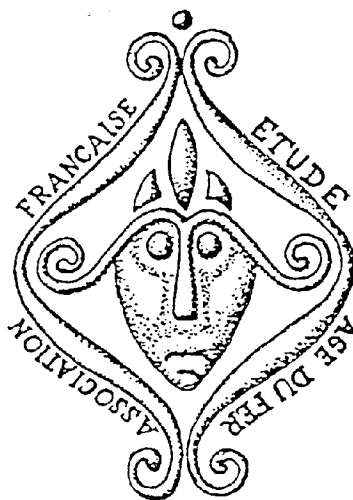


**ASSOCIATION FRANCAISE  
POUR L'ETUDE DE L'AGE DU FER**



Bulletin intérieur n° 13  
1995

Un mot rapide du Président... un peu dépassé par la préparation du colloque de Troyes, agrémentée pour lui d'une communication à préparer (l'imprudent !). Il vous livre donc quelques réflexions en vrac :

Je suis heureux et flatté d'avoir été porté à la présidence de l'Association. Sans doute a-t-on voulu récompenser mon obstination à ce que cette dernière, malgré ses imperfections, "tourne", et continue d'organiser des colloques, qui soient des lieux d'information, d'échanges et de collaboration où chacun, quels que soient sa profession, ses activités en archéologie et son âge, soit placé sur un pied d'égalité avec d'autres.

Je remercie le Président Millotte d'avoir, pendant toutes ces années, si bien mené notre barque, d'une manière à la fois souriante et énergique. Pour lui, rien n'a jamais été impossible, et d'abord parce qu'il a su faire confiance à ceux qui l'ont entouré, dans l'Association, ou à l'occasion de l'organisation de nos manifestations. Nous nous sommes tous accordés à lui reconnaître une fraîcheur d'esprit, un "punch", qui nous a toujours stimulés. Troyes sera l'occasion de lui manifester notre amitié... en attendant Colmar, puisqu'éternel combattant, il a repris du service dans l'organisation du colloque 1996.

Nous avons, vous le savez, bientôt achevé notre tour de France, puisqu'il nous reste moins d'une demi-douzaine de régions à visiter. Je reste persuadé que notre travail n'est pas pour autant achevé. En accord avec Madame le Sous-Directeur de l'Archéologie, nous continuerons nos colloques sur un rythme différent. Une année sur deux sera organisée un colloque "traditionnel" (c'est le cas cette année à Troyes) ; l'autre année sera consacrée à une rencontre internationale, soit par un colloque frontalier (comme cela a déjà été le cas par le passé à Mons et Bavai, ou Yverdon et Pontarlier, et comme ce le sera l'an prochain par un colloque franco-helvète-allemand à Colmar et une autre ville qui sera peut-être Fribourg-en-Brisgau), soit par un colloque situé entièrement à l'extérieur de nos frontières, comme l'an passé à Winchester. Nous remercions d'ailleurs à nouveau nos collègues britanniques, J. Collis, R. Whinney, S. et T. Champion, et tous les autres pour la qualité de leur accueil et du programme scientifique.

J'entends enfin parfois raconter que l'archéologie étant maintenant professionnelle, le rôle de l'AFEAF n'est plus prédominant. Rien n'est, à mon sens, plus inexact. Les manifestations de libre expression par opposition aux tables rondes fermées, sont des moments précieux, où chacun peut apporter, demander, contester. Tant que je serai à la tête de l' Association, les manifestations de l'AFEAF resteront ces occasions de libre expression. Par ailleurs, est-on sûr que, malgré le professionnalisme de l'archéologie française, la documentation dont nous avons besoin pour nourrir notre recherche, soit réellement accessible ? L'accumulation des D.F.S. (documents finaux de synthèse) - lorsqu'ils existent - répond-elle à ce besoin ? Je crains que non et que pendant de longues années encore nous ayons à aider à la publication de cette documentation, avec ceux qui ont conduit les fouilles (et qui ne sont pas toujours spécialistes de l'âge du Fer !), et à notre place modeste qui est la nôtre : aux côtés de ceux qui ont en charge d'administrer l'archéologie française.

Alain DUVAL

## L'oppidum de Sembert à Clamecy (58).

1. Position générale : Sembert se situe à 20 km à vol d'oiseau à l'WSW du camp de Cora à Saint-Moré (89) et à 10 km, sur le même axe, d'un autre oppidum repéré d'avion près de Châtel-Censoir (89), à 20 km à l'ouest des Fontaines Salées. Le camp de Cora est daté par une fibule italique du VI<sup>ème</sup> siècle et les Fontaines Salées par des cuvelages de puits hallstattiens. Une figurine de bronze étrusque du VII<sup>ème</sup> siècle est attribuée à ce site, mais il se pourrait qu'elle ait été découverte plus à l'ouest, dans la vallée de la Cure à Asquins. Toujours à l'est du site, entre 30 et 40 km, se trouvent les zones à tumuli de l'Avallonnais dont le matériel identifié s'étend sur le VI<sup>ème</sup> siècle.

S'il est envisageable que les zones tumulaires des Montapots et de Rochignard soient liées à l'oppidum de Cora et celles de Vaulabelle à Châtel-Censoir, il n'y a pas de certitude sur l'existence d'une nécropole liée à Sembert : la prospection ne fait que commencer et n'a permis d'identifier, pour l'instant, que trois gros tumuli à 3 km au nord. Il existe en revanche une certaine densité de sépultures datées en rive gauche de l'Yonne, mais leur période de plein développement semble se situer dans la seconde moitié du VI<sup>ème</sup> siècle. De toute façon, l'arrière-pays de Sembert, en rive droite, comporte surtout des zones de terre profonde inaptes à la construction de tumuli de pierre.

Les ressources naturelles environnantes sont classiques : bois, terres de pâture plutôt que de culture, argile, minerai de fer sont présents sur place ou à très faible distance. L'approvisionnement en eau est assuré par une nappe affleurante (actuellement) à trente mètres du rempart nord. La protection naturelle est assurée de trois côtés par les fortes pentes constituées par l'Yonne : à l'W une dénivelée de 150 m à 50% aboutit directement à la rivière, au N et au S deux thalwegs escarpés rendent l'abord du site difficile. La position offre un champ de vision de 20 à 30 km, permettant de voir par temps clair Vézelay et Sancerre.

Seuls le côté E et les angles NE et SE donnent sur un plateau qui fournit un accès aisé : l'accès à l'oppidum se fait au NE par un isthme dominant le plateau de la Biette et le thalweg de Pauroux, qui a été barré d'un rempart épais avec contrescarpe et probablement une tour. À l'est et au sud le rempart, conservé sur une hauteur de un à deux mètres, est simple ; au nord il se réduit à un cordon de pierre sèche qui, d'après le sondage pratiqué là, était surmonté de pieux ; à l'W, sur la pente la plus forte, ne subsiste apparemment aucune trace de rempart.

L'oppidum présente ainsi une forme approximativement rectangulaire et englobe une surface d'un peu plus d'un hectare ; la longueur de rempart est de 120 m dans le sens NS et 100 dans le sens EW, avec un système d'entrée développé sur 45 m.

Les premiers sondages — l'arbitraire du SRA nous a malheureusement interdit de préciser les données en 1994 — ont concerné essentiellement une zone de terre cendreuse, remaniée, sur laquelle avaient eu lieu les fouilles clandestines qui ont fait connaître le site. Cette zone est riche en mobilier, mais non stratifiée, ce qui en limite l'intérêt. La partie nord de l'oppidum n'a pas souffert de cet incendie, ce qui permet d'espérer y trouver des sols et une stratigraphie.

On y observe une forte densité d'ossements de boucherie (200 fragments/m<sup>2</sup>) : petit bœuf, ovicapridés et porc, peu de gibier, pas de volaille ni de poisson. Un fragment appartient à un jeune enfant, ce qui indiquerait que comme dans le Latium cette catégorie était enterrée dans l'habitat.

La céramique offre la même densité que la faune, mais les 5000 tessons recueillis ne permettent pas de reconstituer plus d'une dizaine de profils complets tant le terrain a été bouleversé. Les vases de stockage non tournés, de type dolium, sont ornés

d'impressions digitées sur la lèvre ou sur des bandes rapportées, d'incisions réalisées à l'ongle ou à l'aide de coquillages et de baguettes. Des bols et jattes de toutes dimensions, à cuisson réductrice, sont soigneusement lissés, voire exceptionnellement toumassés. Le dégraissant de tous les vases est un sable de rivière, probablement prélevé dans l'Yonne puisqu'il présente un faciès issu du Morvan avec des grains fortement usés. La présence de deux lissoirs indique qu'une partie au moins de cette poterie a été produite sur place.

Le sondage, situé en bordure de pente, comporte quelques éléments d'adobe, de torchis et de clayonnage, mais pas en quantité suffisante pour qu'on puisse suggérer que la zone comportait des cabanes ; seuls des logements de poteaux, dans la roche vive, font penser, de manière hypothétique, à des greniers.

Outre la poterie, d'autres activités sont évoquées par le mobilier : l'élevage laitier par des faisselles, le jeu par un jeton taillé dans un tesson de fond, la parure par des perles en terre cuite, le tissage par des pesons. Une armature de flèche en silex et des balles de fronde en chaille et en argile semblent indiquer que l'incendie est d'origine guerrière.

Mais c'est surtout une activité métallurgique qui retiendra l'intérêt : l'hématite est partout présente au sol, mais les fouilles clandestines mentionnées ci-dessus ont aussi mis à jour un front de taille criblé de nodules de minerai, tandis qu'un de nos sondages a fait apparaître une structure partiellement calcinée qui ne peut guère être qu'une zone de grillage. Le matériel découvert comporte plusieurs scories et deux petits lingots de fer, et la sidérurgie a par endroits laissé des traces sur la roche vive.

Le répertoire formel de la céramique évoque des sites du Bronze final du Jura, d'Alsace, du Lyonnais et du Bassin parisien, par exemple Videlles. Une épingle, sans tête, avait d'ailleurs été découverte avant nos travaux. Mais le fer est déjà présent, et l'attardement culturel observé dans la région sur la base du mobilier funéraire nous incite à proposer une datation à la phase de transition Bronze/Fer, qui ne doit pas être antérieure à 650-600. Il est donc indispensable en premier lieu de travailler en chronologie relative avant de proposer toute hypothèse quant à une « pénétration » hallstattienne dans une population du Bronze préexistante. Le travail sur ce site, rappelons-le, ne fait que commencer.

Richard ADAM  
UMR 126/4  
58500 OISY.

Fosse du premier Âge du Fer et atelier de potier de la Tène  
à Barbezieux (Charente)

Jean-Philippe BAIGL<sup>1</sup> et José GOMEZ de SOTO<sup>2</sup>

Le site des "Petits Clairons" fait partie d'une série de fouilles de sauvetage réalisées préalablement à la déviation de Barbezieux. L'opération a été réalisée par une équipe d'archéologues de l'A.F.A.N. en octobre et novembre 1994. L'occupation peut se résumer à trois phases chronologiques : le premier Âge du Fer pour une fosse, le deuxième Âge du Fer pour l'atelier de potier, et les époques médiévale et moderne pour des traces de parcellaire (dernière phase qui ne sera pas traitée dans cette note).

Le premier Âge du Fer n'est représenté avec certitude que par une fosse. Celle-ci a livré une grande quantité de céramique très fragmentée, qui a permis de nombreuses restitutions partielles de profils. Certaines formes demeurent dans la tradition du Bronze final, telles jarres à cordons digités ou écuelles à angulation, d'autres, comme des vases en tonnelets à bord épaissi, annoncent les productions de la fin du premier Âge du Fer. Des gobelets à col évasés évoquent certains vases accessoires des nécropoles de la région d'Arcachon. Le décor graphité n'est pas représenté. Ces différents critères stylistiques invitent à rattacher cet ensemble au milieu ou plutôt à la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle.

L'atelier de potier possède quatre fours construits selon un même schéma. Ils se composent de deux aires de chauffe et deux alandiers alimentant une chambre de chaleur circulaire. Celle-ci possède deux murets soutenant une sole retrouvée effondrée à l'intérieur de la chambre inférieure. Cette sole était constituée par des boudins d'argile disposés horizontalement et orthogonalement sur les murets. Ce type de four à sole rayonnante est bien connu, surtout à la Tène finale.

Le mobilier céramique recueilli provient uniquement de la production des fours. Il se résume à deux types de vases et leurs variantes : des écuelles à bord rentrant et des vases ovoïdes ou globulaires à col concave et lèvre éversée. Ces formes sont parmi les plus communes de la Tène régionale.

Un certain nombre de structures ont été dégagées, notamment autour des fours, faisant apparaître une possible couverture pour certains et des aménagements annexes (aires d'enfournement par exemple). D'autre part de nombreuses fosses d'extraction du substrat (sédiment argilo-sableux) pourraient avoir alimenté l'atelier de potier, probablement pour les éléments de construction des fours, voire pour la céramique (?).

Ce site vient contribuer à établir l'échelle typo-chronologique du premier Âge du Fer dans la région, pour une phase encore méconnue. De plus il apportera des éléments complémentaires sur les techniques céramiques et les types d'occupation de l'époque laténienne. Une seconde partie du même site couvrant deux hectares est en cours de fouilles actuellement. Elle livre des structures appartenant aux deux mêmes phases de l'Âge du Fer, dont des plans de constructions.

1. Responsable d'opération A.F.A.N., collaborateur de l'U.M.R. 153
2. Chargé de recherche au C.N.R.S., U.M.R. 153

#### LEGENDES DES FIGURES

1. BARBEZIEUX (Charente). Jarres du premier Âge du Fer.  
(dessin C. Ranché)
2. BARBEZIEUX (Charente). Plan d'un four de potier du second Âge du Fer.  
(dessin E. Bayen)

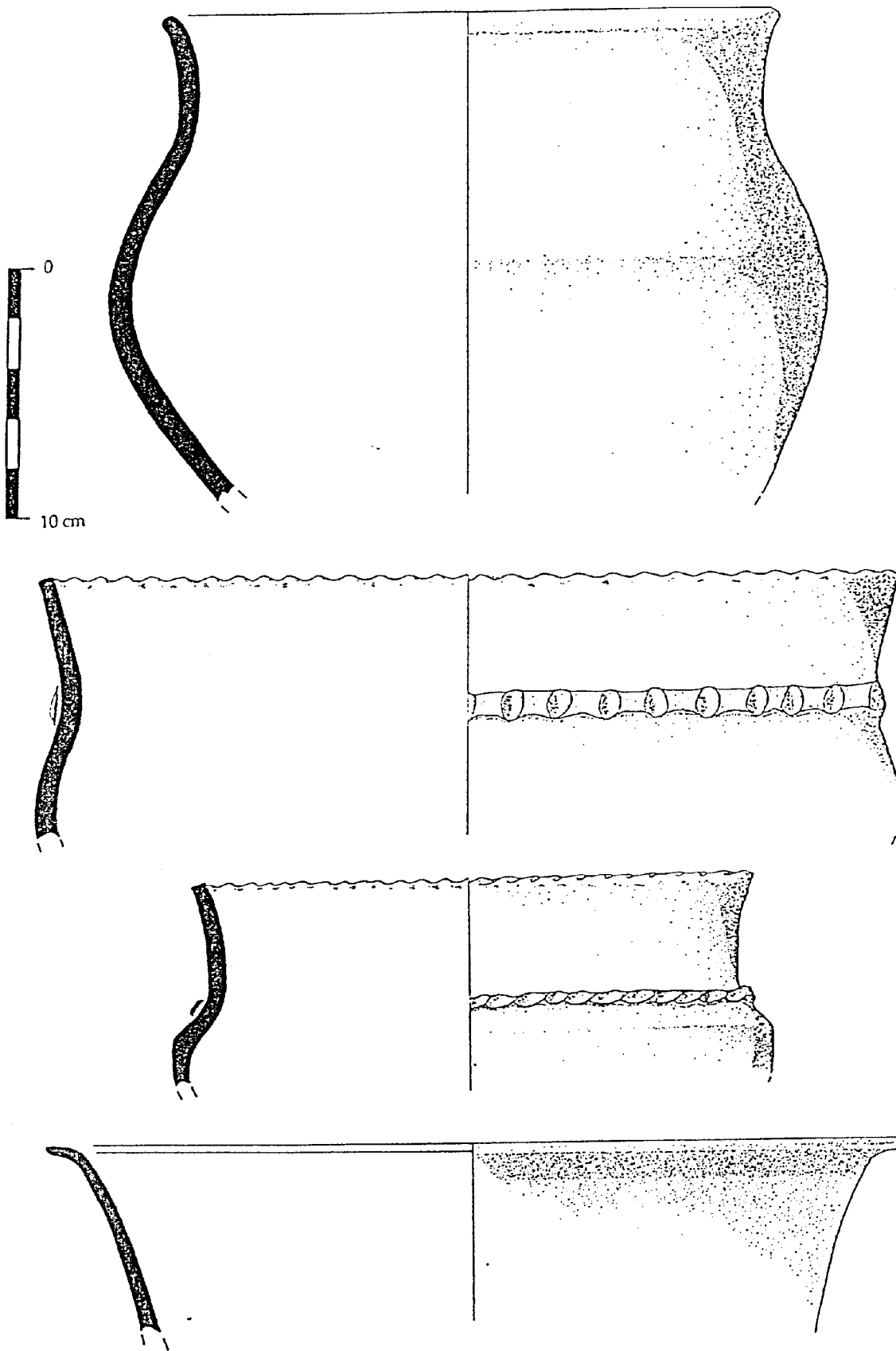


Figure 1

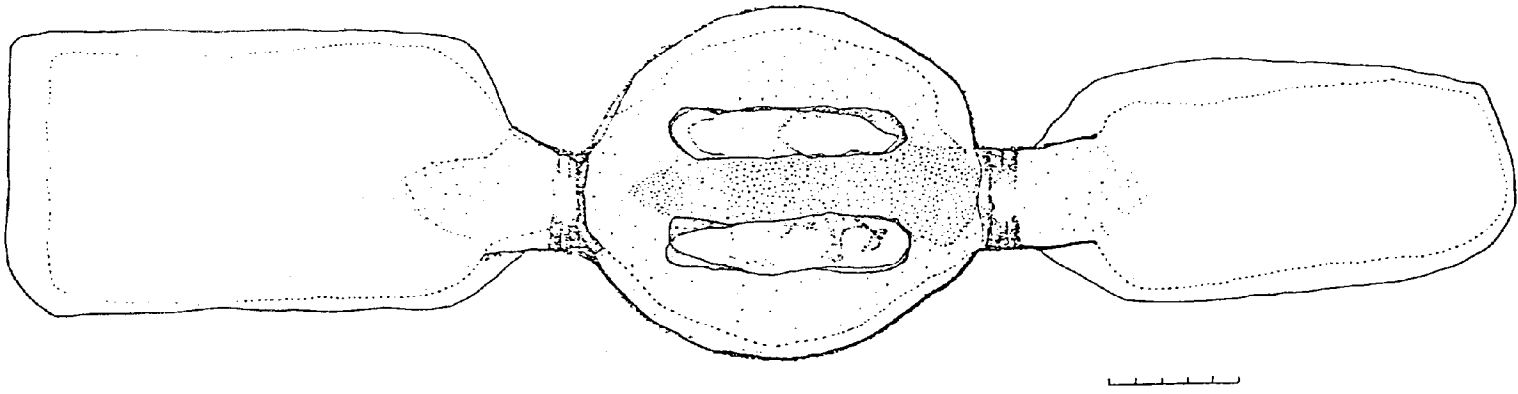


Figure 2



## COTTEVRARD "La Plaine de la Bucaille"

G. BLANCQUAERT

### 1. Localisation géographique

Les investigations archéologiques menées sur la commune de Cottévrard s'inscrivent dans le cadre du projet autoroutier A29 reliant Le Havre à Saint-Saëns (76). "La Plaine de la Bucaille" forme un quadrilatère de 1 800 m de long sur 600 m de large et est délimitée sur ses côtés ouest, sud et nord par la vallée encaissée de la Dreule et barrée à l'est par un chemin creux. Cette topographie naturelle bien particulière a influencé l'emplacement des sondages mécaniques. Ceux-ci ont permis de mettre au jour une occupation gauloise étendue sur le flanc est de la vallée de la Dreule.

### 2. Présentation du site

Le décapage exhaustif de 2,5 ha a révélé l'existence de deux enclos d'habitation et de deux concentrations de vestiges à caractère funéraire.

- L'enclos 1, dégagé sur plus des 3/4 de son étendue, se présente sous forme d'un rectangle de 66 m sur 38 m, dont les côtés courts sont doublés à l'extérieur par un fossé. La surface interne renferme quelques fosses, un silo et un petit bâtiment (8 m sur 6 m) sur poteaux. Non loin de l'emplacement de cet édifice, le fossé nord a livré une importante série de mobilier céramique attribuable à la phase C2 de l'époque laténienne.

- L'enclos 2 adopte une forme trapézoïdale irrégulière à double fossé, dont les côtés externes mesurent 54 m, 16,5 m et 37 m et les côtés internes de 49,5 m, 16,5 m et 29 m. La limite ouest semble perturbée par un important dépôt de colluvions et par des affleurements localisés d'argile à silex. Cet enclos, divisé en deux par une petite rigole avec ouverture au milieu, recèle quelques fosses et deux bâtiments sur poteaux. L'occupation semble s'étendre vers l'est où l'on observe deux greniers sur quatre poteaux. La faible quantité et l'état fragmentaire de la céramique n'a pas encore permis de dater plus précis cet ensemble gaulois.

- Une première concentration de 9 tombes, exclusivement à incinération, a été mise au jour entre l'enclos 1 et 2. Situées juste sous la terre végétale, la plupart d'entre elles ont été abimées par les travaux agricoles. Cette position stratigraphique défavorable a entraîné une lecture difficile d'éventuelles fosses. Celles-ci sont circulaires ou ovalaires et leurs dimensions sont de l'ordre du mètre pour une profondeur conservée très faible (quelques centimètres).

Les restes du bûcher funéraire (cendres et os calcinés) sont généralement recueillis dans une grande jatte accompagnée de petits pots tronconiques et/ou de vases hauts décorés. Beaucoup de récipients sont déformés par la chaleur. Deux tombes n'ont livré qu'un vase haut sur pied. Une d'entre elles et la mieux conservée (petite fosse accolée au fossé) contient une épée pliée et une dague ou poignard (?). D'autres objets métalliques (en cours d'analyse à l'I.R.R.A.P.) ont été trouvés parmi les incinérations. Il s'agit d'une paire de forces, une lame de couteau et d'une clefs dont l'extrémité est torsadée (tous en fer). Ces tombes se rattachent très certainement au début de La Tène finale (LTD1).

- La seconde concentration, comprenant une trentaine de sépultures, semble être sectionnée par la D.25 au Nord-Nord-Ouest et délimitée de façon naturelle par un dôme d'argile à silex au Sud. Quatre types de vestiges ont été observés, à savoir :

- l'inhumation dans une fosse rectangulaire d'orientation N-S ou E-O de taille variée. Le squelette ayant entièrement disparu, seul la présence d'une fibule à l'endroit hypothétique du torse, une ou deux poteries déposées dans un angle et les dimensions même de la fosse incitent à penser qu'il s'agit, bien là d'inhumations. Une seule tombe est entourée d'un enclos de 4 m sur 4 m.

- l'incinération dans une petite fosse ovale contenant plusieurs vases dont un à usage cinéraire. Le comblement est plus charbonneux que dans les inhumations.

(- l'urne isolée retrouvée dans les colluvions.)

- la tombe dans une fosse avec une ou deux vases, mais où l'absence (lors de la fouille) d'os carbonisés d'une part et la taille réduite de la fosse d'autre part ne permettent pas une interprétation à ce stade de l'étude (analyses en cours par I. Le Goff).

Les fosses montrent toutes les mêmes caractéristiques, à savoir un fond plat, des parois droites, un remplissage composé de limon brun gris à gris et la présence d'urnes posées immédiatement sur le fond.

Cette nécropole associe donc deux rites funéraires bien distincts, à savoir l'inhumation (probablement en pleine terre du fait de l'absence de clous ou de parement en pierre) et l'incinération. L'étude céramologique ne permet pas encore une attribution chronologique précise, mais la coexistence avec du mobilier métallique (en occurrence des fibules de type Ia1 et Ib2 de Feugère) situe en partie cet ensemble vers 120 av.J.C. Une analyse approfondie des sépultures et de leur mobilier avec des sites de références connus dans la région (Poses "Le Mesnil de Poses", Pitres et Les Damps dans l'Eure, Mesnil-sous-Jumièges en Seine-Maritime (Les Celtes en Normandie, 1990 : 73-87)) et les régions limitrophes, plus particulièrement en Picardie (Mory-Montcrux (Blanchet 1983 : 66-73) et Breuil-le-Sec (Duval et al. 1983 : 74-95) dans l'Oise et d'Epiais-Rhus dans le Val d'Oise (Lardy 1983 : 127-158)), permettra d'affiner la datation de chaque tombe, leurs relations entre elles et avec les deux enclos domestiques.

### 3. Bibliographie

**Les Celtes en Normandie, 1990 - Catalogue - exposition au Musée d'Evreux-Ancien Evêché.**

**Les Celtes dans le Nord du Bassin Parisien (VIème - Ier siècle avant J.C.), 1983 - Actes du cinquième colloque tenu à Senlis. Revue Archéologique de Picardie, 1983, n°1.**

### Dernière année de recherche sur l'*oppidum* de l'Ermitage à Agen (Lot-et-Garonne).

1994 a marqué la troisième et dernière année du programme triannuel engagé sur l'*oppidum* de l'Ermitage à Agen. A notre demande, M. Martinaud (LERGGA, Bordeaux I) avait réalisé en 1993 une prospection électrique le long de la partie externe du rempart septentrional qui ferme l'*oppidum* afin de tenter de suivre le tracé du fossé creusé dans le roc. Le sondage ouvert en 1994 près de la seule porte d'entrée du site a permis de confirmer sa présence matérialisée par une anomalie magnétique. Son profil est absolument identique à celui observé, plus au nord, en 1992. Ce sondage a mis en évidence la zone d'arrêt du fossé devant la porte très probablement en bordure de la voirie la traversant et qui est limitée sur l'autre bord par la falaise.

De nouvelles extensions ont été ouvertes en 1994 sur la parcelle faisant depuis 1992 l'objet de nos principaux travaux (Z21) mettant au jour des structures du Moyen Âge, de l'époque romaine et du second Âge du Fer (surtout de petites fosses). Deux structures gauloises particulières ont été mise en évidence. La première est un petit fossé rectiligne, suivi sur une vingtaine de mètres de longueur. Il est parallèle au côté oriental du bâtiment fouillé en 1992, assimilé à un sanctuaire laténien. L'autre structure est un nouveau puits à offrandes de section carrée qui a simplement été sondé. La partie supérieure du colmatage est assurée par une grande quantité de débris d'amphores vinaires italiques de type Dressel 1A mêlée à un sédiment très humique. Ce colmatage se présente plus comme celui observé dans le puits fouillé en 1990/1991 que dans le grand puits, dont la fouille a été achevée en 1994, où les récipients ont été retrouvés plus ou moins complets. Ces trois puits semblent synchrones (fin du II<sup>e</sup> s. avant notre ère).

La fouille d'un chapelet de grandes fosses gauloises, recouvertes par un bâtiment antique repérées en 1993, s'est achevée en 1994. Le mobilier y est abondant et de bonne conservation. Il faut noter la présence d'un crâne de bébé et d'un col d'amphore Dressel 1A portant une marque peinte (ainsi que plusieurs estampilles). Ces fosses semblent liées à l'extraction d'argile qui a pu servir à la fabrication de vaisselle. En effet, un four de potier isolé a été dégagé sous le bâtiment antique. Il se présente sous la forme d'une fosse oblongue orientée est/ouest (alandier à l'est). Les parois et le sol de la chambre de chauffe ont été recouverts par une couche d'argile rapportée soigneusement lissée. La sole, probablement constituée de luths dont plusieurs éléments ont été retrouvés, était supportée par deux piliers de refend massifs en terre cuite. Ce four a livré de nombreuses pièces de vaisselle indigène qui semblent plus provenir d'un dépotoir que constituer des ratés de cuisson (à noter une monnaie à légende ARIVOS/SANTONOS du centre de la France).

Une tranchée a été ouverte sur une bordure de la terrasse quadrangulaire supportant la zone de fouille. Il s'agit sans nul doute d'une construction de la fin de l'âge du Fer.

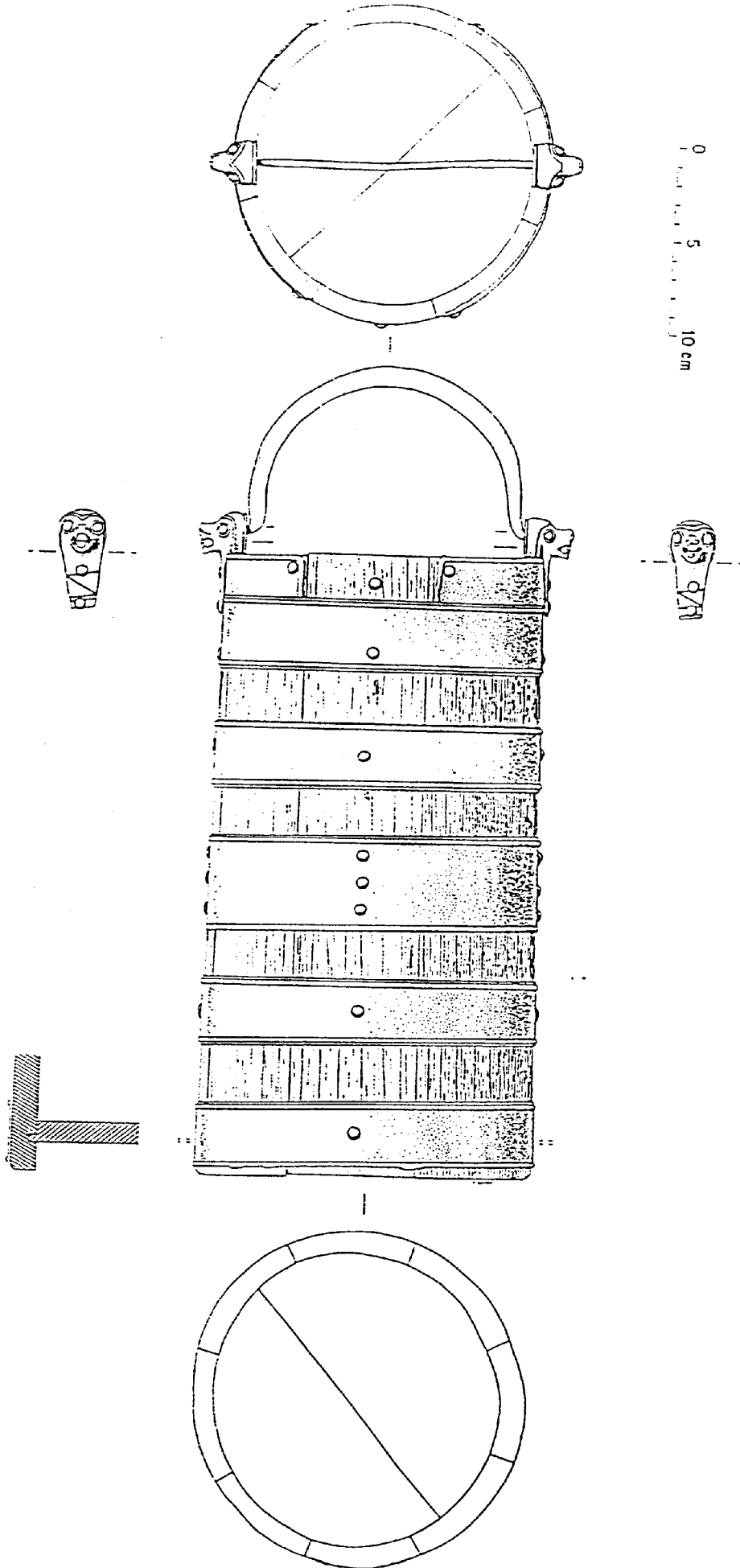
Enfin, nous avons achevé en 1994 le dégagement du puits à offrandes gaulois (st.41) accostant le probable sanctuaire repéré en 1992. Nous avons stationné en 1993 sur un premier dépôt (dépôt 1) localisé sous des planches en chêne au sommet de la couche de marne encaissante imperméable. Dans la partie basse du puits, sur environ 1,80m de hauteur avait été creusée une petite "salle" destinée à recevoir un cuvelage en bois parfaitement conservé sur 1,20m et trois autres dépôts. Ce bâti est constitué sur quatre côtés de 19 planches visiblement en chêne de trois à cinq centimètres d'épaisseur, de 1,05m en moyenne de longueur, aux extrémités encochées et emboîtées les unes dans les autres. Les bois sont en cours de détermination et de datation par B. Szepertyski (L.A.E.A.O.A., Bordeaux).

Le dépôt 2 a été installé à l'extérieur et à l'angle ouest du cuvelage sur le sommet du comblement. Il se compose d'un casque de type Mannheim, de deux vases indigènes et de deux crochets en fer. Le troisième dépôt se trouvait dans la moitié occidentale du sommet du cuvelage. Il regroupe un vase indigène complet et le fond brisé d'un second, une cruche de type Kelheim et d'une petite passoire en bronze dotée d'un oeillet laissant présager de son appartenance à un système articulé plus complexe. Le quatrième et dernier dépôt est le plus volumineux. Il reposait directement sur le fond du puits dans lequel une petite cuvette avait été creusée. Elle a reçu trois pièces mutilées (un feuillard et une tôle de bronze ainsi qu'une anse en fer) d'un seau, des débris d'amphores vinaires italiques et une portion d'hémi-mandibule d'ovin. L'ensemble était surmonté de sept vases indigènes complets, d'un gros galet de Garonne, de deux seaux à douelles de bois, feuillards de bronze et anse en fer ainsi que d'une situle en bronze et anse de fer mutilée. Un des éléments de suspension de ce vase avait été arraché. Il a été retrouvé plus haut. La base de l'anse où manque cette pièce a été pliée. Enfin, la partie inférieure de la situle a été martelée. Les attaches de l'anse du plus grand des deux seaux figurent deux têtes animales en bronze. Il semble s'agir de félins. Le remplissage de ce dépôt a livré de nombreux restes de noisettes consommées, des noyaux de prunes et de cerises, des féverolles, des pépins de raisins... ainsi qu'une fibule complète de type Nauheim en bronze et une petite bague en fer à chaton décoré en pâte de verre (?) bleue. Les bois vont être restaurés par le laboratoire Arc Nucléart de Grenoble.

Les puits à offrandes d'Agen associés à un très probable sanctuaire sont à mettre en relation directe avec les puits "funéraires" du Toulousain et surtout de Vieille-Toulouse (Haute-Garonne) où des mobiliers plus que comparables ont été découverts et des sanctuaires fouillés, il y a quelques décennies. Nos cinq années (1990-1994) de recherche sur l'*oppidum* d'Agen, financées par la Sous-Direction de l'Archéologie et le département de Lot-et-Garonne en collaboration avec la ville d'Agen, vont faire l'objet d'un volume de synthèse en cours de préparation par une équipe interdisciplinaire. L'ensemble des mobiliers issus de la fouille a fait l'objet d'une donation par les propriétaires des parcelles de découverte (M.M. Amouroux, Desmeroux et Brousse) au Musée des Beaux-Arts d'Agen.

**Richard Boudet**, UMR 150 CNRS-EHESS, Centre d'Anthropologie, Toulouse.

11



Le grand seau du dépôt 4 du puits st.41 (dessin de P. Rouzo : document d'étude).

## LES TORQUES DU V<sup>e</sup> SIÈCLE EN CHAMPAGNE : ESQUISSE D'UNE TECHNO-TYPOLOGIE

Cécile BRETON

Le début de La Tène ancienne est particulièrement bien représenté en Champagne. Si la profusion du matériel métallique est un avantage non négligeable, la mauvaise qualité des informations le concernant (fouilles anciennes) impose à qui veut l'étudier de se doter d'un appareil critique en conséquence. L'objectif de cette première approche est donc principalement l'évaluation de l'importance numérique de ce matériel, des connaissances archéologiques dont il est porteur, ainsi que la mise en place de procédés permettant d'y accéder.

Par le biais de la pièce majeure de la panoplie féminine, le torque en bronze, on a donc tenté d'obtenir des indices significatifs de la production métallurgique de cette culture (lieux de production, distribution et circulation des objets...). Si une approche strictement typologique permet de fixer une culture dans ses grandes lignes (temps et espace), elle n'autorise pas, comme l'étude technologique, l'élaboration d'hypothèses à un niveau d'analyse plus détaillé. Cette dernière, plus fiable que la précédente, est aussi plus " inégale ", puisque dépendante du niveau de complexité de l'objet (les difficultés d'identification de méthodes de fabrication croissent en fonction du nombre de choix techniques possibles pour la fabrication d'un même objet). Une observation technique permettra, entre autres, d'infirmier des hypothèses basées sur la simple morphologie de l'objet (la mise en évidence de phénomènes de copie, par exemple).

Les deux niveaux d'analyse - morphologique, reflet de l'homogénéité culturelle, et technique, représentant la diversité des habitudes de fabrication - doivent donc rester en interaction constante.

Les observations techno-typologiques se basent sur un corpus composé de 500 objets. On a pu effectuer des relevés métriques et techniques sur 300 d'entre eux. Les individus restant ont été étudiés à partir des publications.

On distingue deux grandes catégories de torques : les torques à jonc torsadé et les torques à joncs lisse. Certains types de fermoir ne sont associés qu'à l'une ou l'autre de ces catégories. D'autres cependant ne montrent pas d'association exclusive (Cf. Fig.). Ces derniers sont particulièrement intéressants car, d'une part, ils incarnent le lien typologique unissant les deux catégories de joncs, et d'autre part, ils sont l'indice de particularismes techniques. Par exemple, un type de tampon préférentiellement associé aux joncs lisses ne se retrouve que sur une catégorie technique particulière de jonc torsadé (les " fausses torsades ").

La répartition géographique montre que ce type d'association a toujours une signification spatiale. Les phénomènes de regroupement géographique par type peuvent être facilement isolés à condition que la typologie reflète une analyse détaillée des différentes caractéristiques de l'objet. De plus, la nature de ces critères varient à l'intérieur des grandes catégories de torques. Par exemple, les joncs torsadés de section carré ou rectangulaires couvrent la même zone de répartition : c'est la nature de leur système de jonction qui permettra d'isoler des zones géographiques (dans la plupart des cas il s'agit seulement d'un des aspect du fermoir : orientation de la plaque d'agrafe ou découpe du crochet qui lui est associé...). Par contre, si l'on considère la distribution de torques à joncs lisses, c'est la présence ou l'absence de décor sur le jonc qui, cette fois, permettra de mettre en évidence certaines concentrations.

L'examen de l'ensemble des répartitions spatiales a montré que les possibilités de l'étude métallurgique dépassait le stricte cadre de l'atelier. Particularismes techniques et morphologiques s'assemblent pour isoler des zones de production relativement bien délimitées. Ce sont principalement les secteurs de l'Aisne et d'Épernay qui se différencient de celui de la Champagne crayeuse (Reims, Châlons-sur-Marne). Cette première constatation constitue un

indice important pour la localisation de zones de production, ou plutôt de ce que l'on pourrait nommer des " faciès métallurgiques ". Il semble en effet se dessiner une " frontière artisanale ", sinon culturelle, topographiquement matérialisée par la côte d'Île de France. Très peu de relations typologiques relient, en effet, les torques de l'Aisne et ceux de la Champagne.

Il est remarquable que, si les individus d'un même type se regroupent géographiquement, ils ne proviennent que très rarement de la même nécropole. Il existe donc un " brassage " dont l'origine est très probablement à trouver dans le domaine socio-économique. Une comparaison avec la répartition des autres types de parure (et leurs procédés de fabrication) permettrait non seulement de vérifier si elles obéissent aux mêmes règles, mais aussi d'aborder la diversité de la production d'un même atelier.

Il faut préciser qu'une simple observation visuelle comme celle effectuée ici, ne permet pas d'envisager toutes les subtilités techniques en présence, comme les observations métallographiques, ou, dans une moindre mesure, les analyses élémentaires. Ces moyens d'observation permettraient d'affiner l'étude techno-typologique et autoriseraient des hypothèses sur l'organisation de la production (approvisionnements, temps de travail, importance des installations métallurgiques...) dans un environnement archéologique où les données, autres que funéraires, sont rares.

La très grande diversité typologique des torques du V<sup>e</sup> siècle s'oppose aux productions des périodes antérieures et postérieures. Il n'est pas improbable que nous nous trouvions, à cette période, à un " tournant " de l'évolution technologique (et culturelle) se caractérisant par un abandon progressif des techniques de mise en forme par déformation au profit de la fonderie (qui semble largement mis à profit par la suite, notamment au IV<sup>e</sup> siècle).

Enfin, un examen plus approfondi des contextes et de la répartition intra-site, permettrait, entre autres, de comprendre le statut particulier de certains types de torques torsadés (parfois perdurants) et qui ne semblent pas avoir de signification technique, chronologique ou géographique.

(D.E.A. soutenu à Paris I en Juin 1994)

Fig. : Interprétation graphique de l'analyse des correspondances entre jonc et systèmes de jonction : Les types de joncs sont représentés en coupe (hachurée), à l'exception des torques torsadés dont une section du jonc est représentée à droite de la vue en plan. Les joncs de section circulaire portent la mention N.D. pour non décoré et D. pour décoré.

L'orientation des plaques d'agrafe est signalée par les mentions E pour externe (perpendiculaire au plan du torque) et S pour supérieure (parallèle au plan du torque).

Les trois grands groupes typologiques sont résumés par A : systèmes de jonction strictement associés à des joncs torsadés, B : systèmes de jonctions susceptibles d'être associés aux deux types de joncs et enfin C : systèmes de jonction exclusivement associés à des torques à jonc lisse.

# Le mur païen du Mont-Sainte-Odile (Bas-Rhin) une fortification énigmatique

O. Buchsenschutz, S. Fichtl

## Présentation du site

Le Mont Sainte-Odile est une colline des premières hauteurs des Vosges qui domine toute la plaine d'Alsace. Par beau temps on voit même la Forêt Noire de l'autre côté du Rhin. Le site semble donc rattaché autant à l'ensemble de la vallée qu'au massif des Vosges lui-même.

Le site est un des plus importants de l'archéologie alsacienne. Il est connu pour son enceinte qui porte le nom de "mur païen". Elle fait près 10 km de long et couvre une superficie de 118 ha. Elle est divisée en trois camps de taille à peu près équi-

valente, enserrant au sud la Bloss qui culmine à 823 m, puis la partie centrale avec le plateau du couvent et au nord le Stolberg. Deux murs transversaux érigés à l'emplacement des étranglements matérialisent la coupure entre les trois camps.

La technique de construction du mur païen est unique en son genre, seul le Frankenberg dispose d'une technique de construction similaire. L'enceinte se compose de blocs cyclopéens reliés entre eux par des queues d'aronde en bois.

Ces blocs peuvent atteindre, au niveau de la Bloss, 1,60 à 1,80 m de long, 0,60 à 0,40 m de large et 0,40 à 0,60 m de haut. La largeur du mur varie de 1,60 m à 1,80 m, et de 1,50 m à 1,60 m pour les murs transversaux. Sa hauteur varie actuellement entre 0,50 m et 3 m à l'intérieur, souvent plus vue de l'extérieur. Une des caractéristiques est l'utilisation de roches naturelles incluses dans la construction même du mur. Il suit la plupart du temps les cassures du terrain et s'adapte aux sinuosités de la corniche.

L'originalité de ce mur est avant tout la présence d'encoches en forme de queues d'aronde qui servaient à tenir les blocs entre eux. Plusieurs tenons ont été retrouvés ils avaient une taille d'à peu près 20 cm et étaient en chêne. La question qui se pose est celle de l'utilité de ces tenons, les pierres tenant en fait plus par leur propre poids. Le mur a d'ailleurs tenu encore longtemps après leur disparition.

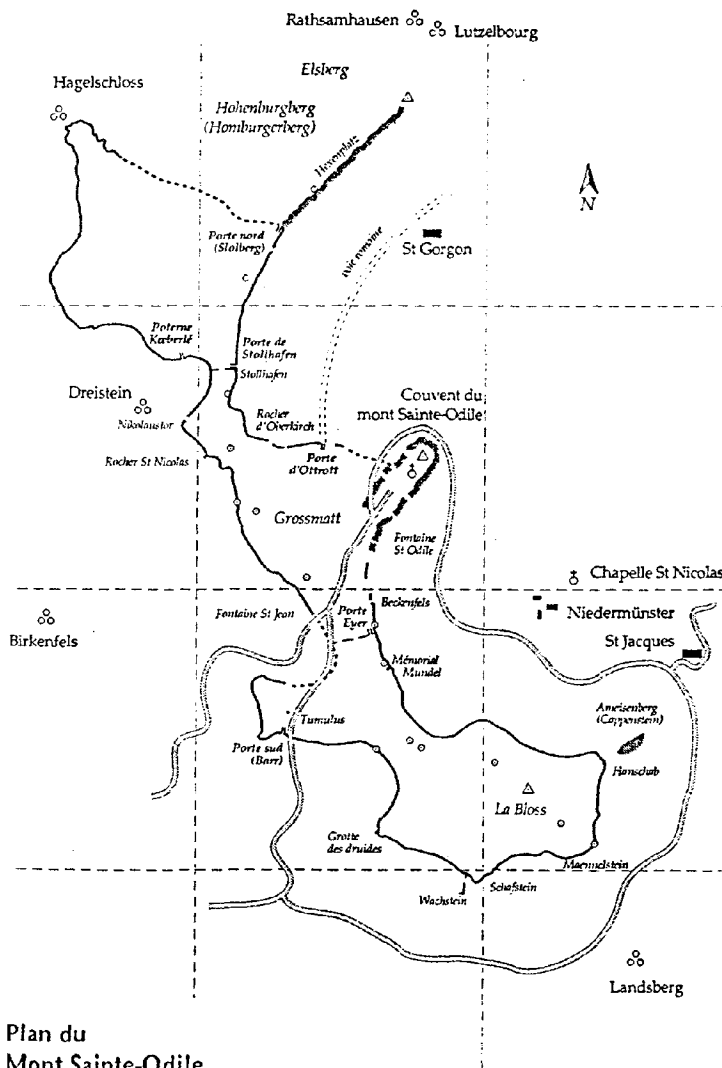
Ils ont permis de définir 2 états de constructions. En effet certains pierres ont été réutilisées et les tenons ne se trouvent plus dans une situation fonctionnelle : tenons vers l'extérieur, vers le bas ou sans vis à vis.

## Interprétations chronologiques

Parmi les nombreuses théories avancées pour la datation du mur païen on peut en retenir quatre qui paraissent les plus sérieuses.

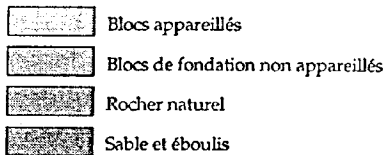
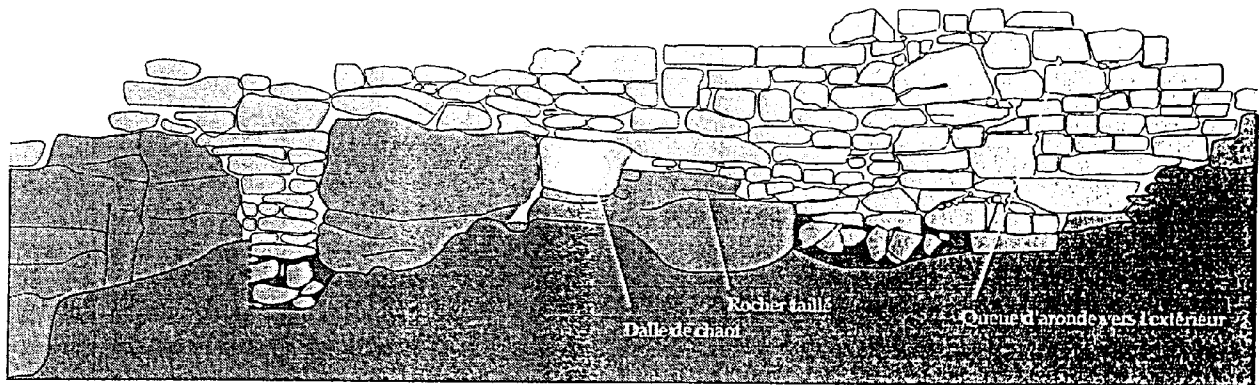
### Age du bronze

Cette hypothèse a été émise en particulier par Hans Zumstein qui découvrit en bordure du plateau du couvent un tronçon du mur païen



Plan du  
Mont Sainte-Odile





qu'il put mettre en relation avec des couches archéologiques. En démontant trois blocs intérieurs de l'assise supérieure du mur il découvrit un vingtaine de tessons datés du bronze moyen et final. Ces éléments rejoignent l'idée de M. Schæffer d'une imitation de constructions de méditerranée orientale antérieure à 1000 av. J.-C. Les queues d'arondes étaient en effet fréquemment utilisées en Crète, en Egypte, à Khorsabad et Persépolis. Il semble clair qu'au sommet du mont Ste-Odile se trouvait une occupation à l'Age du Bronze, la céramique de l'age du bronze moyen et final étant la mieux représentée, mais aucune relation directe avec la construction du mur n'existe. Les tessons trouvés dans le mur indiquent seulement que la construction est au mieux contemporaine, mais plutôt postérieure à ce matériel qui se trouvait dans le sable de calage des blocs.

#### Hallstatt

La deuxième hypothèse, proposée entre autres par J.-J. Hatt est celle qui fait remonter la construction du mur à la période du Hallstatt. Elle se base sur la présence de constructions à queue d'aronde dans le monde grec, modèles qui auraient été importés en Gaule lors de la fondation de Marseille en 600 av. J.-C. Les modèles sont également nombreux en Grèce et en Asie mineure, au VIe siècle, (Delphes, Olympie, Corinthe, Thasos, Sardes) (R. Martin, 1965 Manuel d'architecture grecque, t. I) Le problème est que le matériel archéologique de cette période est extrêmement pauvre et que la taille du site est beaucoup trop grande, les sites fortifiés

du VIIe et VIe siècle ne dépassant que rarement les 10 ha.

#### La Tène

Cela nous amène directement à la troisième hypothèse, celle d'un oppidum celtique. En effet des sites de cette taille, 118 ha, ne sont connus qu'à la fin du second Age du Fer, à La Tène D. Malheureusement, pour cette période, le matériel archéologique n'est pas très abondant non plus et provient essentiellement du plateau du couvent.

#### Bas-Empire

La dernière hypothèse est celle du Bas Empire romain aux alentours du IVe siècle ap. J.-C. Elle se base sur plusieurs éléments : d'abord sur une datation C14 d'un tenon en bois découvert au XIXe siècle et qui donne une fourchette chronologique de 338 ap. J.-C.  $\pm$  87 ans (251 à 425). Ensuite si on regarde les monnaies découvertes, ce sont celles du bas-Empire qui sont les plus nombreuses (près de 80% appartenant au IVe s. ap. J.-C.). Le matériel céramique de cette époque existe aussi en quantité plus importante. Cependant tous ces éléments archéologiquement fiables peuvent ne correspondre qu'à la phase de reconstruction du mur païen que l'on observe à de nombreux endroits et en particulier au niveau du mur ouest et des portes.

#### Problématique générale

La problématique tourne autour de deux questions essentielles : la datation et la fonction du

site. Parmi les périodes d'occupation du Mont Sainte-Odile, il est clair que toutes ne sont pas à mettre en relation avec le mur païen. Mais à quelle période a-t-on décidé d'élever une telle construction ? Quel est le pouvoir, politique, religieux ou économique qui a pu mettre en route ce chantier ? Et pour quelle raison ? Avons-nous à faire à un rempart purement militaire dont le rôle défensif est le principal ? La taille même du site ne paraît pas adaptée à une simple défense. Doit-on alors y voir une construction de prestige, mais quel est l'initiateur des travaux ?

En fait datation et fonction sont intimement liées, et on ne peut que formuler des hypothèses quant au but du mur païen, si on n'a pas de renseignement plus précis sur sa date de construction.

Ces éléments nous permettront d'intégrer le mont Sainte-Odile dans son environnement, d'éclaircir les relations qu'il a pu avoir avec la plaine qu'il surplombe et avec les Vosges, et en particulier avec tous les petits sites fortifiés mal connus comme le Purpurkopf, ou plus au sud la Frankenburg. Enfin, en changeant encore d'échelle, nous pouvons étudier le mont Sainte-Odile et l'importance qu'il avait dans la plaine rhénane, par rapport à des sites contemporains de même taille existant soit dans la Forêt Noire, soit plus au sud dans la région de Bâle. Ce site fait-il partie d'un système défensif sur les Vosges, contre des invasions germaniques, comme certains l'ont proposé, ou au contraire contrôlait-il un vaste territoire dans la vallée ?

### Résultats de la fouille de 1994

L'absence de tout élément datable en relation archéologique évidente avec la construction de l'enceinte ne nous a donc pas permis de progresser cette année dans la connaissance de la chronologie du Mur Païen. Il nous semble prudent de renoncer jusqu'à nouvel ordre à formuler la moindre hypothèse à ce sujet.

Il est intéressant toutefois de signaler un autre site qui possède également un mur païen avec des blocs cyclopiens reliés entre eux par des queues d'aronde en bois: le Frankenburg. Ce site est primordial pour la comparaison avec le mur païen du Mont Sainte-Odile, car il est le seul qui ait été érigé avec la même technique. Il se situe à 16 km, à vol d'oiseau, au sud du Mont Sainte-Odile. Le tracé du mur à queues d'arondes, qui d'après Forrer atteindrait une longueur de 500 à 600 m, n'est pas continu. Il n'enserme que la moitié de la colline et remonte la pente perpendiculairement aux courbes de niveau aux deux extrémités. Sa largeur est de 1,75 m à 2 m.

Les queues d'aronde ont été utilisées, semble-t-il, en Alsace, en dehors de notre site et de celui de la Frankenburg, dans une troisième enceinte qui, à

la différence des deux autres peut être datée de façon certaine du Bas Empire, celle de Wihr dans la plaine près de Colmar. Ce nouvel exemple tendrait à montrer, en dehors de l'information chronologique qu'il fournit, une utilisation de cette technique de construction pour une enceinte dont la valeur technique était toutefois de loin très supérieure, ne serait-ce qu'en raison de la largeur beaucoup plus importante de la muraille ainsi réalisée.

La convergence de cette information avec la chronologie des rares objets fournis par la campagne 1994 est frappante mais notoirement insuffisante pour une véritable analyse historique de la fonction du Mur Païen. Celui-ci présente d'un point de vue militaire un certain nombre de caractéristiques qui obligent, nous l'avons dit, à reconsidérer sa valeur défensive. La longueur de son périmètre (10 km) est démesurée par rapport à la surface protégée (environ 120 ha): le ratio ainsi obtenu est parmi les plus faibles de l'antiquité. En particulier il est encore plus faible que celui des enceintes de prestige des colonies honorifiques comme Nîmes, 6 km pour 220 ha, pourtant déjà considéré comme peu satisfaisant de ce point de vue. Il n'est pas possible d'invoquer comme excuse le seul souci de suivre au plus près les accidents du relief naturel puisque dans deux cas au moins des anomalies ont depuis longtemps été remarquées:

- le camp nord n'englobe pas la partie la plus septentrionale du massif montagneux qui est ainsi laissée à découvert.

- le rempart est loin de suivre sur tout son tracé le rebord rocheux comme nous avons pu le constater à l'extrémité ouest du mur transversal nord: la plate forme demeurée à l'extérieur du rempart va même en s'élargissant à plus de 50 mètres à la hauteur du Rocher de Saint Nicolas constituant une plate forme horizontale parmi les plus importantes de tout le massif.

La technique de construction utilisée est loin de présenter toutes les garanties de solidité que l'on est en droit d'attendre d'une enceinte destinée à supporter le poids d'un siège mettant en jeu du matériel un tant soit peu évolué. En effet l'assemblage des blocs malgré la présence d'un certain nombre de queues d'aronde reste fragile. Il convient de rappeler que dans le monde grec où cette technique est de loin la plus utilisée à l'époque classique on ne connaît aucun exemple d'enceinte défensive réalisée selon cette méthode. La largeur très faible de ce dernier (1,80 mètre au maximum) conjuguée à sa hauteur relative (3 à 4 mètres au minimum) et à la rigidité imposée par les matériaux retenus lui interdit de résister à la moindre poussée et au plus petit travail de sape. Faut-il faire l'hypothèse d'un projet incomplètement réalisé faute de temps ou de moyens ou tout simplement parce que le danger d'un véritable siège n'avait pas été pris en compte ?

## LA NÉCROPOLE PROTOHISTORIQUE DE MONDELANGE "SCHEMERTEN"

### 1. PRESENTATION

La nécropole de Mondelange "Schemerten" est localisée à 15 km au Nord de Metz, à la confluence de la Moselle et de l'Orne. Installée en fond de vallée, sur la basse terrasse de l'Orne (altitude : 190 m), le gisement a été repéré en juin 1993, suite à une campagne de sondages préalable à un projet de lotissement au S.O. de la ville actuelle, un secteur déjà fortement urbanisé dès les années 70. Le site a fait l'objet d'une fouille préventive d'octobre à décembre 1994. La zone sensible a entièrement été décapée mécaniquement sur 2 ha et a ainsi livré les vestiges d'un vaste complexe funéraire débutant au cours du Ha B2 et perdurant jusqu'à l'époque augustéenne. 48 inhumations et 41 incinérations ont été décomptées, associées ou non à un monument funéraire de type enclos ou tumulus. L'étude fine du matériel issu des tombes et le traitement des données n'étant pas encore réalisés, l'analyse qui va suivre est essentiellement basée sur des observations de terrain. Il ne s'agit donc que d'une première esquisse chronologique et typologique, largement sujette à modifications et précisions ultérieures.

### 2. LES MONUMENTS FUNÉRAIRES : DONNÉES TYPOLOGIQUES GÉNÉRALES

#### 2.1. Les enclos fossoyés circulaires

Parmi les 12 enclos fossoyés circulaires reconnus, 9 sont continus, trois ont une ouverture au Sud, flanquée de deux trous de poteaux externes (6 m < diam < 22 m). Bien qu'il ne s'agisse pas obligatoirement de faits synchrones, la combinaison avec une structure à poteaux, interne ou externe, a été relevée quatre fois. Enfin, la présence d'une masse tumulaire est certaine, au moins dans un cas.

#### 2.2. Les cercles de poteaux

5 cercles de poteaux ont également été mis au jour. (4 m < diam < 8 m). A l'exemple de plusieurs autres enclos, ils sont vides de toute sépulture.

#### 2.3. Les enclos quadrangulaires

La nécropole compte trois enclos quadrangulaires de taille modeste (4 m < L < 11 m ; 4 m < l < 10 m), dont l'un présente les vestiges d'une infrastructure interne constituée de 9 poteaux. Un quatrième

enclos de taille nettement plus importante (L=24 m; l=28 m), occupe l'angle N.E. du décapage. Aucune ouverture n'a été remarquée et un seul enclos semble vide de toute structure.

### 3. CHRONOLOGIE RAPIDE DES SÉPULTURES

#### 3.1. Ha B2

La phase Ha B2 est représentée par quelques incinérations isolées parsemant la moitié occidentale du site. Il est probable que certains enclos vides de ce secteur soient datables de cette période, comme l'atteste le vase à motif graphité recueilli dans le fossé de l'un d'eux. Deux petits cercles contenant une incinération, peuvent éventuellement être datables de cette première occupation.

#### 3.2. Ha B2 Ha C

La phase suivante (Ha B2 Ha C), semble surtout illustrée par des inhumations, soit isolées, soit à l'intérieur d'enclos circulaires. Le défunt est en décubitus dorsal, avec aux pieds un ou plusieurs vases, rarement accompagné de matériel métallique. Le rite de l'incinération perdure cependant

#### 3.3. Ha D

Les tombes du Ha D sont relativement nombreuses et assez riches en matériel métallique (anneaux à jonc tubulaire, bracelets en lignite, plaques et agrafes de ceinture, fibules, boucles d'oreille, épingles à cheveux ). Dispersées sur toute la nécropole, certaines sépultures réoccupent d'anciens monuments, d'autres semblent en "tombes plates". Un tumulus, situé à l'extrémité sud du décapage, a livré quant à lui plusieurs inhumations datant probablement de cette époque

#### 3.4. Ha D-LT A

La transition entre les deux Ages du Fer est essentiellement marquée par une tombe à char, disposée à l'intérieur d'un grand enclos quadrangulaire de      de long et      de large. Le char est à deux roues et est installé, en une seule pièce, à l'intérieur d'une fosse rectangulaire (L= 2,5 m ; l= 2 m ; h= 1,15 m ). Une petite tranchée, creusée perpendiculairement au milieu de la paroi sud, est destinée à recevoir l'extrémité du timon. La position du mort, sur le fond de la fosse et à droite du timon ne semble pas naturelle : il est probable que le défunt a glissé de la caisse du char, ou d'un autre support périssable, au cours de sa décomposition. Le corps est

sobrement paré d'une plaque de ceinture, de trois fibules, et de deux anneaux de jambe en bronze. Dans la partie supérieure du remplissage de la fosse, une seconde inhumation légèrement plus tardive a été placée. Enfin d'autres sépultures de la même phase, sont installées en périphérie de la tombe à char.

### 3.5. LT A-B

Cette période ne semble illustrée que par une seule sépulture creusée dans l'enclos précédent, à côté de la tombe à char. Le matériel métallique recueilli dans cette riche inhumation permet de la situer à La Tène B 2.

### 3.6. LT C-D1

A La Tène C et D, la nécropole se polarise dans le quart N.E. du secteur. On y trouve un petit enclos quadrangulaire ceinturant les vestiges d'un bâtiment sur poteaux. Une vingtaine d'incinérations y ont été installées, ainsi qu'une inhumation, le tout essentiellement datable de La Tène C2/D1.

### 3.7. La fin de La Tène et le début de l'époque gallo-romaine.

Enfin en limite sud du petit enclos précédent, un groupe de sépultures à incinération, dont une au centre d'un petit enclos carré, marque l'abandon du site à l'aube de notre ère. Malgré la présence de nombreux trous de poteaux visiblement associés, aucun plan de bâtiment n'a pu être nettement dégagé.

## 4.1 CONCLUSION

La nécropole de Mondelange "Schemerten" est le premier ensemble funéraire de ce type étudié en Lorraine. La découverte récente, quelques centaines de mètres plus à l'Ouest, d'un site de même nature, montre cependant que notre nécropole n'est probablement qu'une partie d'un complexe beaucoup plus important. Sur le plan régional, la qualité et la quantité des données recueillies permettront, tout en affinant la chronologie, de mieux cerner les relations qu'entretient le Nord de la Lorraine avec les zones septentrionales limitrophes (Sarre, Palatinat, Champagne, Ardennes). Enfin, cette nécropole est également le témoin de l'existence d'un pôle économique et politique important à la confluence de l'Orne et de la Moselle, entité qu'il s'agit désormais de définir avec plus de précision.

## OCCUPATION DU BRONZE FINAL III B ET GALLO-ROMAINE PRECOCE A DEOLS "LE MONTET" (INDRE)

Chaigneau Cyrille et Hamon Tony\*

### Historique des recherches

Le gisement du Montet est situé sur la commune de Déols (Indre) (fig. n°1), à la jonction entre la R.N. 20 et la R.N. 151, sur la parcelle cadastrée 80, surplombant la vallée d'un bras secondaire de l'Indre. Ce secteur était menacé par des travaux de réaménagement du contournement Est de Châteauroux. L'intervention, d'une durée de 3 mois et demi, a suivi une étude d'impact menée sous la direction de Sophie Krausz (Krausz 1994).

Le site du "Montet" fut signalé en 1980 par D. Audoux, suite à la découverte de mobilier attribué au Sauvétérien, Néolithique final et Age des Métaux, échantillonné sur l'emprise de l'intervention alors en friche (Audoux, Dubant 1990). Les artefacts furent découverts dans les remblais de comblement de la carrière qui exploitait l'extrémité du plateau, dans le talus situé en bordure de la R.N. 20 et dans des ornières de véhicules tout-terrain.

Les indices de sites et les sites protohistoriques sont nombreux dans la périphérie proche du "Montet". Ainsi une épée en bronze, de type de Gündingen est signalée sur la commune de Déols sans plus de précision (Dechelette 1927, p. 210). Elle pourrait peut-être faire partie de la nécropole découverte sur la commune de Brion au lieu dit "Les Grandes Chapelles", distant de 2 km du "Montet" (Buschenschutz et al. 1979), (Hamon 1994).

### Résultats de l'intervention

Le site du "Montet", gisement diachronique, présente pour les périodes les plus récentes, des ensembles de l'âge du Bronze final III B et de la période gallo-romaine précoce.

#### Le Bronze Final

Ainsi, les structures de l'âge du Bronze final III B sont réparties sur une surface de 5000 m<sup>2</sup> à l'intérieur de l'emprise avec une concentration principale dans l'extrémité Est de la parcelle. Du matériel attribuable à la même période provenant de la parcelle situées de l'autre côté de la R.N. 151 (fig. n°2) laisse penser que le site originel atteignait plus de 2 hectares. Ainsi la R.N. 20 et la

R.N. 151 traversent ce gisement et l'ont largement détruit lors de leur réalisation.

Cet ensemble, en cours de traitement et d'étude, est constitué de 9 fosses à comblement terminal détritique auxquelles il faut rajouter d'éventuels trous de poteaux.

Ne sera présenté dans cet article, que le matériel issu d'une de ces structures (str. 201) (fig. n° 4). Cette fosse polylobée d'environ 2,5 m. de diamètre présente un comblement classique. Après quelques rejets sporadiques de matériel, se forme un épais remplissage naturel dû à la dégradation des parois et qui piège du matériel plus ancien. Cette couche est scellée par un remblais anthropique rapide de nature détritique. Plus de 100 vases ont été individualisés dans cette fosse, dont certains, très fragmentés, ne sont représentés que par quelques tessons.

Il est certain qu'une partie de cet ensemble céramique est le résultat de rebuts de cuisson. En effet certains vases, cuits d'abord en atmosphère réductrice puis en atmosphère oxydante, se sont cassés pendant la cuisson et présentent des tranches largement oxydées. Cela laisse à penser qu'une partie de l'ensemble a été produit sur le site. Quelques morceaux de paroi de four et un pâton d'argile viennent confirmer cette hypothèse. Le dégraissant est en grande partie siliceux, ce qui correspond au limon sableux qui constitue le substrat local. Quelques céramiques fines à pâtes noires présentent un dégraissant micacé, qui peut provenir du fond de la vallée de l'Indre. D'autres céramiques sont de toutes évidences importées (céramique à pâte fine, engobée à l'hématite)

La céramique de fort diamètre, sans doute produite sur place donc, est bulbeuse, à bord déjeté, avec un épaulement très peu marqué. Elle est décorée soit de cordons à impressions digitales, voire torsadés, ou d'un décor en ligne, estampé à la baguette ou au doigt sous le bord. L'un des vases présente une double rangée d'impressions triangulaires à la baguette. Il en va de même pour une autre série de vases plus fins. Cette série s'inscrit largement dans une tradition Bronze final.

Un petit bulbe d'oignon à pâte fine noire, très fragmenté, présente un décor incisé sous le bord.

Les formes ouvertes sont représentées par des assiettes à marli, très fragmentées et incomplètes agrémentées à l'intérieur d'une engobe à l'hématite, de jattes hautes à bord biseauté, et d'une importante série de coupes à profil extérieur arrondi convexe dont une présente à l'intérieur, près du fond un décor de quatre cannelures horizontales.

Une forme basse de type bol sans anse présente à l'extérieur un décor incisé de fausses grecques.

Nous signalerons également une coupe à une anse entourée de cannelures concentriques ainsi qu'un bord portant une anse décorée de cannelures verticales parallèles.

Le mobilier de bronze est composé de perles en taule très fine (1,5 mm de diamètre), d'une épingle à tête enroulée et d'une autre tige d'épingle probable.

#### Le gallo-romain précoce

L'ensemble du Ier siècle, sans doute partie intégrante d'un enclos quadrangulaire, présente trois tranchées implantées successivement. Seule la tranchée interne a pu être suivie et partiellement fouillée. L'extrémité Sud de l'interruption est élargie dans son extrémité Sud par une fosse de 3 mètre de longueur dont le remplissage est, semble-t-il, détritique. Le mobilier du remplissage est composé de trois cruches de pâte orangée, d'une coupelle à surface métalliscente et d'un fragment d'amphorette à pâte blanche de l'Allier.

Seule une fosse a pu être vue à l'intérieur de l'enclos. Elle est située à proximité de l'interruption précitée. D'un module de plus de 3,50 m., elle était remblayée à l'aide de produits de démolitions. Une monnaie de bronze a été trouvée dans les terres de remblai.

#### Conclusion

Le corpus céramique du Bronze final III B du "Montet" s'intègre avec celui du Bassin parisien et du Massif Central des IXe, VIIIe et VIIe siècle avant J.C.. Ce petit groupe céramique vient étoffer un corpus régional encore très largement inédit, et dont l'étude pourrait constituer, à terme, un important ensemble de référence régional et inter-régional.

Les structures gallo-romaines restent difficiles à interpréter sans une vue d'ensemble de l'occupation des sols à cette période. Néanmoins la découverte, puis la fouille d'un fanum gallo-romain à 100 m des limites de l'emprise ainsi que celle d'une sépulture du Bas-Empire à l'Ouest du site ; la présence probable d'une petite occupation, liée

peut-être au sanctuaire proche, sur la parcelle des "Petits Maussants", de l'autre côté de la R.N. 151, semble indiquer une représentation très dense de la période antique sur la commune de Déols.

\* responsable du chantier.

#### Bibliographie

Audoux, Dubant 1989. AUDOUX (D.) et DUBANT (D.).- "Dix ans de prospections archéologiques au Nord de Châteauroux". *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry*, n° 99-100. p. 23-32.

Audoux, Dubant 1990. AUDOUX (D.) et DUBANT (D.).- "Note sur la présence de céramique dite des "Champs d'Urnes" dans le sud de la Champagne berrichonne". *L'Indre et son passé, Groupe d'Histoire et d'Archéologie de Buzançais*, n° 21. p. 71-75.

Buchsenschutz, Willaume, Gablin 1979. BUCHSENSCHUTZ (O.), WILLAUME (M.) et GABLIN (P.).- "Le site Bronze final - 1er âge du Fer des Grandes Chapelles à Brion (36)". *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome fascicule 10-12. p. 408-420.

Déchelette 1927. DECHELETTE (J.).- *Manuel...*, tome III.- (2ème édition).

Hamon 1994. HAMON (T.).- "Brion "La Pièce de la Grandes Routes" proches des "Grandes Chapelles"". *Association Française Pour l'Etude de l'Age du Fer, Bulletin Intérieur*, n° 12. p. 42-46.

Krausz 1994. KRAUSZ (S.).- "Le Montet, Les Petits Maussants, commune de Déols". *Autoroute A 20 Vierzon-Limoges. Le Contournement de Châteauroux (Indre), Rapport de diagnostic archéologique*. p. 18-58.

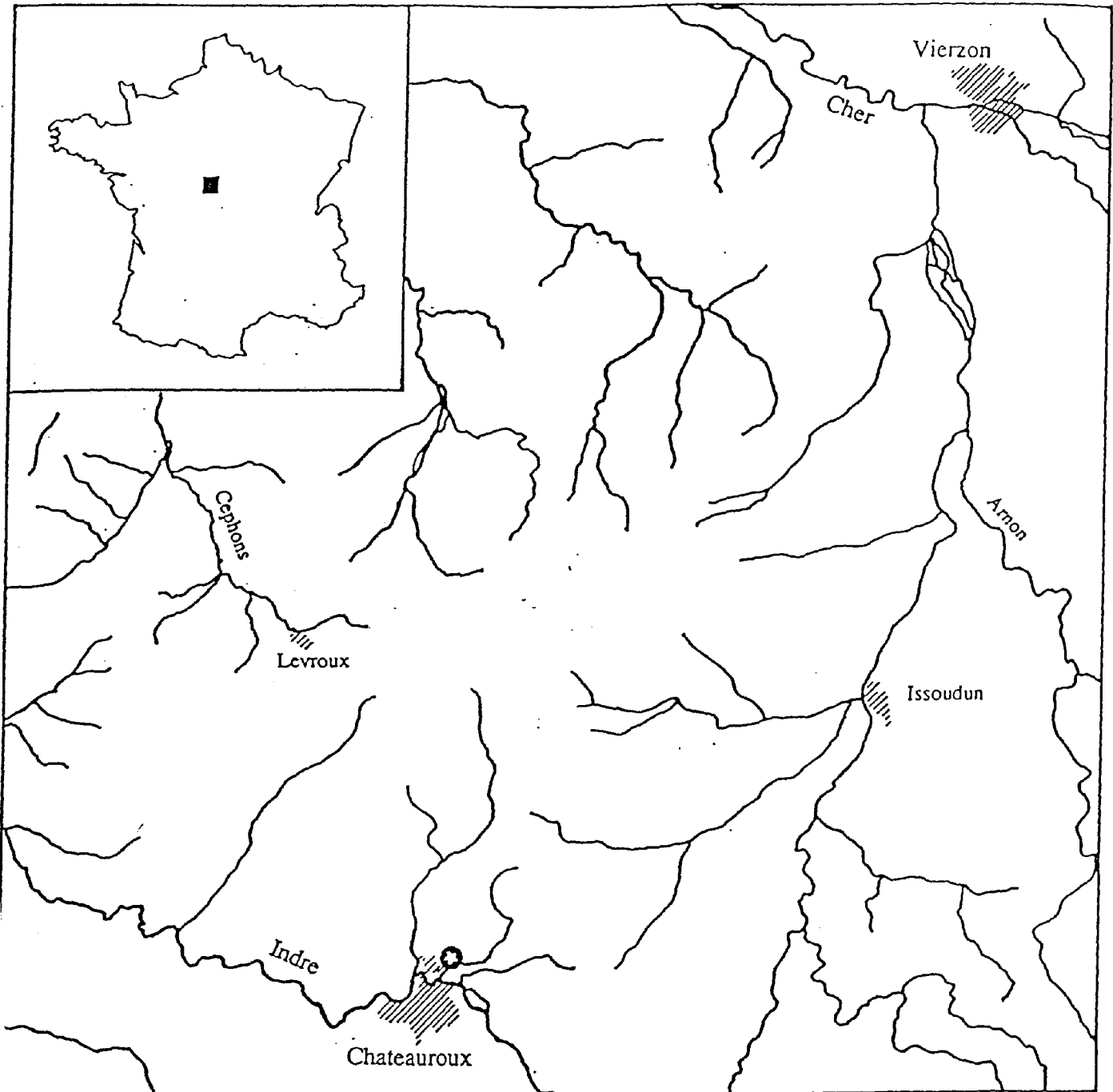


Figure n°1 : Plan de situation du site du "Montet", (étoile sur fond noir).



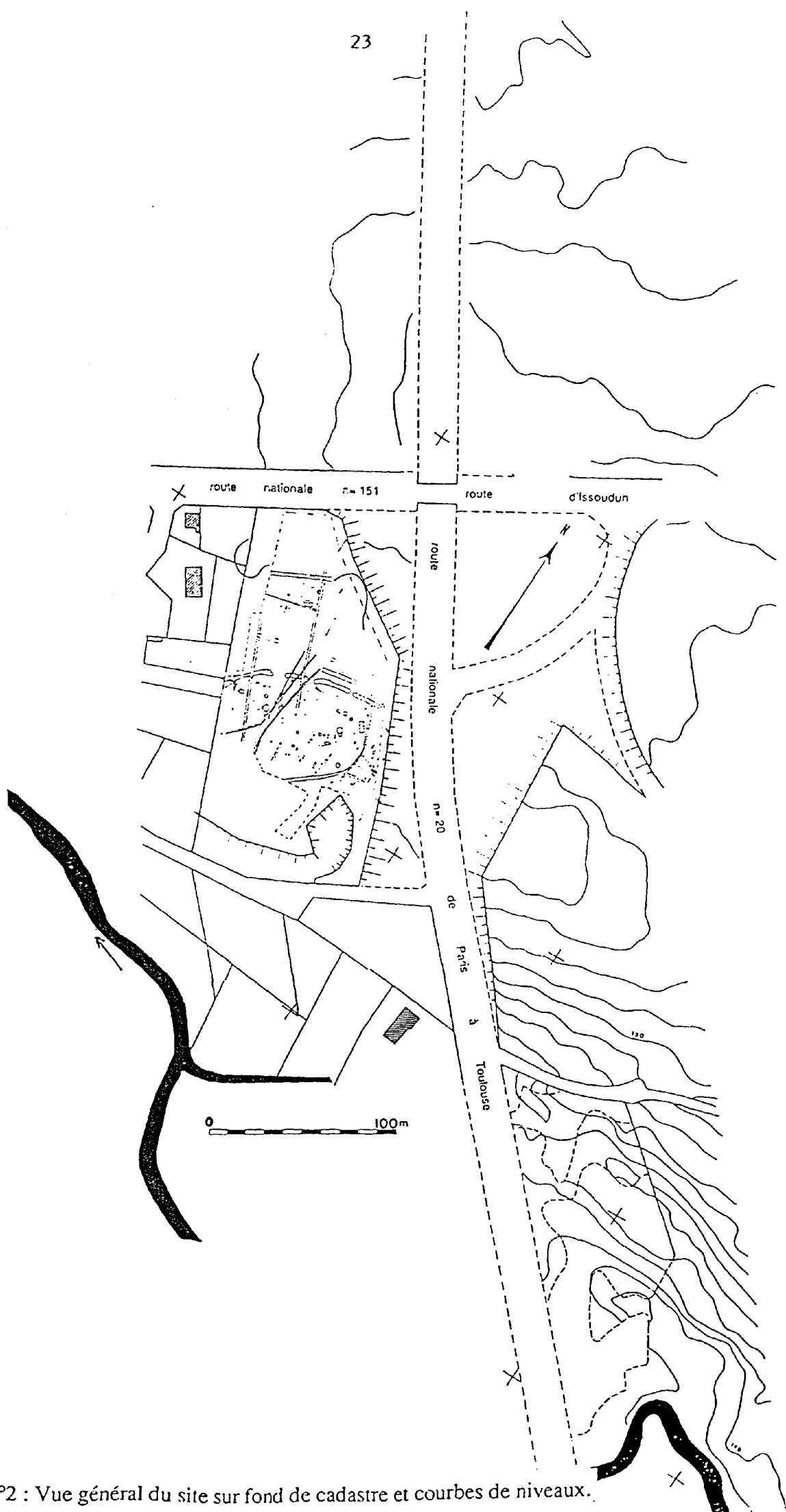
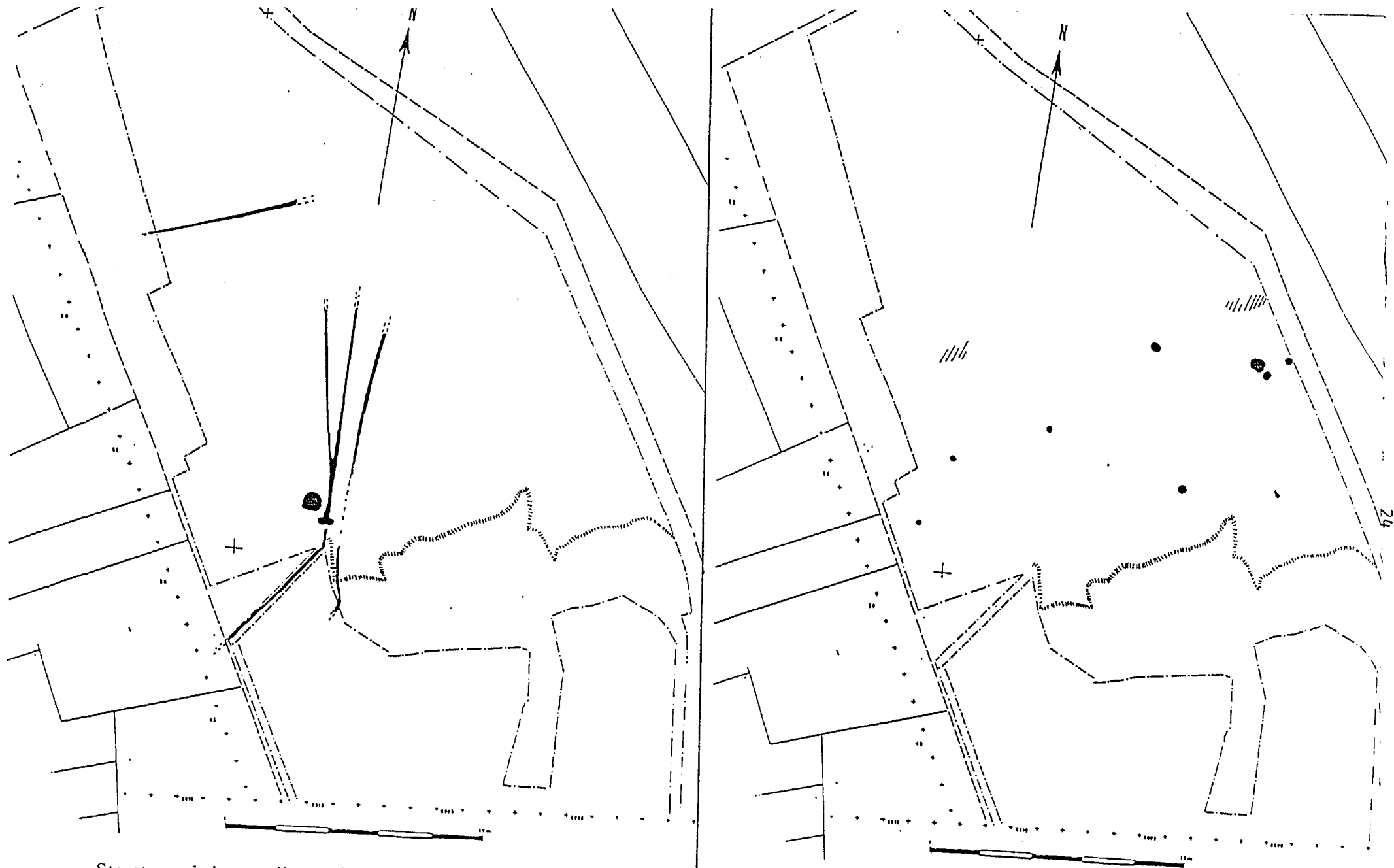


Figure n°2 : Vue général du site sur fond de cadastre et courbes de niveaux.

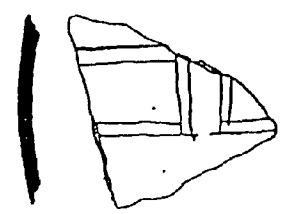
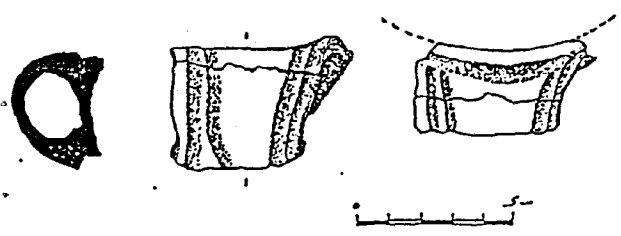
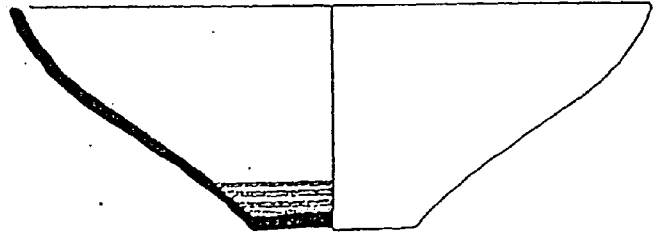
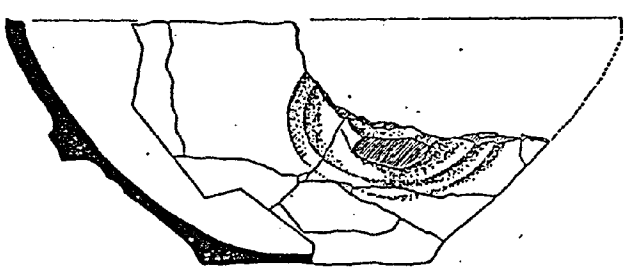
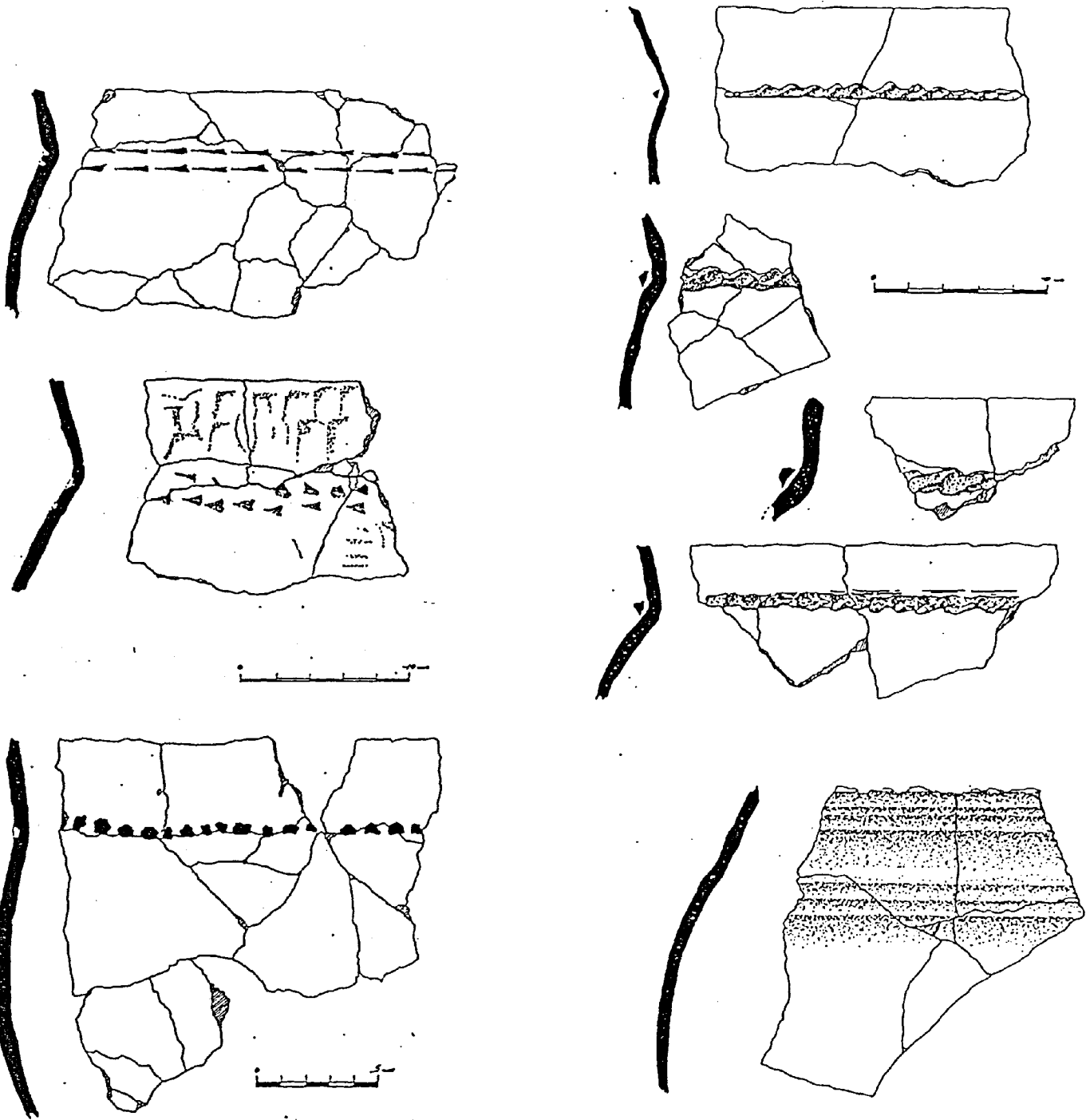


Structures de la première moitié du 1er Siècle après J.C.

Structures de l'Age du Bronze final III B.

Figure 3 : plans phasés

Figure 4 : céramique issue de la Structure 201 : Bronze final III B



Patrick GALLIOU, Barry CUNLIFFE

### LE YAUDET EN PLOULEC'H (Côtes-d'Armor)

Connu depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle au moins par les découvertes de mobiliers antiques faites sur son sol, le site du Yaudet jouit d'une situation remarquable, à l'interface de l'espace maritime de la baie de Lannion et d'un hinterland agricole traversé par le Léguer, dont il occupe, à l'embouchure, la rive méridionale. Ce promontoire granitique, culminant à + 61 m, est fermé, du côté terre, par un gros rempart qui se prolonge vers la rivière et en protège les accès orientaux et septentrionaux. Les falaises qui le bordent au sud et à l'ouest devaient suffire à défendre ces faces de la péninsule.

En dépit de ces potentialités, le Yaudet n'a connu que de rares et brèves interventions archéologiques avant que soit mis sur pied, en 1991, un programme de fouilles suivies menées par des étudiants et personnels du Centre de recherche bretonne et celtique de l'Université de Bretagne Occidentale (Brest) et de l'Institute of Archaeology de l'Université d'Oxford et dirigées par les signataires de ces lignes.

Les premières campagnes de fouilles ont montré que le promontoire du Yaudet avait été fréquenté dès l'Age du Bronze, comme en témoignent divers éléments épars dans des niveaux postérieurs (céramiques, silex, pointe de flèche du Bronze Ancien) et une structure funéraire, brièvement fouillée dans les années 70, ainsi qu'une série d'épées du Bronze Moyen recueillies dans les sables de la rivière, au pied du Yaudet. L'essentiel de l'occupation ancienne appartient cependant à l'Age du Fer, et plus précisément aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles avant notre ère. Ainsi, à la pointe nord-est, ont été partiellement reconnus plusieurs murets, largement masqués lors de l'édification du rempart, et correspondant vraisemblablement à des habitats établis en bord de rivière. Le mobilier qui leur est associé les date du -II<sup>e</sup> siècle, ce que ne contredit pas la présence, au sommet du promontoire, d'un fragment de stèle laténienne, dont les angles épannelés portent des cavets caractéristiques.

La phase majeure de cette occupation protohistorique correspond cependant à l'édification d'un ensemble rempart + fossé, appuyé sur des chaos granitiques et de très fortes ruptures de pente, et qui, dans son état actuel, présente près de douze mètres de dénivellation, le rempart lui-même ayant une quinzaine de mètres de large, si l'on y inclut son escarpe. Les premiers sondages ont montré que le rempart était un *murus gallicus* muni d'une face parementée, vraisemblablement haute de six mètres à l'origine. L'escarpe de cette masse de pierres entassées était organisée en gradins, recouverts de couches de terre et de mottes de gazon.

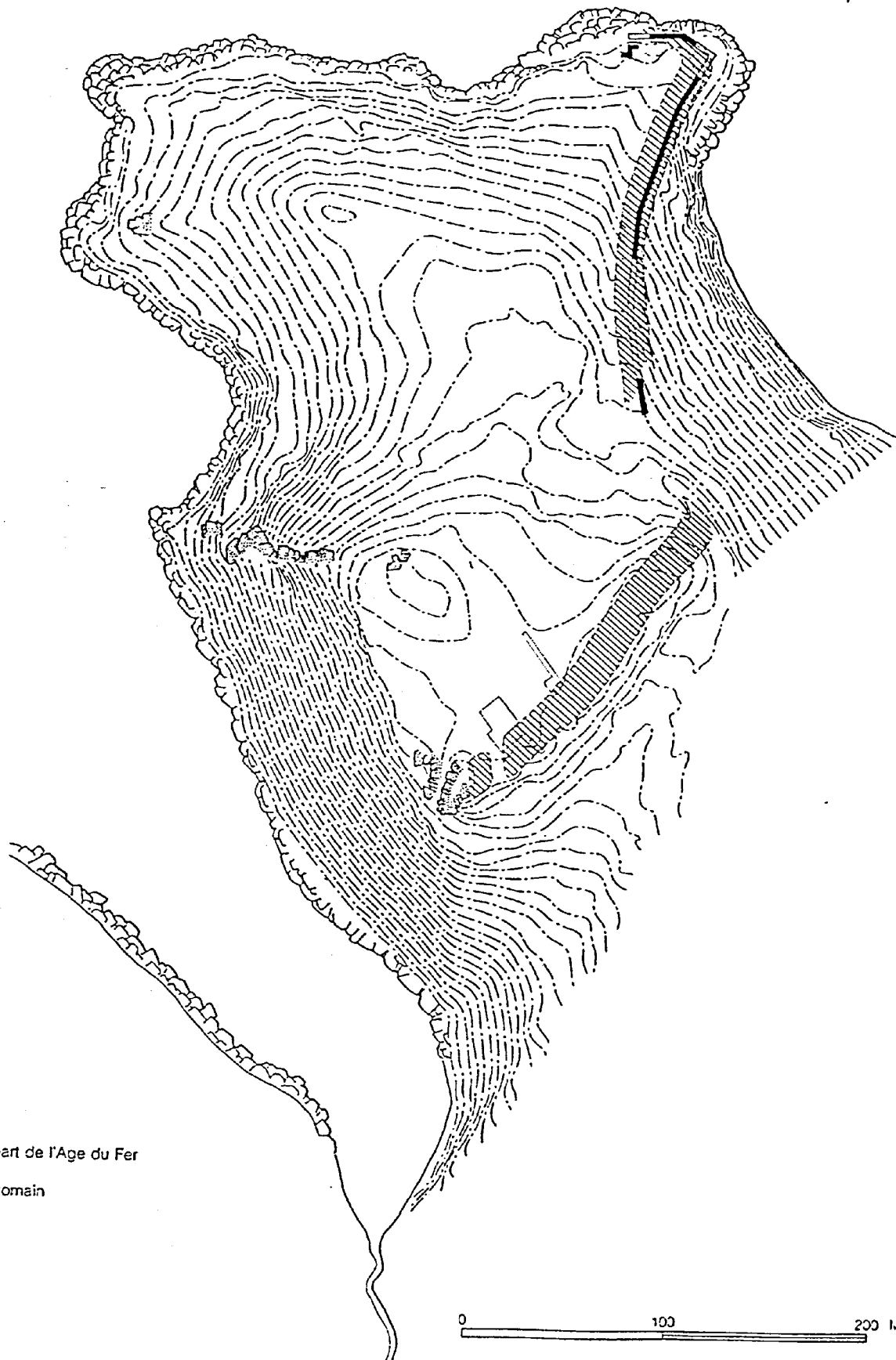
Dans ce rempart s'ouvriraient au moins deux portes. L'une, si l'on en croit les ornières se dirigeant vers cette zone, était située dans l'angle sud-ouest du site, l'autre, à l'opposé, menait à la rivière, dans un secteur où fut aménagée, au Bas Empire, l'une des portes de la fortification romaine. Nous connaissons encore mal l'organisation de l'occupation à l'intérieur du site ainsi protégé, beaucoup des structures ayant été annihilées par les travaux postérieurs, du début de l'époque romaine à la fin du Moyen Age. Le mobilier provenant de cette occupation est relativement

abondant (monnaies, bracelets de lignite, céramique, amphores Dressel IA, etc.) et correspond bien à un faciès de la première moitié du -Ier siècle dans l'Ouest de la péninsule armoricaine. La présence d'amphores, de monnaies osismes, coriosolites et abrincates, permet par ailleurs de penser que ce site maritime des Osismes fut, comme ceux d'Alet (Saint-Malo, I.-et-V.), Hengistbury Head et Mount Batten, impliqué dans les "commerces" trans-Manche de la fin de l'Age du Fer.

La dernière phase d'occupation du site à l'Age du Fer est marquée par un très net étoffement du rempart, dont on doubla quasiment l'épaisseur dans l'angle nord-est par un apport de terre et de pierres masqué par une face parementée. Nous ne savons pas encore cependant si, au sommet du promontoire, le rempart fut également rehaussé. Le mobilier associé ne permet pas de dater avec suffisamment de précision ce renforcement des défenses dans le -Ier siècle. Il est certes tentant d'y voir l'effet des incertitudes du temps de la Conquête, un phénomène semblable ayant été observé par Mortimer Wheeler au Camp d'Artus en Huelgoat. (Finistère).

Patrick GALLIOU, Barry CUNLIFFE

LE YAUDET, PLOULEC'H  
Age du Fer et époque romaine



## L'habitat protohistorique de Longueil-Sainte-Marie "L'Orméon" (Oise)

Stéphane Gaodefroy

L'ouverture d'une carrière d'extraction à "L'Orméon" sur la commune de Longueil-Sainte-Marie (Oise) complète l'intervention archéologique réalisée dans ce secteur en 1990 à l'occasion de la construction de la ligne TGV.

L'opération a débuté en mai 1994 par le décapage intégral de deux zones distinctes couvrant un total de 6 ha. Il révéla un vaste ensemble de structures appartenant à un habitat - fosses, fossés, bâtiments sur poteaux - que l'on peut dater pour l'essentiel de La Tène ancienne. La présence de quelques fosses datées du Hallstatt ancien ou moyen et d'un enclos de La Tène finale, montre une occupation presque continue pendant sept siècles.

La continuité de l'occupation de cet endroit s'explique par la topographie du lieu. Les structures d'habitat sont situées sur une langue sableuse d'une centaine de mètres de large, bordée de part et d'autre par deux dépressions marécageuses inscrites dans le prolongement des marais de Sacy. Cette situation rappelle le site voisin de Houdancourt "Les Trente Arpents" où un chenal longeant un habitat de La Tène ancienne avait livré de très nombreux pieux en place appartenant à une série de quatre ponts. A "L'Orméon" la faible profondeur du chenal et l'absence de sédiment tourbeux rend peu probable la découverte de telles structures.

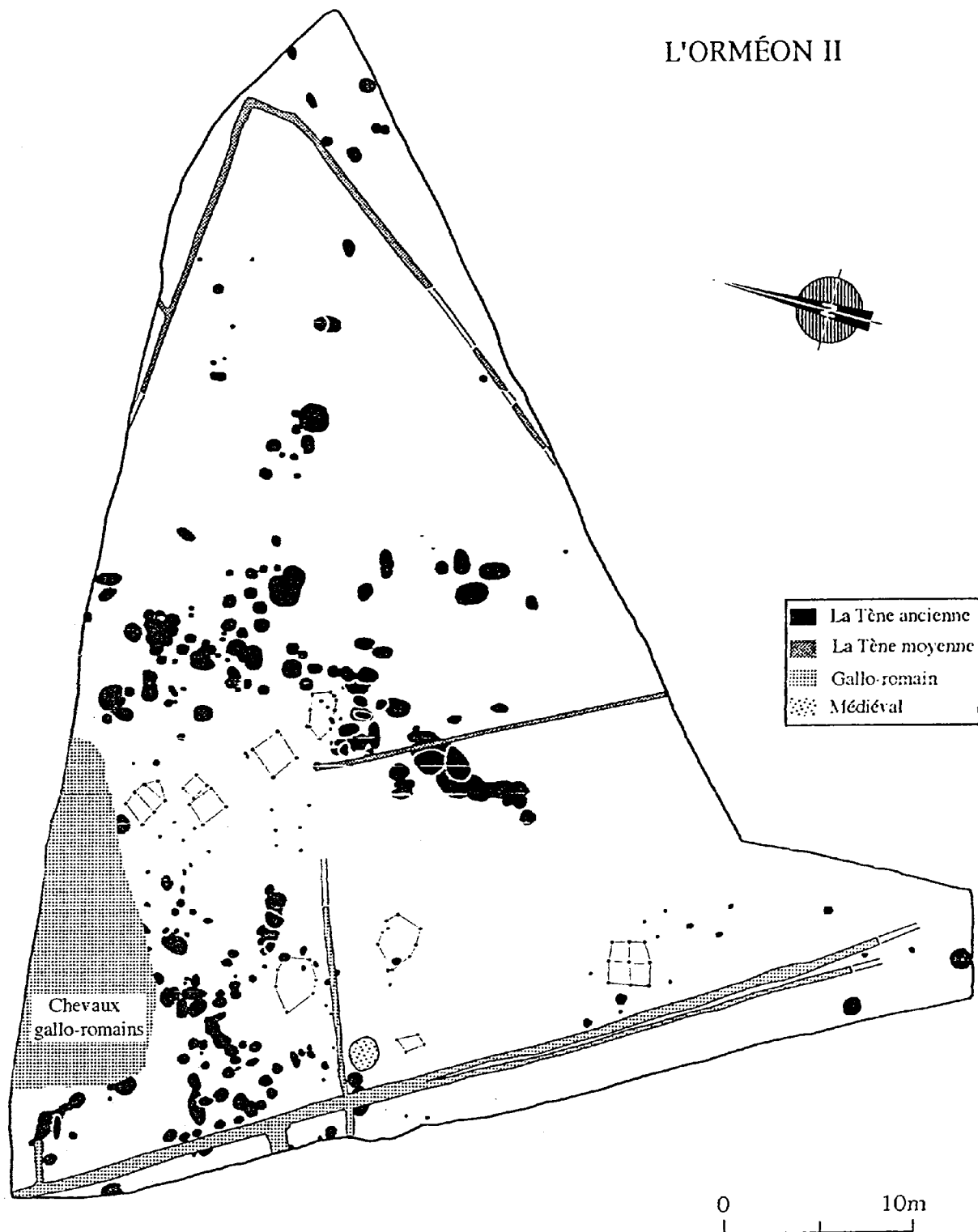
La fouille, interrompue à la fin de l'été 1994, a repris en novembre. La densité importante de structures - plus de 700 - nous oblige à privilégier certains vestiges. Ainsi nous nous concentrons sur les fossés de La Tène finale, large de 2m et profond de 1,10m, qui livrent de très nombreux restes osseux bien conservés. La fouille par ensemble stratigraphique et par mètre carré permettra de réaliser une étude spatiale de la répartition des vestiges.

La trentaine de bâtiments répartis sur l'ensemble du site va aussi retenir notre attention. Il s'agit de greniers de stockage sur quatre, six ou neuf poteaux et de quelques bâtiments d'habitation de plan rectangulaire. L'enregistrement de l'ensemble de ces bâtiments nous fournira un catalogue précieux pour la connaissance des formes d'habitation de La Tène ancienne.

Enfin, nous allons nous attacher à fouiller un ensemble curieux de restes osseux de chevaux, groupés en une dizaine de petits amas, auxquels sont associés de petits vases stéréotypés datés du IV<sup>ème</sup> siècle de notre ère. Le détail de ce dépôt est pour l'instant inconnu de même que son interprétation.

## LONGUEIL-SAINTE-MARIE

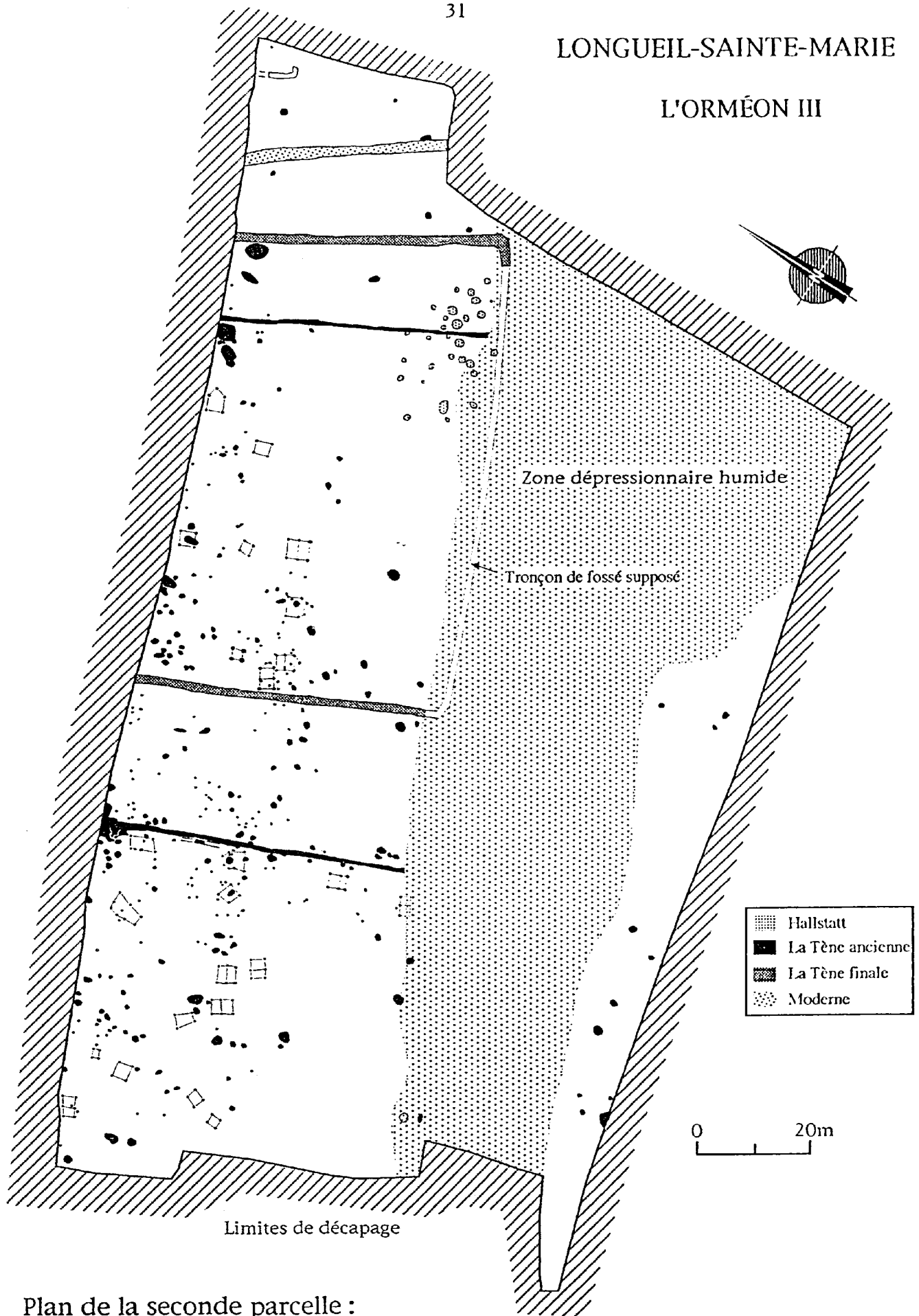
## L'ORMÉON II



Plan de la première parcelle :

L'ensemble de cette zone a été fouillé, à l'exception du secteur livrant des vestiges de chevaux, qui sera fouillé ultérieurement.





Plan de la seconde parcelle :

Cette zone est actuellement en cours de fouille ; la disposition des bâtiments ainsi que leur nombre sont donc amenés à évoluer, de même que la datation de quelques fosses.

## FOUILLE D'UNE FERME DE TRADITION GAULOISE A HENIN-BEAUMONT (Pas-de-Calais)

Jean François GEOFFROY et Virginie THOQUENNE

### Introduction

L'opération archéologique de 1994 (15 juin - 15 novembre) sur le site de la future "Z.A.C. du Bord des Eaux" à Hénin-Beaumont, fait suite à l'évaluation réalisée en 1993 (cf. bilan scientifique de la région Nord - Pas-de-Calais 1993, p. 70) qui avait permis de conclure à une occupation plutôt romaine. Les travaux de cette année ont livré presque exclusivement des structures de l'Age du Fer bien que le site ait été occupé jusqu'aux premières décennies de notre ère, en effet les larges zones de décapage pratiquées (environ 4 hectares) ont mis au jour plusieurs états d'une ferme de tradition gauloise abandonnée à l'époque augustéenne. Une voie romaine atteste cependant une continuité dans l'occupation du site.

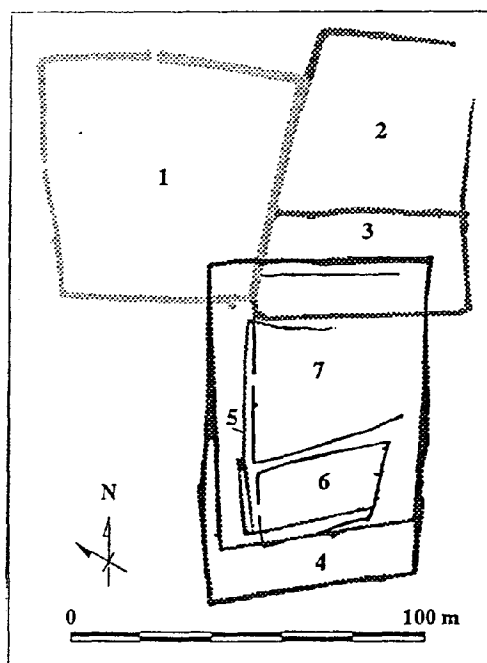


Figure 1 : plan simplifié des différents enclos de la ferme de tradition gauloise.

### La ferme de tradition gauloise : état 1.

L'enclos 1 trapézoïdal d'une surface d'environ 4300 m<sup>2</sup> est orienté Nord-Sud, il est délimité au sol par un fossé. Ce fossé est creusé dans le sol naturel : argile jaune puis craie ; sa largeur est de 2 m environ à l'ouverture, de 0,50 à 1 m au fond et sa profondeur est de 0,70 à 1 m ; le fond est partout plat et large, excepté à l'est où il est plutôt étroit et incurvé. Son remplissage unique est constitué d'une terre argileuse contenant de nombreux nodules de craie dans lequel le mobilier archéologique (faune et poterie) est inégalement abondant.

Le fossé interrompu sur les côtés Nord et Ouest ménage ainsi deux accès. De part et d'autre de l'entrée Nord, deux trous de poteaux ont pu servir à l'installation d'un système de fermeture ; cette caractéristique semble désigner cet accès comme étant l'entrée principale de la ferme. De plus, une altération du sédiment dans l'axe de cette ouverture, indiquant un passage fréquent, semble confirmer cette hypothèse.

La répartition des structures à l'intérieur de la ferme prouve une véritable organisation spatiale. L'habitat, le stockage et les zones d'élevage illustrent cette organisation interne.

Trois zones d'habitat ont été repérées : deux au Nord de l'enclos et peut-être une au Sud. La première est constituée de deux maisons assez grandes, rectangulaires, à deux nefs (11.50 x 4 m et 7.50 x 6 m) visibles au sol grâce à des séries de trous de poteaux parfois associés à des amas de craie. La seconde regroupe trois modules se rapprochant du carré, trop grands pour constituer des greniers à céréales (environ 5 x 5 m), qui peuvent constituer le noyau central de trois maisons, sachant que pour ce type d'habitat un passage sous appentis pouvait être aménagé autour.

Trois zones de stockage des céréales regroupant des greniers et des silos ont été isolées. La première est située dans l'angle Sud-Ouest de l'enclos et regroupe trois greniers. Chacun d'entre eux est matérialisé par quatre trous de poteaux formant des carrés d'une dimension allant de 2.50 à 4.50 m. L'un d'eux est doté d'une fosse centrale qui a reçu les détritiques issus du nettoyage périodique du grenier, pour cela une trappe devait être aménagée dans le plancher, (un prélèvement palynologique dans ce dépotoir pourra certainement nous dire ce qu'a contenu le grenier). La deuxième zone de stockage, proche de l'habitat, regroupe trois greniers : deux sont similaires aux précédents (de 2 à 2.50 m de côté), le troisième est de plan rectangulaire (3 x 4 m), à six poteaux. La troisième zone de stockage est extérieure à l'enclos mais probablement contemporaine : elle comprend deux silos proches de l'entrée Ouest ; l'un fait 3.50 m de diamètre et 2.30 m de profondeur et le second est plus petit et mesure 2 m à l'ouverture. Le premier présente des parois légèrement évasées et un fond chaotique, il contenait peu de mobilier.

La zone Nord de l'enclos, pauvre en structures, est délimitée au sud par un fossé en "V", étroit et peu profond (environ 0.50 x 0.50 à 0.60 m), sur lequel viennent se greffer plusieurs petits fossés perpendiculaires, le tout pouvant

former des parcs à bestiaux. Le fait que cette zone soit proche de l'entrée semble renforcer cette hypothèse.

L'organisation spatiale des installations à l'intérieur de la ferme est donc rigoureuse : aucun bâtiment n'a été construit dans l'axe des entrées; la position du seul puits repéré à l'intérieur de l'enclos est quasi centrale; l'habitat et les zones de stockage forment plusieurs groupes distincts et la zone d'élevage, écartée des zones habitées, est au Nord.

Le deuxième enclos, également d'orientation Nord-Sud, est plus petit que le premier : environ 2300 m<sup>2</sup>. Il est matérialisé au sol par un fossé qui vient se greffer sur le côté Est du premier enclos, avec un léger décalage vers le Nord.

Ce fossé mesure 2.50 à 3 m à l'ouverture et 1 m de profondeur, sa caractéristique principale est d'être double au Nord et à l'Est. La stratigraphie montre qu'il était taluté à l'extérieur et que le comblement naturel d'une partie du fossé par ce talus a nécessité d'en refaire un second accolé. Un muret de craie est alors réservé entre les deux afin d'empêcher le comblement du nouveau fossé. Aucune interruption de ce fossé n'a été repérée ; de même qu'aucun passage ne semble avoir été installé pour passer de l'enclos 1 à l'enclos 2.

Les aménagements internes sont beaucoup moins denses que pour le premier enclos. Un puits a été mis au jour mais aucun habitat en relation n'a été repéré, seuls quelques greniers ont été découverts. L'arasement à cet endroit a pu détruire toutes traces de structures. On peut néanmoins noter que l'angle Sud-Est est riche en trous de poteaux (trace d'habitat ?).

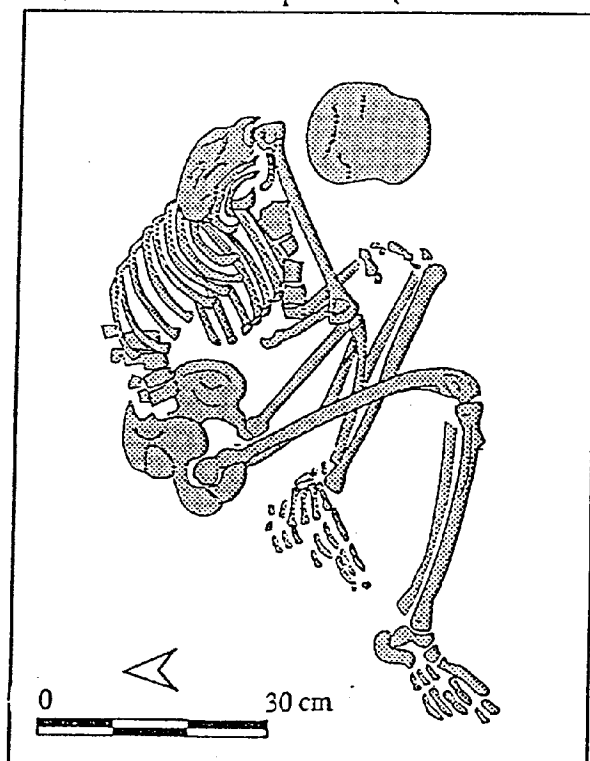


Figure 2 : squelette découvert dans le fossé de l'enclos 2.

A l'occasion d'un sondage à l'intersection d'un fossé Nord-Sud et de la branche sud de l'enclos 2, un squelette humain a été mis au jour. Il reposait au fond du fossé dans une position contractée et bien qu'aucune fosse n'ait pu être repérée, le bord sud du fossé a été recreusé afin d'y déposer le corps. Aucun mobilier n'a été découvert en rapport direct avec cette inhumation. L'étude anthropologique en cours nous apportera certainement de nombreux renseignements sur cette inhumation isolée.

Le troisième enclos, d'une surface de 1700 m<sup>2</sup> environ vient se greffer sur le côté Est de l'enclos 1 et sur le côté sud de l'enclos 2. Sa matérialisation au sol est identique aux deux précédents, à savoir un fossé en grande partie estompé par une zone de colluvions recouvrant toute la partie Sud de l'enclos. Cette large zone de colluvion masque toute installation interne. Aucun accès à cet enclos n'a été repéré. Seuls deux greniers semblent fonctionner à la même époque.

Bien que la contemporanéité des enclos 1, 2 et 3 semblent indéniable, et que l'enclos 1 ait été le centre de vie, il reste à interpréter les enclos 2 et 3 : enclos à bestiaux, agrandissement dû à un développement de la cellule familiale, etc.

#### **La ferme de tradition gauloise : état 2.**

L'état 2 correspond à une seconde ferme de tradition gauloise qui s'implante au Sud de la première, certainement abandonnée. L'enclos principal de ce deuxième état recoupe les structures précédentes à deux endroits : au Sud-Est de l'enclos 1 et au Sud de l'enclos 3. Il s'agit également d'un enclos fossoyé de forme rectangulaire. Outre cet enclos principal, le nombre important de petits fossés rencontrés dans cette zone pose des problèmes d'interprétation. En effet, aucune chronologie relative n'a pu être établie, car ils ne se recoupent pas entre eux. L'étude du mobilier permettra cependant d'émettre des hypothèses quant à la date de leur comblement.

La première phase de l'enclos 4 a une surface d'environ 4500 m<sup>2</sup> et une forme rectangulaire. Cet enclos est délimité par un fossé à fond incurvé, large de 1 à 1.50 m à l'ouverture et profond de 0.50 à 1 m. Aucun accès n'a été repéré et l'organisation interne n'apparaît pas clairement.

La seconde phase est caractérisée par un agrandissement vers le Sud du premier enclos (de 1000 m<sup>2</sup> environ). Le nouveau fossé de limite est large de 2 m, profond de 0.80 à 1 m et possède un fond plat, large de 0.60 m. Aucune nouvelle organisation interne n'est repérée si ce n'est, à l'angle Sud-Est, un puits et une zone circulaire de craie compactée (aire de battage), qui indiqueraient un habitat proche. Le comblement de ces structures date de l'époque augustéenne, alors que la première phase de l'enclos 4 semble avoir été comblée dès La Tène finale.

Trois autres enclos ont été repérés à l'intérieur de l'enclos 4. Également de forme rectangulaire, l'enclos 5 semble appartenir au deuxième

état de la ferme de tradition gauloise : il délimite une zone centrale qui rappelle le système des enclos emboîtés tels que les décrit Roger AGACHE dans son ouvrage *La Somme romaine et pré-romaine*.

Les enclos 6 et 7 ont une surface approximative de 2000 m<sup>2</sup> et 700 m<sup>2</sup>. Il semblerait qu'ils aient été recoupé par les enclos 1 et 3, auquel cas ils constitueraient le 1<sup>er</sup> état de notre site. Ils possèdent tous deux une entrée à l'Ouest caractérisée par une interruption du fossé.

Au Sud de la ferme de tradition gauloise, 3 fosses d'extraction, de 10 à 12 m de diamètre pourvues d'une rampe d'accès, révèlent une exploitation de calcaire. L'une d'elle a été fouillée : de la rampe d'accès le fond descend en pente douce jusqu'à une profondeur maximale d'1.80 m ; dans l'axe de la descente, se trouvent deux traces parallèles, profondes de 10 à 15 cm. Cette fosse a été comblée à la même époque que la phase 2 de la seconde ferme, c'est à dire tout au début du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. En effet, les mêmes catégories de céramique y ont été exhumées (urne tonnelet, *terranigra*).

### **Les structures de l'époque romaine : état 3.**

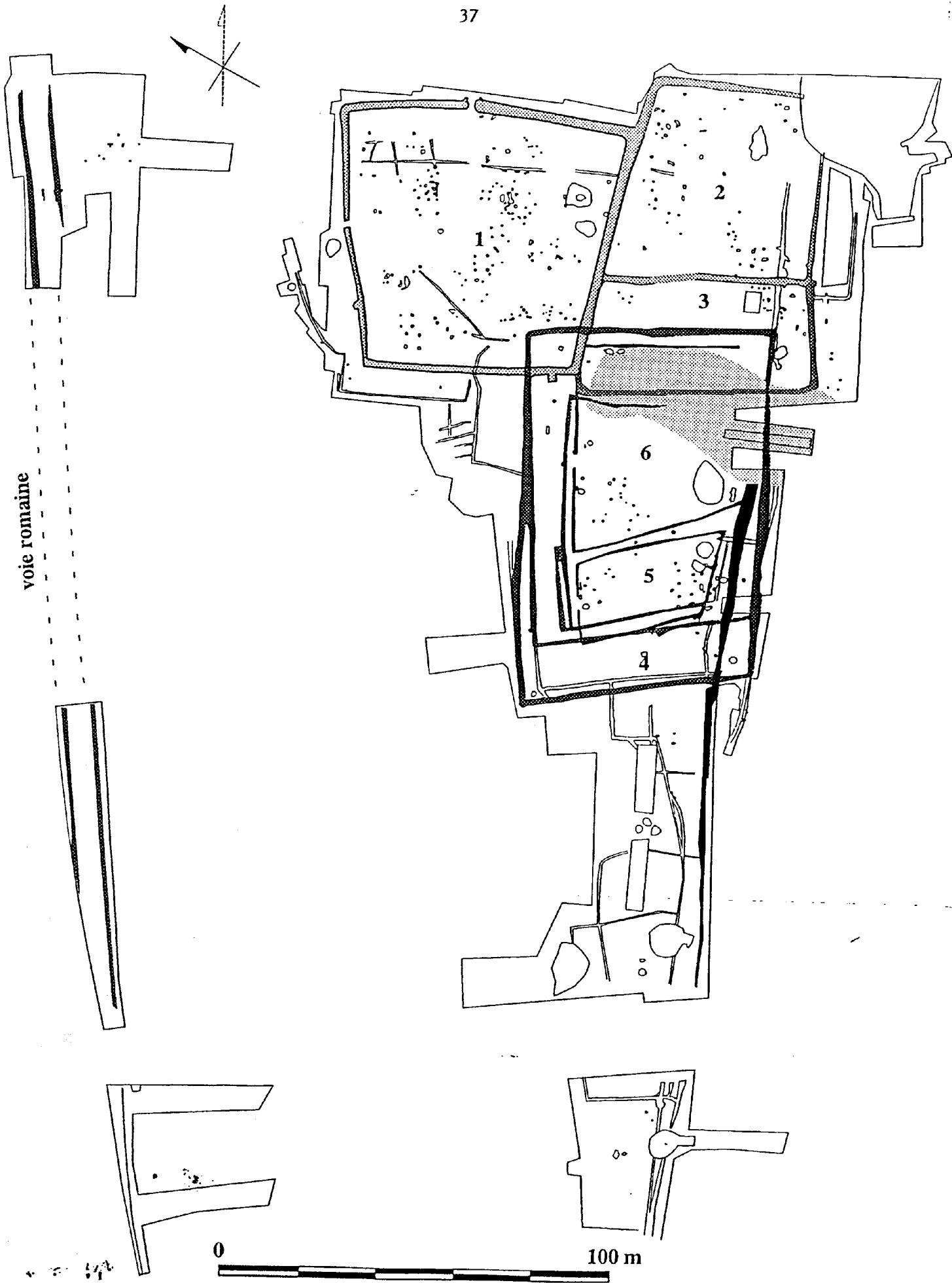
Après l'abandon du second bâtiment, le site semble totalement déserté pour laisser place à une véritable exploitation du calcaire. En effet une carrière est venue recouper l'angle Nord-Est de l'enclos 2 ; elle mesure environ 35 m de diamètre et 6 m de profondeur. Elle est plutôt à mettre en relation avec la *villa* gallo-romaine (fouillée par Pierre DEMOLON en 1971) située à 300 m au Nord.

A 200 m à l'Ouest de la carrière, une voie romaine axée Nord-Sud a été dégagée : deux fossés parallèles délimitent une zone où de nombreuses ornières ont été observées. Quelques fragments de *tegulae* ont été découverts entre les deux fossés. Cette voie est légèrement décalée par rapport au chemin moderne appelée chemin de Tournai, cependant nous sommes peut-être en présence de la voie qui menait de Tournai à Arras mais la densité des installations romaines aux alentours oblige à la prudence car elle peut correspondre à une voie interne de desserte.

### **Les structures post-antiques : état 4.**

Sur l'ensemble de la zone concernée par l'opération archéologique de 1994, ont été repérés des petits fossés parallèles (larges de 0.50 m et profond de 10 à 20 cm), distants d'environ 3 m. Ils constituent l'unique fossile d'une exploitation agricole du site entre l'époque gauloise et aujourd'hui. Un liard de 1693 a été mis au jour dans l'un de ces fossés.

Les sciences annexes telles que la céramologie, la palynologie et l'étude de la faune apporteront certainement de nombreux renseignements quant à la chronologie absolue, l'environnement végétal et les habitudes alimentaires.



Hélin-Beaumont : ferme de tradition gauloise  
(dessin V. THOQUENNE)

## LE VILLAGE DE TRANSITION BRONZE-FINAL - 1er AGE DU FER DE MEZ-NOTARIOU A OUESSANT

Les campagnes de fouille de 1993 et 1994 découvrent de nouveaux vestiges concernant le village de transition Bronze final et 1er Age du Fer sur le site de Mez-Notariou en Ouessant. Ceci complète largement les données à propos de l'organisation générale de ce village.

Le travail porte sur trois secteurs différents.

- Vers le nord-est du site la base d'un tumulus du Bronze-final - 1er Age du Fer de 4,5 m de diamètre est identifiée en 1993 (Us.76). Restent en place une partie du parement extérieur et les pierres de remplissage calées au fond d'une légère dépression circulaire spécialement creusée dans les niveaux du Bronze ancien-moyen et dans le sol naturel pour recevoir le monument funéraire. Un très beau sol empierré, couvert de galets, daté du Bronze final - 1er Age du Fer (Us.106), se raccorde stratigraphiquement au niveau de construction de ce tumulus.

- Vers le nord-ouest la fouille se poursuit près de la zone d'activité artisanale du Bronze ancien-moyen : la base d'un autre tumulus est découvert (Us.68). Subsiste une vaste galette de pierres de 10 m de diamètre recouvrant l'inhumation (collier de perles de verre et de bronze autour des vertèbres cervicales du défunt, bracelet en bronze). Une datation au Bronze final peut être proposée.

A proximité de ce tumulus la présence d'un niveau du Bronze final 1er Age du Fer est largement attestée (Us.80). De la poterie bien intéressante est découverte. Mais les couches de cette époque, qui affleurent et se confondent avec le sol actuel, ne sont pas suffisamment structurées pour que nous puissions identifier leur fonction.

Ces découvertes sont très importantes pour la connaissance de l'organisation générale du village car elles témoignent de la présence d'une zone avec des monuments funéraires ainsi que de l'aspect très soigné de ce village comportant des sols parfaitement aménagés. Nous savons que les rues étaient également empierrées. Ce n'est guère étonnant pour un établissement aussi peuplé et aussi rigoureusement structuré.

- Vers le sud-ouest une bande de terrain de 45 m de longueur est explorée sur 10 m de large, d'une part pour mieux connaître l'extention et, éventuellement, les limites de la zone centrale d'habitat du village dans cette direction, d'autre part pour vérifier si, en dépit des résultats négatifs des sondages de 1988, il n'existe pas, sous les talus actuels, des vestiges de ceinture du site protohistorique.

Le prolongement du coeur densément construit du village de transition Bronze-Fer est confirmé avec la présence de très beaux bâtiments de type I, II et III. Il est toutefois impossible d'affirmer que nous avons atteint la bordure sud-ouest de cette zone de construction dense. Celle-ci recouvre, au minimum, une surface double de celle déjà fouillée, soit 5000 m<sup>2</sup>.

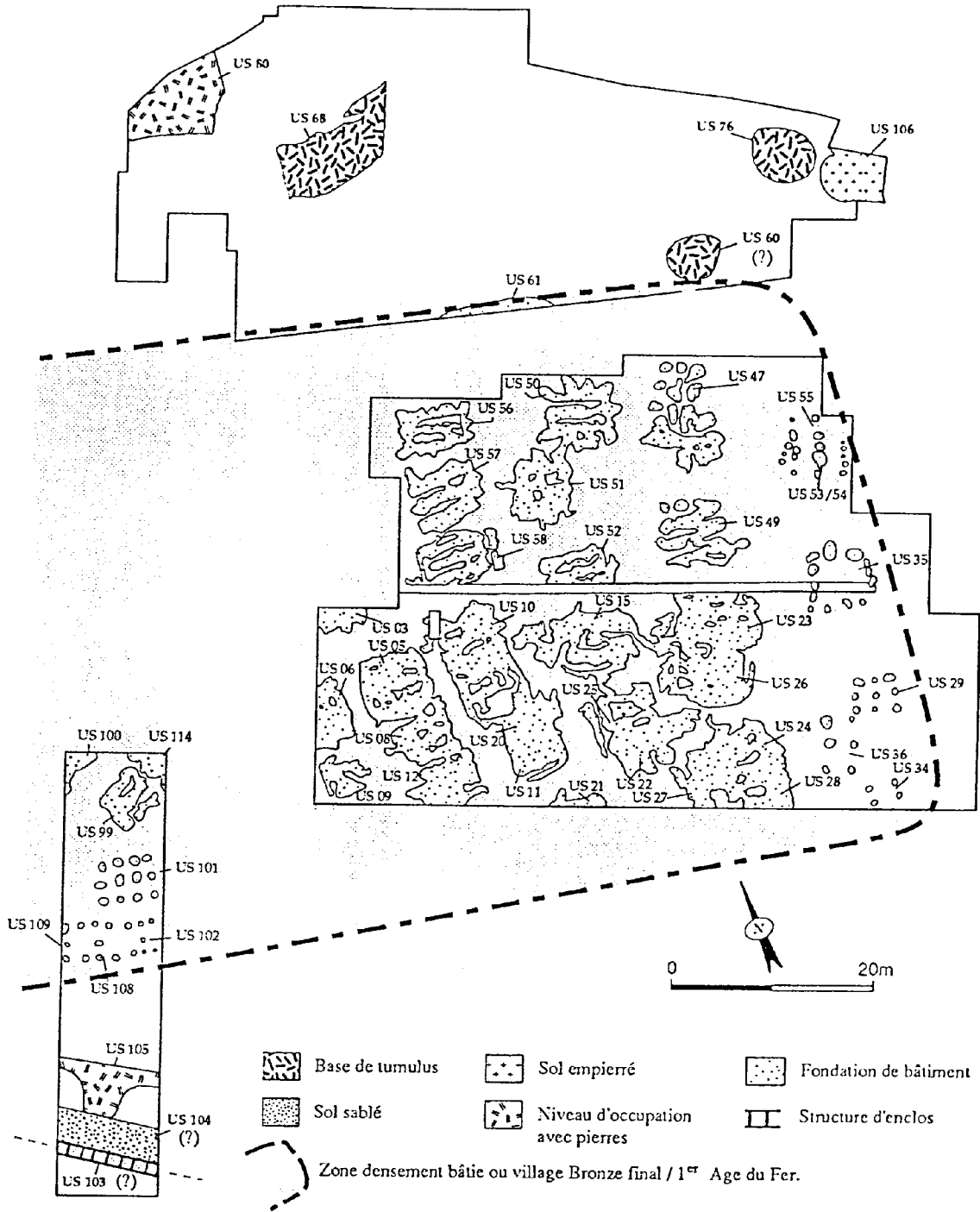
Au sud de ce sondage, sous le talus actuel, des vestiges très soignés posent problème car le caractère partiel de la fouille ne permet pas de trancher. Il peut s'agir de structures de circulation et, plus particulièrement, d'une voie ancienne. Il peut s'agir aussi des ultimes restes des sols aménagés de la zone périphérique du village Bronze/Fer bordés par la base d'une structure d'enceinte. Même si, après une très longue observation du terrain et de l'environnement archéologique, c'est vers cette seconde hypothèse que nous porte notre intuition, il est impossible de répondre avec certitude. Seule une fouille complémentaire large peut apporter la solution. Quoi qu'il en soit, l'intérêt est extrême pour la compréhension générale du site.



Deux établissements protohistoriques très différents sont nettement identifiés à Mez-Notariou : un habitat avec activités artisanales du Bronze ancien-moyen et un village de transition Bronze -Fer. L'organisation générale et la datation de chacun d'entre eux apparaît de mieux en mieux. L'ensemble du Bronze final - 1er Age du Fer couvre sans doute près de deux hectares. Un noyau central d'habitat dense organisé selon un plan orthogonal est entouré par des espaces soigneusement empierrés ou sablés. Une sorte d'esplanade septentrionale domine le village. Elle est en partie réservée à des monuments funéraires. En outre, l'hypothèse d'une enceinte est désormais posée.

Ceci confirme nos impressions, notamment les suggestions proposées lors du colloque de Winchester. Ce village daté d'une période s'étendant de 750 à 450 avant J.-C. est bien entendu très important pour la connaissance des habitats de cette époque le long de la façade atlantique.

Jean Paul LB BIHAN  
Archéologue de la Ville de Quimper  
et du Département du Finistère



OUESSANT MEZ-NOTARIOU 1994

Ensemble des structures archéologiques du village de transition Bronze / Fer.

## Les enceintes fortifiées de l'Age du Fer dans le Finistère

L'expédition britannique de 1938, dirigée par Sir M. Wheeler, a recensé dans le département du Finistère plus d'une centaine d'enceintes fortifiées de différentes périodes. Les informations recueillies dans les cahiers, constitués lors de ces prospections, ont permis de reprendre le recensement de ces structures afin d'en déterminer les caractéristiques morphologiques et leur organisation spatiale au sein du département. L'examen des cahiers inédits Wheeler, complété par différentes sources, a fait ressortir 38 sites dont la fréquentation remonterait à l'Age du Fer.

### **Les facteurs d'implantation**

#### *le relief :*

Les fortifications sont majoritairement implantées sur des promontoires ou des éperons délimités soit par l'océan, soit par la confluence de deux cours d'eau, ou bien sont présentes sur des rebords de sommets de colline et de plateau. Le relief est en relation étroite avec le type morphologique : les enceintes de contour sont situées là où le relief est le mieux marqué (chaînes des Monts d'Arrée, région de Quimper), les fortifications quadrangulaires étant préférentiellement implantées sur des zones planes ( plateau, vastes sommets de colline).

#### *les matières premières :*

Il existe sans doute une corrélation entre les gisements de matières premières et certaines fortifications. C'est probablement le cas à Kerguily en Dineault où l'enceinte quadrangulaire est à l'emplacement d'un gîte superficiel de minerai de fer. Les recherches menées au XIX<sup>e</sup> siècle sur le Camp d'Artus ont montré une exploitation ancienne des gisements de plomb argentifère aux abords de l'oppidum. Plus largement, la présence en milieu alluvionnaire de minerai d'étain peut être mise en relation avec une forte densité d'enceintes fortifiées, notamment dans le Léon et dans l'extrême sud du Finistère.

#### *les voies de communication :*

Le cas des estuaires du Goyen, de la Laïta et de l'Odet est à ce titre tout à fait exemplaire. En effet, dans les trois cas, nous avons noté la présence systématique de deux fortifications là où la rivière forme un coude et rencontre un affluent. Ces enceintes sont soit sur des rives opposées, soit sur une même rive mais séparées par l'affluent. Les voies maritimes sont illustrées par la présence de fortifications sur des portions côtières aménageables en port où en zone d'échouage (presqu'île de Kermorvan, Le Conquet ; pointe de Primel Tregastel, Plougasnou ; pointe de Kastell Ac'h, Plouguerneau).

### **Typomorphologie et surface**

Sur les 38 enceintes répertoriés, 15 sont des barrages d'éperon et de promontoire, 13 des fortifications quadrangulaires, 4 des enceintes fortifiées de contour, un cas possible

d'enceintes accolées et 5 de morphologie indéterminée. Les surfaces, généralement peu importantes, sont en relation étroite avec le type morphologique. Les superficies les plus importantes correspondent aux enceintes de contour et aux barrages d'éperon et de promontoire. Sur 31 cas dont les dimensions sont connues, seulement 12 sites ont une surface supérieure ou égale à 2.00ha et il n'existe pas de groupe intermédiaire entre les très grandes fortifications (plus de 20.00ha) et les établissements de moyenne superficie (entre 2.00 et 4.50ha).

### **Les structures défensives et les aménagements internes et de proximité**

Les remparts sont majoritairement constitués par une accumulation de pierres et de terre, mais avec parfois des aménagements plus soignés sous la forme de parements externe et interne, et dans deux cas au moins la présence de poutrage en bois (murus gallicus du Camp d'Artus, rempart partiellement vitrifié de l'éperon barré de Beg-ar-Castel). La multivallation des fortifications est visible surtout sur les éperons barrés en raison du substrat rocheux sous-jacent qui rend difficile le creusement de fossé défensif. C'est la largeur de l'ensemble qui détermine dans ce cas la valeur défensive du vallum. Ce type de défense est également présent sur trois enceintes de contour et quelques cas ont pu être reconnus sur des fortifications quadrangulaires.

Les structures internes et de proximité sont dans la plupart des cas des souterrains de l'Age du Fer ou des structures funéraires dont des tumuli. Quelques cas de structures excavées sont répertoriés sur des sites côtiers (Castel-Meur, Castel Coz au Cap Sizun ; pointe de Lostmac'h dans la presqu'île de Crozon).

### **Distribution de l'habitat fortifié dans le Finistère**

Outre la méthode des polygones de Thiessen qui met en évidence onze sous-ensembles et des zones de forte densité de l'habitat fortifié, nous avons procédé à une analyse de cartographie comparée des enceintes avec les souterrains et les ateliers de briquetage. Il a ainsi été possible de définir 7 micro-territoires qui se caractérisent par des concentrations de souterrains autour de une à trois fortifications de plus de 2.00ha. Ces sous-groupes suggèrent une organisation de l'espace en petites unités dominées par une ou plusieurs enceintes dont la vocation militaire et politique est associée à d'autres activités comme l'agriculture, l'artisanat et le commerce. La présence, à l'intérieur de ces mêmes unités, de plusieurs établissements fortifiés laisse supposer qu'il existe des fonctions complémentaires et une hiérarchisation de ces ensembles.

## L'établissement rural de Pont-Sainte-Maxence "Le Jonquoire"

F. Malrain et D. Maréchal\*

Les décapages archéologiques effectués sur une superficie d'environ 2,1 ha concernent l'est d'une terrasse sableuse dominant la plaine inondable et ses franges septentrionale (vers l'Oise) et méridionale.

L'établissement rural de Pont-Sainte-Maxence "Le Jonquoire" a été fouillé de la mi-octobre 1994 à la fin du mois de décembre. Pour cette raison, nous ne sommes en mesure de présenter que les premiers résultats de cette opération. En effet, bien que le plan semble de lecture aisée par la stratigraphie horizontale, l'analyse de la dynamique de comblement des fossés montre toute la difficulté d'appréhender les différents réaménagements de cet ensemble.

L'étude du mobilier permettra d'affiner le phasage chronologique que nous proposons ici.

L'occupation se présente sous la forme d'un enclos quadrangulaire d'environ 75 m sur 67 m orienté nord-sud. Il est défini par la présence de fossés dont les dimensions sont très variables. Les tronçons au Sud et à l'Ouest sont constitués par un fossé large de 1,50 m pour une profondeur moyenne de 0,50 m ; les segments au Nord et à l'Est sont larges de 3 m et profonds d'environ 0,80 m. L'analyse de la stratigraphie de cette portion de l'enclos montre l'existence de 3 fossés juxtaposés. Sur sa partie occidentale son tracé reprend intégralement un autre fossé de plan et d'orientation similaires mais de moindres dimensions.

Le rare mobilier provenant de ces structures permet d'avancer une occupation, continue ou non, entre La Tène D 2 et la première moitié du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.

Un troisième enclos s'imbrique dans le plan précédemment défini. Ses fossés ne dépassent pas 1 m de large pour une profondeur de 0,30 m. Lors de son élaboration quatre espaces ont été délimités par des fossés internes.

Dans l'état actuel du plan (le décapage intégral de l'établissement est prévu) aucune entrée n'est perceptible. Cependant, la proximité de la rivière n'implique pas forcément l'existence d'entrées ménagées par une simple interruption des fossés mais peut également se concevoir sous forme de passerelles.

\*C.R.A.V.O. 21 rue des Cordeliers 60200 Compiègne

A l'intérieur de l'espace défini par ces fossés, une centaine de structures ont été relevées. Elles sont principalement concentrées dans le quart sud-ouest. On y observe la présence de fosses détritiques datées du Haut-Empire, d'un puits dont les assises sont constituées de quatre dalles de 1,10 m sur 0,80 m qui s'encastrent les unes dans les autres et d'une cave de 6 m sur 4 m. Malgré la présence de trous de poteau à calages de pierres et/ou de tuiles, aucun plan de bâtiment n'est clairement identifiable ; seul un bâtiment sur sablières basses (3m X 2m) a pu être relevé pour la période gallo-romaine.

Trois bâtiments sur poteaux ont été relevés (2 sur 4 et 1 sur 5) leur matériel est attribuable à la période gauloise.

Par ailleurs, à l'Ouest de ces enclos, des greniers sur 4 et 6 poteaux ainsi que des bâtiments plus vastes sur 5 et 6 poteaux sont également laténiens. Des fossés viennent préciser l'organisation des structures protohistoriques.

L'occupation de Pont-Sainte-Maxence "Le Jonquoire" s'intègre parfaitement à la problématique sur les établissements ruraux, notamment en ce qui concerne leur évolution entre la période gauloise et gallo-romaine. Le terme d'établissement rural ou de "ferme" semble plus adapté à ce site que celui de *villa*.

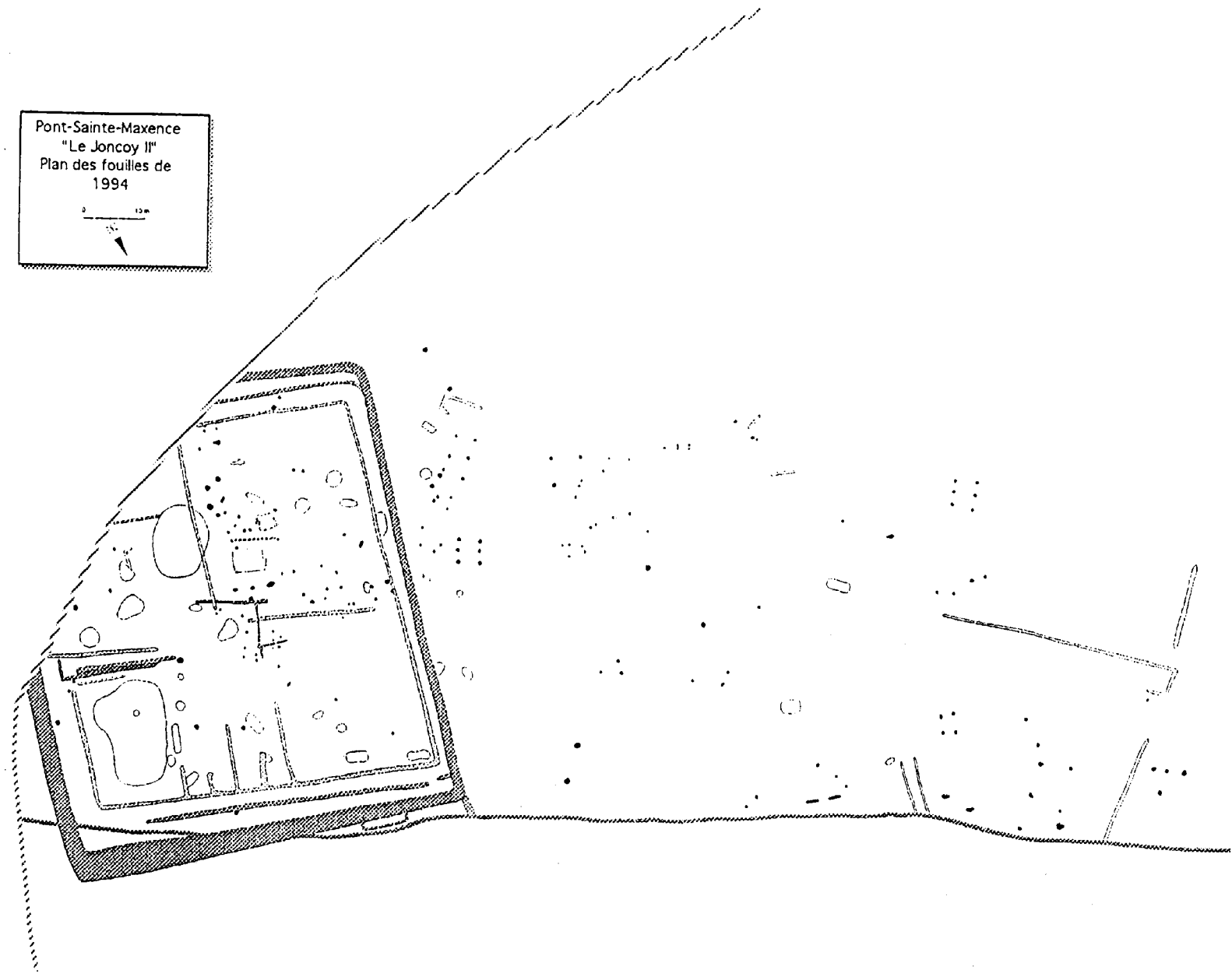
D'un point de vue micro-régional ce site enrichit notre connaissance sur l'évolution de l'expansion territoriale aussi bien pour la période gauloise que gallo-romaine.

Pont-Sainte-Maxence  
"Le Joncoy II"  
Plan des fouilles de  
1994

0 10m



45



## UN AN DE DIAGNOSTIC AU MONT-BEUVRAY

En février 1994, une équipe de terrain a été mise en place dans le cadre du Centre Archéologique Européen du Mont-Beuvray. Cette petite unité (elle se compose aujourd'hui de ... deux personnes) est appelée d'une part à intervenir dans les situations d'urgence telles que surveillance de chantier ou fouille de sauvetage, d'autre part à réaliser des projets de plus grande envergure. Ainsi, un programme topographique de deux mois sur les remparts. Mais sa mission principale est l'étude de l'organisation interne de Bibracte: en premier lieu recaler dans le système Lambert les plans du XIX<sup>e</sup> siècle dressés par Bulliot et Déchelette, puis tenter de plaquer sur le tout une trame urbaine globale.

### Autour de Bibracte: les remparts

Bibracte, dont une des étymologies proposées est "la très fortifiée", a connu plusieurs phases de fortifications: la fouille de la porte du Rebout n'a pas livré moins de cinq aménagements successifs, et ce uniquement sur le tracé du rempart connu<sup>1</sup>. D'autre part, les prospections de ces dernières années ont permis de reconnaître plusieurs segments autour du Porrey, qui apparaît de plus en plus comme un des premiers secteurs occupés sur le Mont-Beuvray, et surtout trois tronçons de rempart extérieurs aux limites de l'oppidum connues jusqu'alors.

Cette construction, probablement de type *murus gallicus*, porte la surface fortifiée à environ 200 hectares, et, fait capital, appartient à une phase antérieure de Bibracte: c'est ce que livre la lecture attentive du terrain faite par F. Schubert<sup>2</sup>.

Celui-ci en a fait un relevé approximatif, reporté sur une carte du Mont-Beuvray. Notre rôle a été de travailler plus précisément, afin de localiser les structures et de donner une idée de leur impact et de leur lisibilité dans le terrain.

Le résultat est probant: de manière générale, l'érosion et le temps ont laissé dans le terrain un replat trahissant le sommet du rempart, puis après un talus souvent très pentu (jusqu'à 80%), l'ensemble fossé/contrescarpe est resté matérialisé par un second replat

Ces relevés entreront dans une publication en cours de préparation, consacrée au travail de prospection de F. Schubert.

### A la Fontaine de l'Ecluse (fig. 1)

Une des interventions d'urgence confiée à l'équipe de diagnostic fut la surveillance de la construction d'une station de captage pour le Musée de Bibracte. La moitié d'un bassin en bois a pu être fouillé rapidement; ce bassin

<sup>1</sup> voir J.-P. Guillaumet, *Rapport scientifique: Activités 1989, Prévisions 1990*, Glux-en-Glenne, 1989

<sup>2</sup> attaché à la Römisch-Germanische Kommission des Deutschen Archäologischen Instituts, Ingolstadt



est à mettre en relation avec une série de canalisations qui devaient jouer un rôle dans l'aménagement du rempart tout proche.

Lors du relevé topographique nécessaire au recalage de la fouille dans son environnement immédiat, est apparue une excroissance semi-circulaire peu naturelle dans le tracé du rempart (en haut à gauche sur le plan), d'une longueur de 15 m environ, formant un replat d'une largeur de 4 m, qui chute ensuite brusquement en un talus très raide pour rejoindre le fossé.

Ce massif occupe une position dominante, surplombant le vallon creusé par le ruisseau de l'Ecluse: il pourrait donc s'agir d'une tour appuyée ou intégrée au rempart. Cette hypothèse n'est cependant pas une première au Mont-Beuvray, car J.-G. Bulliot décrit déjà un aménagement de ce type à l'est de la porte du Rebout<sup>3</sup>.

### Quartier du Champlain

Ce secteur, situé en amont de la voie du Rebout, a fait l'objet d'une vaste étude: après analyse des plans et de la documentation du XIX<sup>e</sup> siècle et repérage en microtopographie des anciennes tranchées de fouille, des sondages ont été implantés aux emplacements présumés de différents bâtiments.

Ils ont permis de localiser quatre bâtiments, qui parfois diffèrent sensiblement des plans: ainsi l'escalier du bâtiment n<sup>o</sup> 34bis est orienté dans le sens inverse du relevé, ou la maison n<sup>o</sup> 33 se trouve modifiée de façon plus ou moins radicale (fig. 2).

La fouille a également été menée dans la perspective d'apporter des éléments de trame urbaine pour ce quartier. Les résultats ont malheureusement été maigres: l'exploration des extérieurs de bâtiments n'ont apporté aucun élément. Déterminés à partir d'un axe connu, celui de la voie du Rebout, nous avons ouvert des sondages le long de son tracé probable, mais là encore rien de pertinent n'est apparu, si ce n'est des traces évidentes d'occupation (sols, creusements).

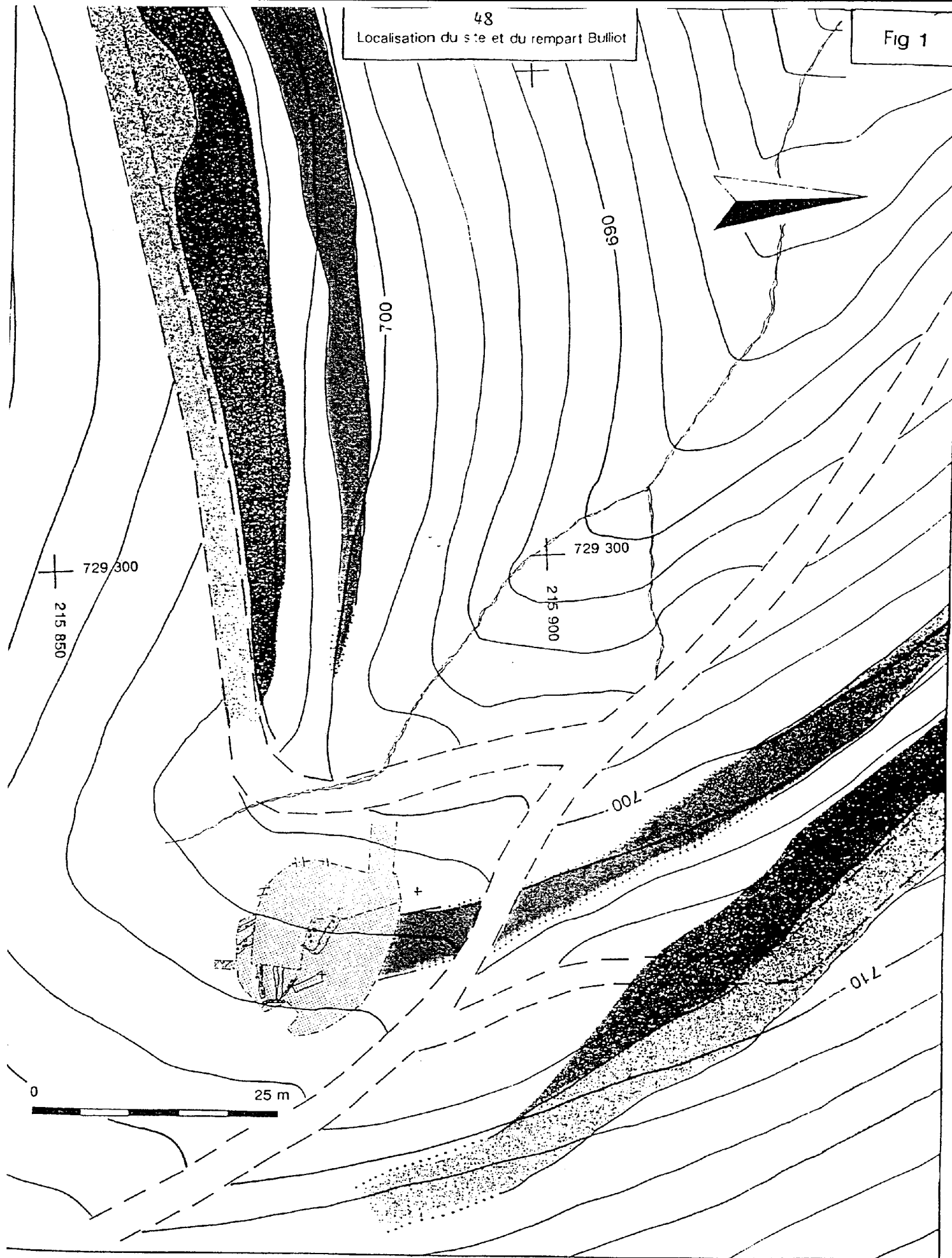
Néanmoins, à l'est du bâtiment n<sup>o</sup> 33, une couche d'amphore concassée peut être considérée comme une surface de circulation.

De fait, une question majeure, dont la réponse justifie ou non la pertinence du projet, doit être posée: les bâtiments du Champlain sont-ils tous contemporains?

François MEYLAN  
responsable de terrain  
équipe de diagnostic Mont-Beuvray

---

<sup>3</sup> J.-G. Bulliot, *Fouilles du Mont-Beuvray (ancienne Bibracte) de 1867 à 1895*, Autun, 1899, pp. 13-14



Rempart Bulliot



fossé

escarpe



sommets du rempart



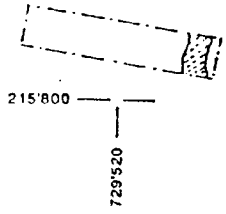
parties supposées







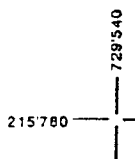
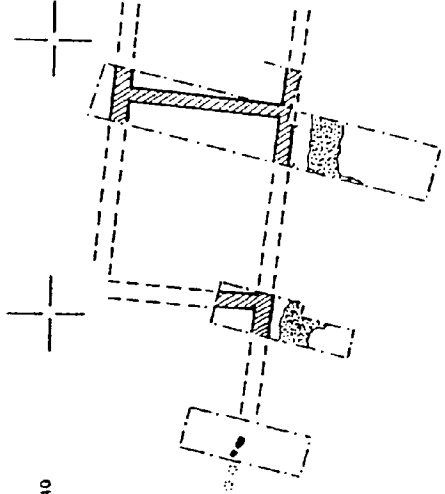
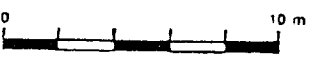
ruisseau



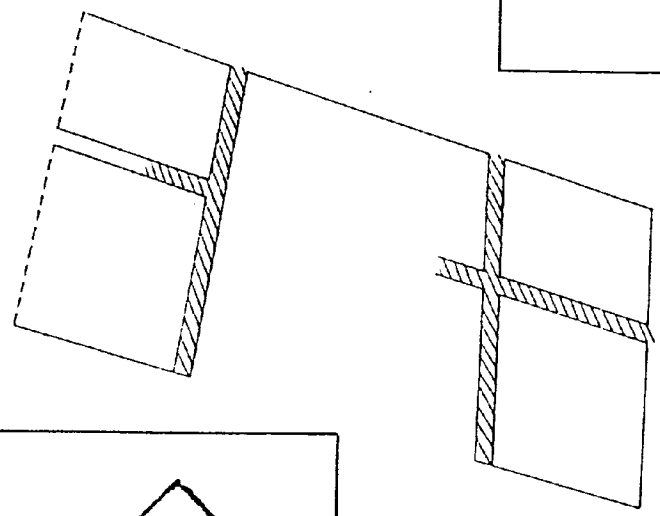
limites de la fouille



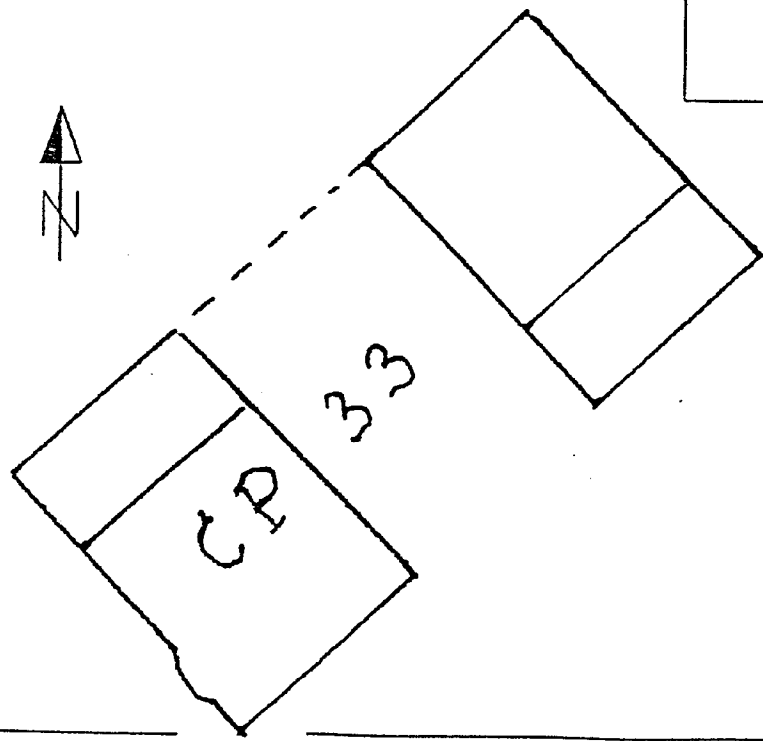
-  mur
-  mur récupéré
-  surface d'amphore concassée
-  trou de poteau



sondages diagnostic (1994)



plan Roidot (1869)



plan D'Aboville (1900)

Champlain: bâtiment CP 33

Christophe MOULHERAT

## L'utilisation du textile sur les épées du Hallstatt ancien en Europe tempérée<sup>1</sup>.

Quelques 567 épées du Hallstatt ancien (750-600 av. J.-C.) ont été découvertes en Europe, parmi lesquelles 78 conservent des traces de tissu, soit 14% de l'effectif total (carte n°1). Ces dernières sont réparties dans le centre et l'est de la France, en Autriche, en Bade-Wurtemberg, en Bavière, en Hesse et dans une moindre mesure en République tchèque. Elles sont majoritairement en fer, mais il existe quelques cas d'épées en bronze comme à Steinkirchen (Bavière) et à Asprenont (Hautes-Alpes) par exemple. En France, au moins 41 sont associées à du tissu, 32 cas ont pu être répertoriés en Allemagne, 3 en Autriche, 1 en Suisse et 1 en République tchèque.

A l'intérieur de cet espace géographique, il est possible de mettre en évidence trois modes d'association : tissu/épée.

### 1-Les épées avec fourreau en bois emballé dans du tissu (carte n°2).

La plus forte concentration est située en Allemagne avec 22 cas répertoriés sur 32 (soit près de 70%). En France, les proportions sont nettement moindres avec 9 cas sur 41 (soit 22%).

L'épée de Soucia (Jura) est un exemple d'utilisation de tissu sur un fourreau en bois. Pétrequin a pu déterminer la présence de deux planchettes de bois posées sur la lame et maintenues par une étoffe dont l'ensemble formait le fourreau (Magny, Nierlé et Pétrequin 1978, p.93). L'étude de l'épée en fer du tumulus II de Chavéria (Jura) permet d'aller plus loin dans la description, grâce à une meilleure conservation des éléments organiques. Ainsi, A. France-Lanord a mis en évidence la présence de deux planchettes de peuplier qui recouvraient la lame et une toile assez grossière fixée par de la résine sur les planchettes (Vuailat 1977, p.139). Le site de Bastheim en Bavière a également fourni une épée en fer associée à deux planchettes en bois maintenues fortement par du tissu (Cerdson 1986, p.108). H. Zürn présente un schéma de l'utilisation du tissu et du cuir sur deux épées découvertes respectivement à Gomadingen et à Hossingen en Bade-Wurtemberg (Zürn 1987, p.125, fig.32 et 33). L'épée en fer est recouverte par deux plaques en bois dont l'une est emboîtée dans l'autre, le tout recouvert de deux couches de tissu dans le cas de Gomadingen et d'une enveloppe de cuir à Hossingen. Ce premier cas de figure permet d'imaginer que la toile était bien un élément de renfort du fourreau.

### 2-Les épées avec fourreau en fer associé à du tissu (carte n°2).

Il semble que la Côte-d'Or fournisse les seuls exemples connus avec les nécropoles de Magny-Lambert, de Meloisey et de Darcey. Il est regrettable que la totalité de ces sites ait été fouillée au siècle dernier, l'état de conservation des épées est tel que la distinction de la lame et d'un éventuel fourreau en fer n'est pas toujours aisée à déterminer.

---

<sup>1</sup> Cet article a été réalisé à partir d'un mémoire de D.E.A. sur l'utilisation du textile dans les sépultures du 1<sup>er</sup> âge du Fer en Europe tempérée, présenté en 1994 à l'université de Paris I.

Il y a peu de chance pour que les traces de tissu sur le fourreau en fer aient une quelconque utilité pratique. Dans ce cas, il peut s'agir soit de la trace d'un contact avec le vêtement du défunt soit d'un rite dont la finalité nous échappe.

### 3-Les épées dont la lame est recouverte de tissu (carte n°3).

Ce type d'association est présent dans 33 cas, soit 42%. L'analyse de leur répartition montre une certaine prédilection en France avec 22 cas répertoriés pour seulement 11 cas connus en Allemagne.

Un certain nombre d'indices nous montre qu'il a pu s'agir d'un emballage. L'épée du tumulus de la Vie de Bagneux à Magny-Lambert (Côte-d'Or) présente des restes de tissu de natures différentes, sur trois épaisseurs et sur toute la longueur de la lame (Bertrand 1873, p.295). Dans cet exemple, l'armure toile est visible sur deux épaisseurs au moins et sur différentes parties de l'épée alors que l'armure croisée se limite à l'extrémité de l'arme. Aussi, il se pourrait que l'on se trouve en présence de vestiges d'un emballage pour le tissu d'armure toile et d'une empreinte du vêtement pour le tissu d'armure croisée. Le tumulus d'Aspremont (Hautes-Alpes) a livré une épée avec des traces de textiles sur les deux bords de la lame. L'épée de Doucier qui d'après J.-P. Millotte reposait sur une dalle sous laquelle avait été installé le défunt (donc sans contact avec le mort), portait des traces de tissu nettement visibles sur la lame (Millotte 1960 p.185 ; Masurel 1992).

Incontestablement, il existe un nombre de cas suffisamment important pour prouver qu'il s'agissait bien d'un emballage intentionnel et non d'un simple contact avec le vêtement du mort ou d'un élément de fourreau.

Moulherat christophe

### Bibliographie.

Bertrand A. 1873.

Les tumulus gaulois de la commune de Magny-Lambert, *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, 4<sup>es</sup>, t.34, pp.287-381.

Gerdson H. 1986.

*Studien zu den Schwertgräben der älteren Hallstattzeit*, Mainz a/Rhein, 1986, 233 p.

Gerdson H. 1989.

*Note sur les tombes à épées du Hallstatt ancien*, Osnabrück, 1989, 41 p., 24 fig.

Magny M., Nierle M.-Cl., Pétrequin P. 1978.

Le tumulus du Champ de Chat à Soucia (Jura), in *Habitats et sépultures de l'âge du fer aux environs de Clairvaux-les-Lacs (Jura)*, *R.A.E.C.E.*, t.29, 1978, pp.85-104.

Masurel H. 1992.

Vestiges textiles visibles sur les objets métalliques de Franche-Comté, l'âge du Fer dans le Jura, *Cahiers d'archéologie romande* 57, 1992, pp.65-69.

Millotte J.-P. 1960.

*Informations archéologiques, Gallia Préhistoire*, t.3, 1960, pp.184-190.

Moulherat C. 1994.

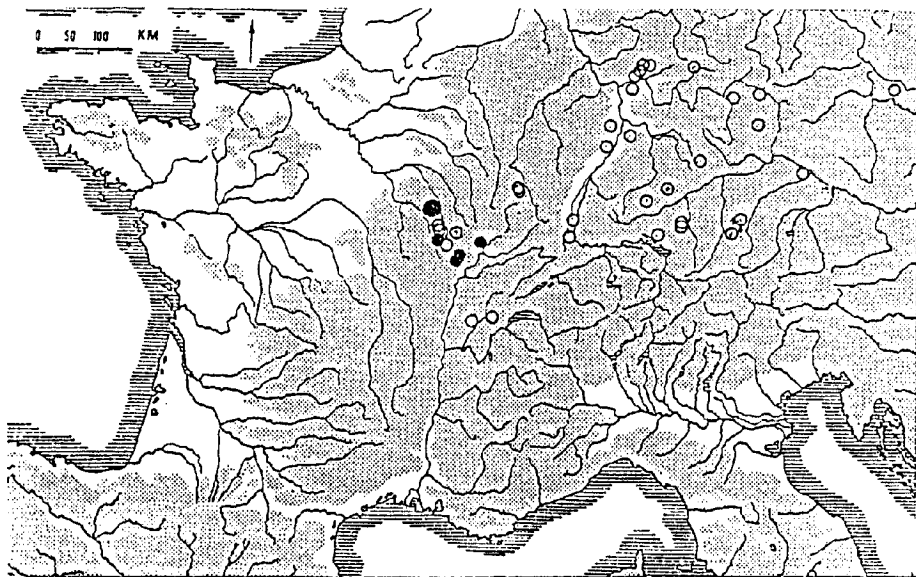
*L'utilisation du textile dans les sépultures du premier âge du Fer en Europe tempérée*. Mémoire de D.E.A., Université de Paris I, 1994, 95 p., 32 fig.

Vuaillet D. 1977.

La nécropole tumulaire de Chavéria (Jura), *les annales Littéraires de l'Université de Besançon*, 1977, 150 p.

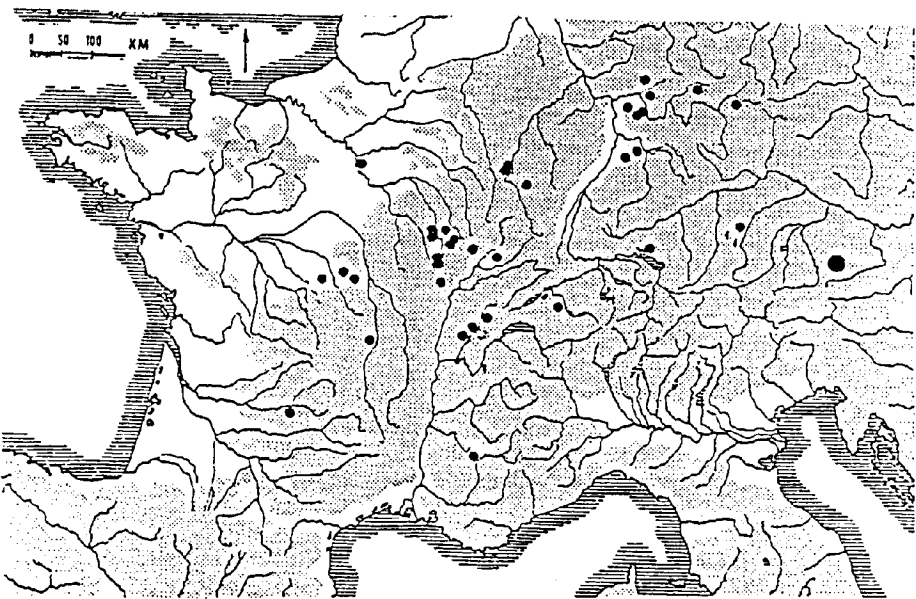
Zürn H. 1987.

*Hallstattzeitliche Grabfunde in Württemberg und Hohenzollern*, Stuttgart, Textband, pp.124-125, Tafelband, n°231, 492.

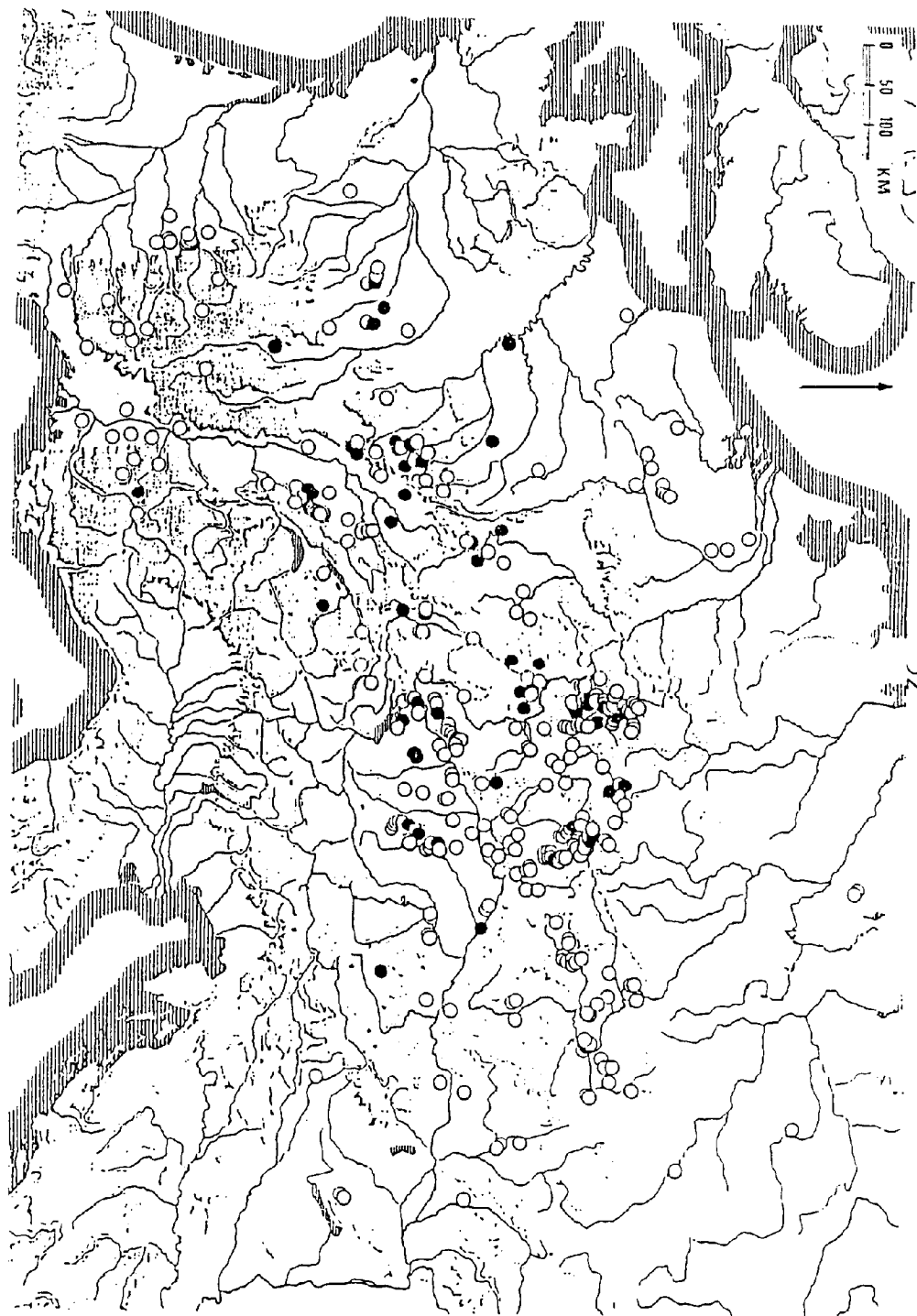


Carte n°2 : Répartition des épées du Ha. C ayant révélé des traces de tissu sur le fourreau.

- : fourreau en bois
- : fourreau en fer



Carte n°3 : Répartition des épées du Ha. C ayant révélé des traces de tissu sur la lame.



Carte n°1 : Répartition des épées du Ha. C ayant révélé des traces de tissu en Europe.  
 La carte de la répartition des épées du Ha. C est empruntée à Gerdson (1989, p.7)  
 ○ : épée comportant des restes de tissu.  
 ● : épée sans traces de tissu.

## LA FERME DES GENÂTS, VENDÉE.

## PROSPECTION, EVALUATION, FOUILLE.

La ferme des "Genâts" a été découverte par prospection mécanique. Cette première phase due à P. Vialet a été complétée par une évaluation d'A. Berga. La fouille a débuté en juillet 94 et devrait se terminer en mai 1995.

Il est rapidement apparu qu'il s'agissait d'un vaste complexe fossoyé couvrant une superficie d'environ 7 hectares (auxquels il faut ajouter au moins 1 hectare d'enclos supplémentaire découvert pendant les décapages de la phase fouille). Devant ce gigantisme, il était clair que nous n'étions pas en présence d'un système d'enclos classique tel que les fouilles ou les photographies aériennes nous ont habitué ("Le Grand Paisillier" : 0,8 hectares, "La Marzelle" : 1,5 hectares, "Les Grandes Versennes" : 3 hectares", par photographie aérienne, le sud Vendée a livré moins de 5 sites de taille supérieure à 5 hectares). Il est probable que la taille actuelle du site est le résultat d'agrandissements successifs intervenus au cours de son évolution.

## LES STRUCTURES.

La ferme est constituée d'un enclos de forme rectangulaire d'environ 300 mètres de long pour une largeur variant entre 100 et 120 mètres. Cette surface est divisée en deux parties par un grand fossé interne perpendiculaire à l'axe principal de l'établissement.

Dans le premier secteur, la fouille a livré une structure semi-enterrée de type "fond de cabane", une batterie de quatre fours culinaires probablement protégée par une toiture, diverses structures sur poteaux ainsi que des restes humains regroupés en paquet au fond d'une large cuvette de dissolution du substrat calcaire.

Dans le second secteur, deux maisons ont été découvertes. Elles sont composées de deux radiers de blocs calcaires. Leurs dimensions sont de 31 m X 5,70 m et 23 m X 5 m. L'une pourrait être ceinte d'une sablière basse et de poteaux, la seconde comporte un porche matérialisé par quatre poteaux.

Au nord-est de cet espace, un second enclos possédant une chicane est accolée sur le long côté de

l'établissement, les fosses y sont rares, il s'agit vraisemblablement de la zone de parcage du bétail.

A l'extérieur de la ferme, d'autres structures ont été dégagées, il s'agit de greniers sur poteaux, de fosses diverses et d'une structure peut-être ronde.

Un parcellaire recoupe la ferme.

Au Sud de la ferme, un enclos carré de 17 mètres de côté, parfaitement calé sur les quatre points cardinaux, a été dégagé. Il a livré un fer de lance bien conservé de 37 cm de longueur. Une fosse centrale a été fouillée, elle était totalement vide. Les fossés (non fouillés) présentent un remplissage particulier visible en plan. Sur chaque branche, une bande de calcaire est disposée vers l'intérieur alors que le remplissage vers l'extérieur est limoneux. Sur une branche, un empierrement différent pourrait évoquer une entrée. A l'extérieur de cet enclos, quelques fosses contenant de la terre brûlée et de la céramique ont été remarquées. La fouille de ces structures est prévue pour février 1995.

A l'Ouest, un enclos circulaire de 10 m de diam. a été dégagé.

## LE MOBILIER.

Nous ne donnons qu'un aperçu très général, le mobilier n'est pas encore totalement lavé. 15 % des fossés ont été fouillés, les quantités que nous indiquons sont donc à multiplier par plus de 6 pour approcher la réalité.

## CERAMIQUE.

C'est bien entendu, la catégorie la mieux représentée. Pour les couches gauloises, on peut estimer être en présence de 150 tessons (et non individus). On note également la présence de Dr. Ia et Ib.

Pour la période gallo-romaine, nous aurions environ 1500 à 2000 tessons. Les amphores sont des Dr. Ib, Pascual 1, Dr. 2-4.

## METAL.

Le métal représente 100 pièces.

- Phase 1
- un porte-ardillon de schéma LT. III.
- bracelets.
- fer de lance.
- objet en cours de réalisation.

## PHASE 2

- As de Nîmes
- un ressort et arc de type 6 de Ghebard (objet résiduel).
- une fibule de type pseudo-LT. II.
- anneaux.
- garniture d'un objet en bois ?
- 2 haches à douille.
- 3 outils à douilles
- crochet torsadé à griffe et douille.
- éléments de suspension de chaudron.
- plusieurs anneaux.
- 2 couteaux à soie.

## VERRE.

Un fragment de bracelet de couleur marron et filet en zig-zag jaune de La Tène C2-D1 provient du "fond de cabane".

## CHRONOLOGIE.

L'esquisse de chronologie que nous proposons n'est basée que sur les mobiliers issus des fossés. La chronologie relative entre les structures (27 intersections) ne peut pas encore être abordée totalement.

Après le creusement du fossé et érection d'un talus, un remplissage naturel de part et d'autre des parois se met en place, il est consécutif à l'érosion de la terre arable. Le talus est ensuite basculé dans le creusement et sert de calage à une palissade. La troisième phase est marquée par un ultime comblement dans lequel une palissade est installée.

Le matériel des deux premières phases du remplissage est datable de La Tène D, il n'a pas encore fait l'objet de comptages statistiques qui permettraient de le comparer avec les résultats obtenus sur l'importante série du "Grand Paisillier" (fouilles 92).

Les amphores présentes sont des Dr. Ia et Ib. Au "Grand Paisillier", la couche contenant uniquement des Dr. Ia est au-dessus des strates, sans amphores, mais contenant 6 fibules de schéma La Tène Moyenne. La première phase peut être datée de la fin de La Tène C2 ou Tène finale 1 de M. Vaginay. La seconde phase se rattache à La Tène D1.

Les deux premières phases de la ferme des "Genêts" pourraient être plus tardives en raison de la présence des Dr. Ib. et de différences avec le corpus des céramiques communes du "Grand Paisillier". Cependant, les éléments sont encore trop peu nombreux pour mettre en évidence une phase D1 ou D2

La troisième phase est mieux datée grâce à l'abondant mobilier : As de Nîmes, fibule en bronze pseudo-LT. II, sigillées de Montans, céramiques grises savonneuses, amphores Dr. Ia, Ib, 2-4 et Pascual 1. Cette phase pourra peut-être scindée en deux épisodes : 0/20 et 20/50.

Le problème majeur de la chronologie sera de préciser au mieux les deux premières phases gauloises et de montrer s'il y a continuité avec la période augustéenne.

Dans un dernier stade, la ferme est abandonnée et cède la place à un réseau parcellaire contenant du matériel du I<sup>er</sup> siècle de notre ère et en particulier un grand fragment d'amphore Dr. 2-4.

## CONCLUSION

La ferme des "Genêts" se différencie des établissements précédemment fouillés dans la mesure où son organisation et sa chronologie diffèrent totalement. Les fouilles des années 92-93 semblent indiquer qu'à la fin de La Tène C2 et à la Tène D1, une unité agricole est constituée d'un enclos d'habitat jouxtant un secteur d'activités culinaires également lié à un artisanat à vocation domestique et un enclos à bétail situé à plusieurs centaines de mètres.

Aux "Genêts", il y a modification de cette organisation à une période probablement comprise (c'est l'un des points importants à démontrer) entre une date incertaine dans le premier siècle avant notre ère et le début du suivant. Cette phase clef pour comprendre le processus de mutation progressive de l'organisation de la campagne gauloise pourra probablement être mise en évidence dans cette ferme. Il apparaît d'ores et déjà que les modifications essentielles concernent le regroupement de zones précédemment éloignées entre elles, que l'organisation interne est structurée et "monumentalisée" à la manière des *villae* et qu'enfin, le modèle de la "ferme indigène" perdure au moins jusque sous Auguste avant de disparaître sous un parcellaire contenant des Dressel 2-4.

## O. NILLESSE.

Note : le plan présenté est provisoire, les décapages et les relevés n'étant pas terminés.



# LÉGENDE

--- Limite de décapage

▨ Fossé

▨ Fosse

▨ Bâtiment

● Trou de poteau

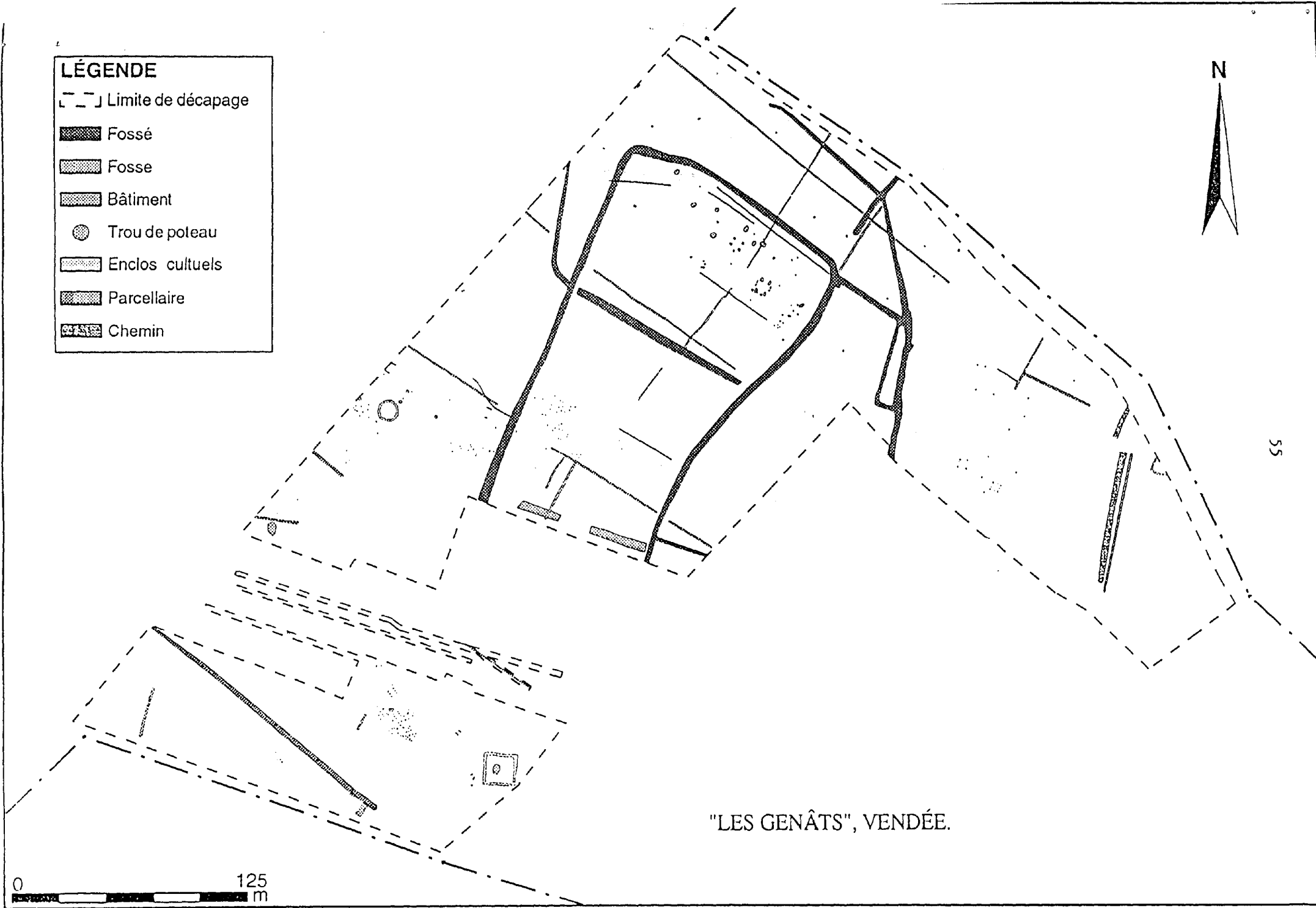
▨ Enclos culturels

▨ Parcelle

▨ Chemin



55



"LES GENÂTS", VENDÉE.



# LÉGENDE

┌──┐ Limite de décapage

▨ Fossé

▧ Fosse

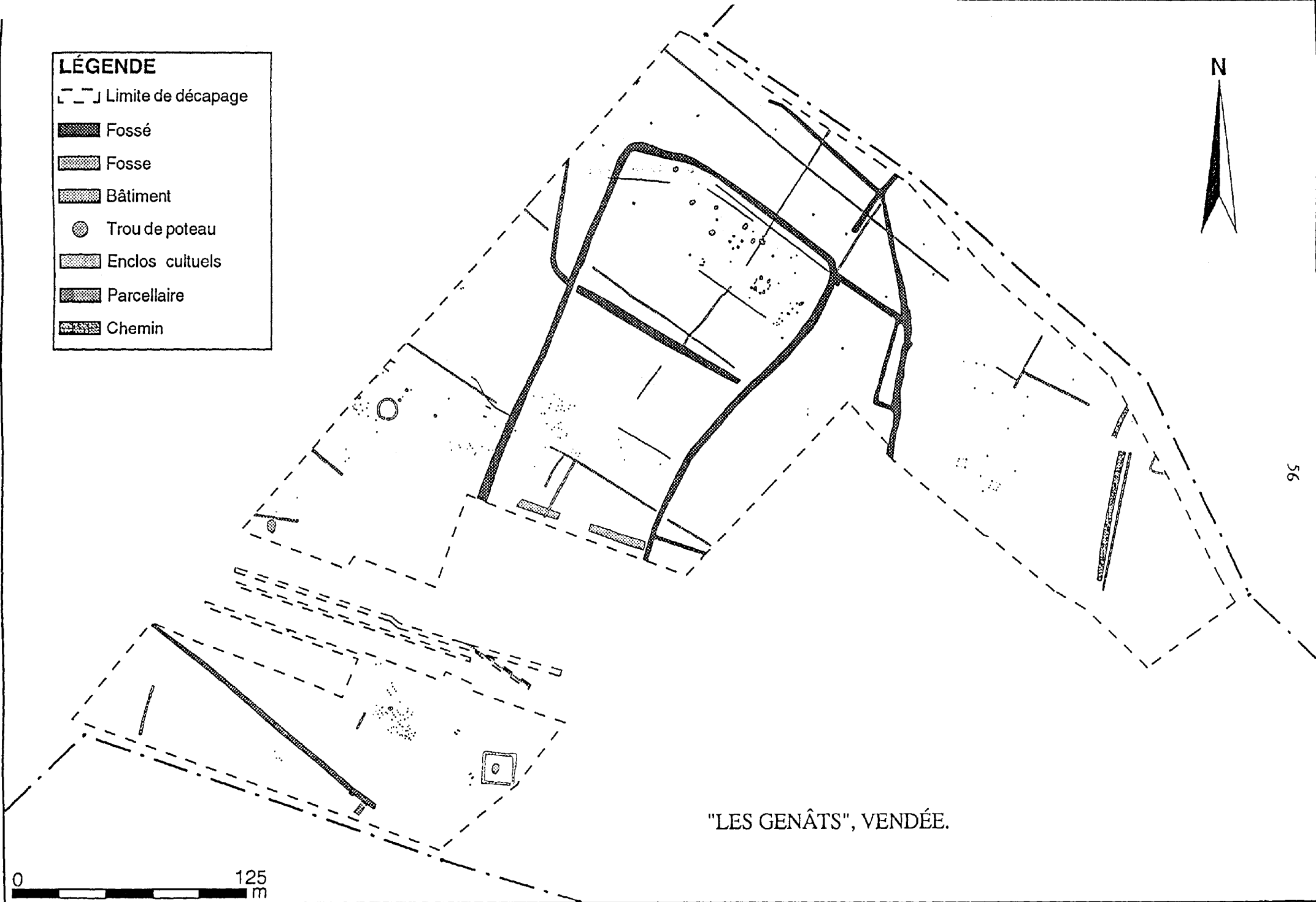
▩ Bâtiment

● Trou de poteau

▨ Enclos culturels

▨ Parcelle

▨ Chemin



"LES GENÂTS", VENDÉE.

## NACQUEVILLE - "La Batterie Basse" (Manche)

C. Peuchet-Geilenbrügge (1), F. Naizet (2), H. Morzadec (3)

Sur la côte nord de la presqu'île du Cotentin, le site de Nacqueville, "la Batterie Basse" était, à l'Age du Fer, implanté dans une plaine littorale, au pied de la falaise granitique qui constitue, plus à l'ouest, le plateau de la Hague. Actuellement situé sur l'estran, le gisement est irrégulièrement mis au jour par les marées. L'érosion marine, très forte sur cette partie de la côte expose les structures d'habitat protohistoriques à la destruction.

L'intérêt et l'importance de la mise en place d'un Projet archéologique sur ce site tient en trois points :

- le littoral de la Basse-Normandie est totalement méconnu pour l'Age du Fer,
- la conservation de tous les types de matériaux (structures, mobiliers, écofacts) enfouis dans ce milieu humide et anaérobie, livrant des informations aussi variées qu'exceptionnelles,
- la possibilité de développer des problématiques interactives archéologiques et paléoenvironnementales, menant à la reconstitution de l'établissement.

Commencé en 1992 par la reprise de la documentation et des collections issues des fouilles du début du siècle (conservées au Musée E. Liais à Cherbourg), le Projet Nacqueville s'est poursuivi, en septembre dernier, par une évaluation de l'état de conservation du site. Deux sondages ont été implantés à l'emplacement de structures anciennement signalées, après décapage du sable au tracto-pelle. La mise en place d'une pompe a suffi à l'évacuation de la nappe marine, mais en l'absence de système de blindage, les sondages sont restés très limités. La totalité des sédiments composant les couches d'occupation ont été tamisés. Les protocoles de prélèvements et les besoins en analyses complémentaires sont fixés pour les futures campagnes.

Le haut de l'estran a été occupé à l'époque gauloise, puis au début de l'époque gallo-romaine (Ier et IIe S. après notre ère), tandis que l'implantation en bas de plage est exclusivement laténienne. La plus ancienne trace d'occupation connue à ce jour remonte au second Age du Fer. En haut de plage, certaines couches - argile sableuse et tourbe - montrent des figures d'érosion traduisant l'instabilité du milieu dès l'époque gauloise. Au dessous, plus d'un mètre d'argile sableuse grisâtre stérile recouvre le substrat schisteux.

La principale structure d'habitat fossoyée du bas de plage est un fossé. La portion observée forme un coude (système d'entrée orienté nord/sud ?). Son comblement, très stratifié et conservé sur 1,80m de profondeur, permet de formuler quelques hypothèses architecturales. Dans ce milieu argileux, toute structure fossoyée ou édifiée doit être maintenue par l'emploi de bois. Ainsi, des planches ont-elles été observées le long des parois du fossé. Certaines pièces de bois trouvées dans le comblement supérieur pourraient provenir de l'effondrement de superstructures. Une strate d'argile blanche, de nature identique à celle observée au nord du fossé, provient probablement du lessivage d'un talus. Au sud et à l'est, une faible épaisseur de tourbe est traversée par des piquets. L'un d'eux a été prélevé : il est long de 33 cm et présente une pointe équilibrée.

Les mobiliers archéologiques montrent un site organisé, dès la Tène moyenne, autour d'activités artisanales, domestiques ou spécialisées. Elles ont toutes laissé des indices conservés par le milieu humide. On trouve aussi bien de l'outillage pour la pêche, que des restes de vannerie ou de travail du bois. L'impact de l'homme sur l'environnement peut s'évaluer par l'analyse de l'exploitation du milieu littoral (mer et marais). Les aspects nutritionnels et alimentaires sont abordés avec les produits de la mer (les poissons dont les écailles et les vertèbres sont conservées en grand nombre, les coquillages) et avec l'élevage des bovidés, caprinés, porcins. La présence de micro-faunes (mammifères, oiseaux, insectes), comme de macro-restes végétaux terrestres ou marins est déterminante comme indicateur du cadre de vie à l'époque gauloise et gallo-romaine.

L'artisanat le plus spectaculaire concerne le travail du lignite, représenté par 85 ébauches de bracelets et de perles. Les différentes étapes de la fabrication sont disponibles, depuis l'enlèvement du disque central jusqu'au polissage final de la pièce souvent animée d'un ou plusieurs reliefs. Le classement que nous avons effectué montre deux techniques de travail, correspondant à deux périodes technologiques successives : la première avec utilisation de ciseaux et couteaux pour découper le bracelet, et la seconde marquée par l'utilisation du tour pour usiner des pièces. Le trou carré central montre que l'ébauche était fixée. Les tamisages de 1994 ont livré quelques copeaux de lignite prouvant que le travail a été effectué sur place. Pour l'Europe du nord-ouest, le plus grand site de fabrication d'objets dans ce matériau fait face à Nacqueville, de l'autre côté du "Channel", à Hengistbury Head (Angleterre, Dorset). Les analyses programmées pour caractériser le lignite par les pollens fossiles apporteront une réponse quant à l'origine de la matière première, probablement anglaise. Les ateliers laténiens de Nacqueville s'intègrent très probablement dans un système économique d'échanges trans-Manche.

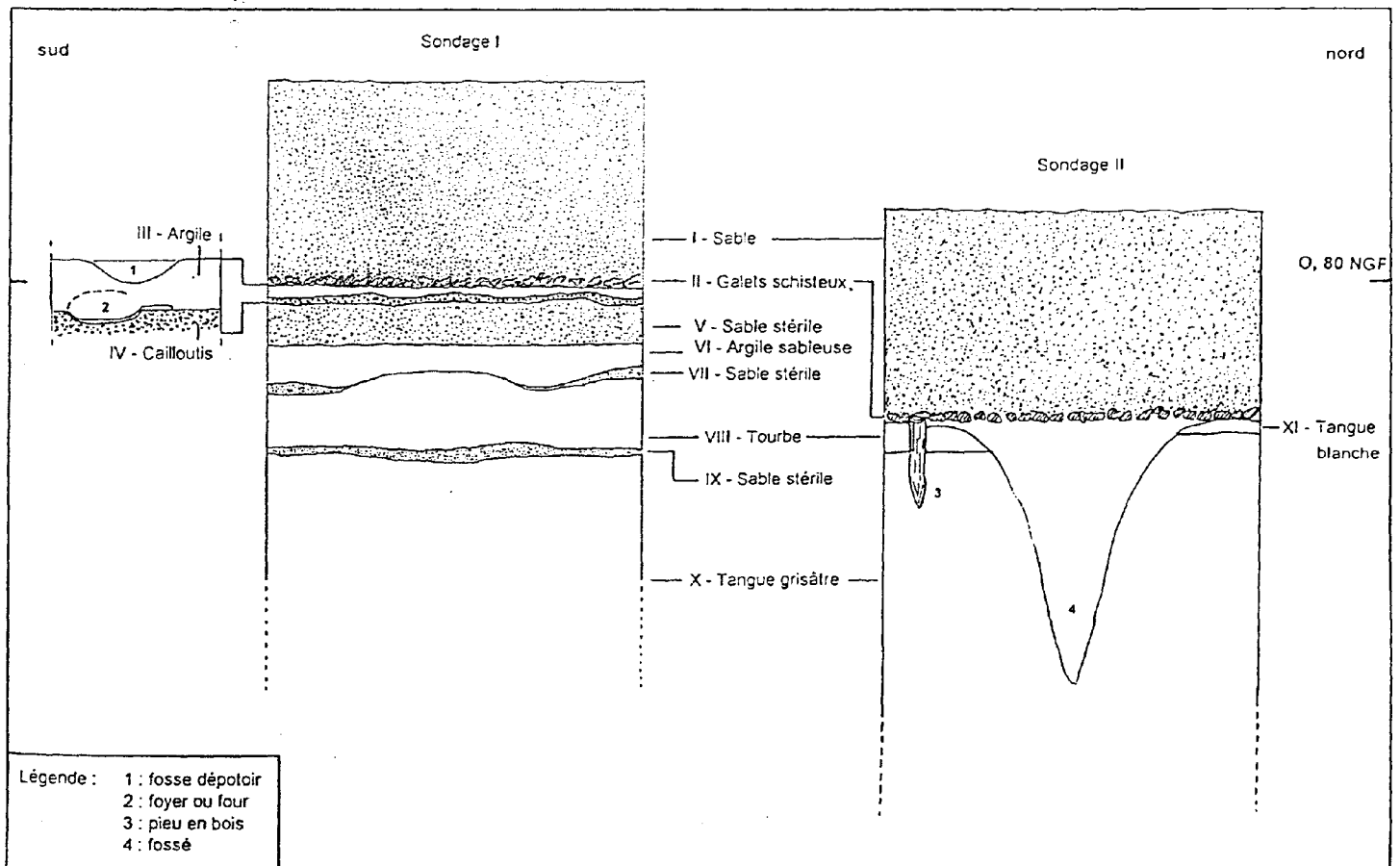
Les poteries ont été étudiées dans le cadre du P.C.R. sur la céramique des Ages du Fer en Basse Normandie. Du classement typologique qui porte sur un ensemble de 90 pièces de céramique, ressortent deux morphologies, réalisées à 90% au tour rapide: les pots et les jattes. Les formes et décors inscrivent le corpus dans un domaine culturel armoricain. La caractérisation de la production par l'examen des pâtes céramiques en lame mince donne l'image d'un corpus très hétérogène. Les deux principaux groupes montrent l'utilisation de matériaux locaux (sédiment marin) ou du nord Cotentin, mais l'origine de certaines céramiques est à rechercher sur la bordure du Bassin de Paris. Pour expliquer la diversité des productions, on devra élucider, à l'avenir, la nature et l'intensité des échanges liés à la fonction artisanale du site, mais aussi les époques successives d'occupation. Les marqueurs chronologiques propres à la céramique commune restent pour le moment limités, d'autant plus que l'on travaille ici sur un lot géographiquement isolé. Néanmoins les premières datations, par analyse comparative, permettent de dissocier des séquences Tène C2, D1 et, dans une moindre mesure D2. La majorité des mobiliers "datants" nous orientent vers une implantation sur le site à la fin de la Tène moyenne. Il s'agit de fragments d'amphores italiques Dressel IA, d'un fragment de bracelet en verre bleu et de monnaies en or. Les "globules à la croix" sont considérés comme des frappes sénonnaises. Le quart de statère d'origine Vénète, comme l'ensemble des monnayage en or de l'ouest, daterait, selon les numismates, d'une phase antérieure à 100 avant notre ère.

Les travaux à venir vont permettre le développement de trois axes de recherche. Pour l'axe archéologique, il s'agira de proposer des réponses chronologiques, d'obtenir une image du réseau d'échanges maritimes. La problématique environnementale, avec la reconstitution des modes de vie des populations de l'Age du Fer, mènera vers une dimension ethnologique. Il s'ajoutera, en troisième lieu, l'expérimentation de techniques de fouille adaptées au milieu.

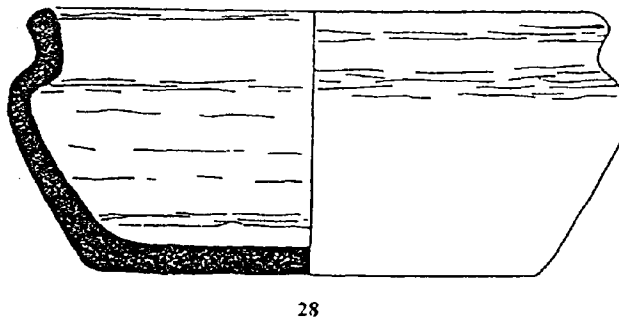
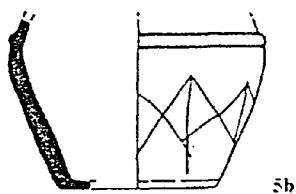
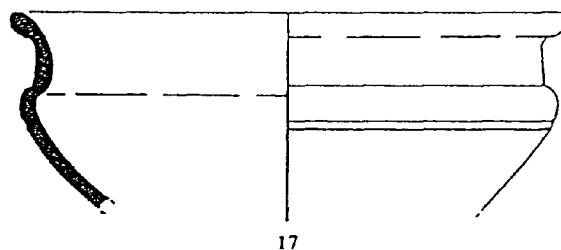
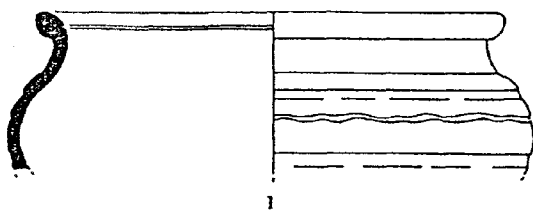
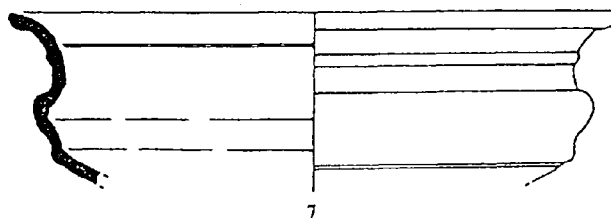
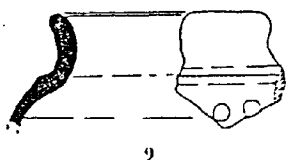
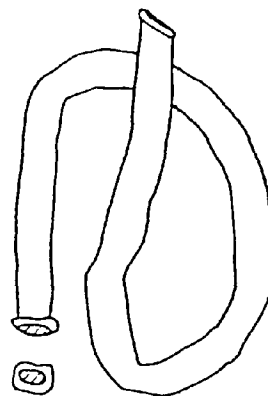
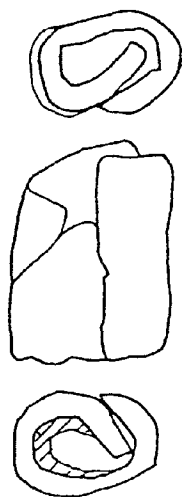
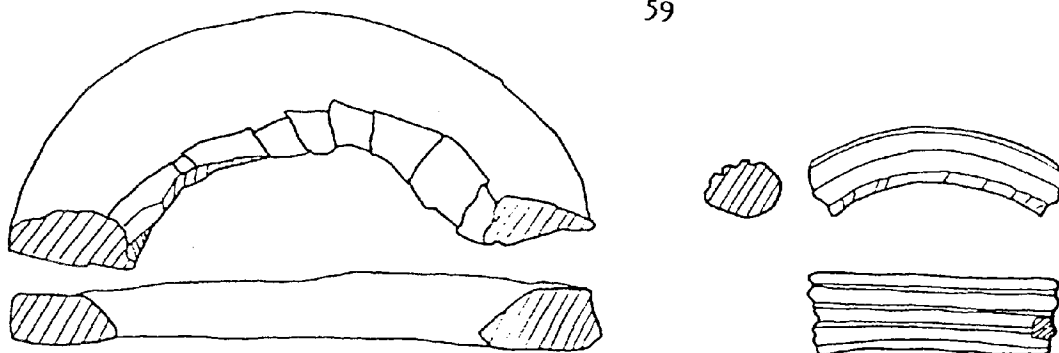
(1) C. Peuchet, analyse archéologique - 41, avenue du Six Juin, 14000 Caen

(2) F. Naizet, analyse paléoenvironnementale - 31, rue J. Jorissen, 93700 Drancy

(3) H. Morzadec, analyses géologique et pétro-céramologique - UPR 403 C.N.R.S., Université de Rennes I.



Nacqueville, "La Batterie Basse", Manche : sondages de 1994 (dessin C. Peuchet)  
Schéma stratigraphique des sondages I et II avec les différentes structures archéologiques  
(1 et 2 : structures gallo-romaines; 3 et 4 : structures gauchoises)



Nacqueville, "La Batterie Basse", Manche : sondages de 1994 (dessins C. Peuchet)  
 Ebauches de bracelets en lignite, plombs de pêche (E:1:1) et exemples de pots et jattes (E:1:3)

## RESULTATS ET NOUVELLES PERSPECTIVES DES ETUDES PALEOANTHROPOLOGIQUES DES ENSEMBLES FUNERAIRES DES AGES DU FER POUR LE NORD-EST DE LA FRANCE.

Estelle PINARD

Cette étude, portant sur les résultats et les nouvelles perspectives des études paléoanthropologiques des ensembles funéraires des âges du Fer pour le nord-est de la France a été motivée par la mise en évidence pour quelques études paléoanthropologiques de différences et de sélection dans le recrutement funéraire.

Les problématiques développées sur ces ensembles funéraires des années 1870 à aujourd'hui ont été répertoriées. Ainsi, de 1870 à 1970, elles étaient essentiellement orientées vers la détermination de l'appartenance raciale des individus ceci afin d'appréhender les problématiques liées aux invasions.

A partir de 1970, la mise en place de nouvelles orientations est constatée, ces dernières peuvent être réunies sous quatre grands thèmes :

- l'anthropologie de terrain et les pratiques funéraires,
- la paléodémographie,
- la morphologie,
- les paléopathologies.

Des problèmes méthodologiques notamment liés à la paléodémographie sont à évoquer. La détermination du sexe n'est réellement fiable qu'à partir du bassin et la méthode d'estimation des âges au décès basé sur les sutures crâniennes et la répartition par les vecteurs de probabilités est la plus pratique et la moins risquée.

Les études paléoanthropologiques des ensembles funéraires des âges du Fer, disponibles et réalisées selon ces nouvelles orientations, ont été inventoriées et résumées. Nous avons ainsi pu constater qu'elles n'étaient pas toutes comparables, en grande majorité à cause des méthodes beaucoup trop différentes, utilisées par les chercheurs.

C'est à partir des quelques études comparables que des différences et des sélections dans le recrutement funéraire ont été remarquées. Ce phénomène se répétant, il nous est apparu possible pour une région donnée de mettre en évidence des groupes distincts à caractère social et / ou religieux et / ou culturel.

Afin de tester cette hypothèse, un inventaire des ensembles funéraires pour 5 départements du nord-est de la France a été effectué :

- Aisne,
- Ardennes,
- Oise,
- Somme,
- Val-d'Oise.

Sur les 79 ensembles inventoriés dont 56 fouillés récemment, 9 études paléoanthropologiques sont disponibles. De toute évidence, une synthèse est impossible.

Une étude paléoanthropologique des ensembles de ces 5 départements complétés par le Nord-Pas de Calais, la Marne et l'Aube, afin que le corpus soit plus représentatif de l'entité culturelle et géographique définie par la Gaule Belgique permettrait une synthèse. Celle-ci aiderait à la compréhension de la signification des sépultures isolées par rapport aux nécropoles, la ou les natures et fonctions des nécropoles pourraient être éclairées par les différences et les sélections dans le recrutement funéraire.

Les pratiques funéraires, l'anthropologie de terrain et la morphologie contribueraient à la caractérisation de groupes. Menées simultanément, ces analyses soulèveront des hypothèses portant sur les critères caractérisant les groupes.

Une cartographie des résultats de celles-ci par périodes, selon les implantations topographiques et géomorphologiques, et selon les répartitions spatiales des habitats devrait permettre de définir des gestions de terroirs et probablement des territoires.

Et, une comparaison entre les données de la paléodémographie, du mobilier funéraires et des différents types de nécropoles permettrait d'aborder le caractère social.

## LA NÉCROPOLE DE LA CROIX DE REBOUT: PREMIERES PERSPECTIVES

### Introduction

L'étude préliminaire de la découverte récente de "la nécropole de la Croix du Rebout", une nécropole de Bibracte, nous permet de présenter ici, l'introduction au site et au mobilier et une première courte synthèse des pratiques funéraires qui s'y manifestaient.

### Le site

A la limite du Haut Morvan, Bibracte est situé sur le plateau du Mont-Beuvray (822m) à 27 km d'Autun à la limite des départements de Saône-et-Loire et de la Nièvre dans le région Bourgogne. Situé au pied de "la Porte du Rebout", une des entrées principales de Bibracte pendant une période d'utilisation, la nécropole se trouve sur un col entre le face est de Bibracte et un talweg étendant environ 3 km à l'est (voir fig. 2). La menace de destruction par les constructions de la route départementale D18 (Moulins Engilbert - St. Légor-sous-Beuvray), du Musée de Bibracte et son parking, a amené une opération de sauvetage entre 1992 - 1994, sous la direction de J-L. FLOUEST du Centre Archéologique Européen du Mont Beuvray et une équipe des salariés et des bénévoles. L'auteur de l'article, Dean QUINN, réalise un diplôme de Master of Philosophy de l'université de Sheffield sous la direction de Prof. John COLLIS.

### Les structures (voir fig.1)

Couvrant près d'un hectare, la nécropole, se caractérise par environ soixante-dix enclos quadrangulaires à incinération variant entre 3,5m x 3,5m jusqu'à 11m x 11m orientés est-ouest. Les tombes à incinération, composées une fosse circulaire avec une urne funéraire (42 au total), se trouvent pour treize encore à l'intérieur de l'enclos. En revanche, le plupart des tombes, dites, "tombes isolés" se trouvent dispersées sur le site. La disparition des tombes liées aux enclos est attribué aux labours agricoles intensif. L'acidité du terrain (ph 3-4) a contribué à une mauvaise conservation des ossements (variant entre 1g au 76g en poids).

Une quarantaine des dépôts d'offrandes ont été découverts en plus, souvent à l'est proche de l'entrée des enclos. Le composition de ces dépôts varie entre un et neuf (maximum) vases avec souvent des 'paires', composés d'une vase à boire (gobelets, tonnelets ou cruches) et d'une vase à nourriture (assiettes, plats, écuelles, bols), et curieusement des répliques de vases en modèle réduit. La forme de ces fosses sont souvent oblongues (1,20m long, 0,50m large et 0,30m profond); certaines fosses restituent les témoins des constructions en pierre et en bois autour des vases.

L'un des aspect le plus intéressant du site est le système de voies (3 au total) qui convergent en direction de la Porte du Rebout. Leurs datations ne sont pas encore déterminés mais deux entres elles sont directement stratifiée avec l'utilisation de la nécropole. La Voie II (largeur maximum de 3,5m), direction s-e/n-o, est construite sur deux enclos (datation augustéen) et est postérieure à la nécropole. La Voie III (largeur maximum de 10m) direction e-o, se divise en deux (direction la Porte du Rebout - le talveg). A sa phase ancienne, elle est antérieure aux enclos qui l'ont nettement coupés. En revanche, l'interet de cette voie III est que sur une longueur d'environ 10m sur le côté nécropole, nous retrouvons des phases alternées d'usage de cette partie en voie et en nécropole: voie -> bûcher (s?) -> enclos -> recharge de voie -> bûcher (s?) -> enclos -> .... Les couches fines et successives du l'utilisation de l'ustrinum ainsi que le caractère du mobilier recueilli nous indique un long fonctionnement des bûchers.



En relation avec ce rite de crémation, nous avons trouvé une trentaine de fosse de rejet de foyer souvent en stratigraphie avec les enclos funéraires. Il nous suggère que les bûchers étaient souvent "nettoyés" après l'utilisation.

Nous signalons aussi la présence d'un quinzaine de fours et de foyers dispersés dans le site: quelques uns sont posés sur les fossés des enclos. Leur orientation est très diverse. Leur fonction n'est pas encore déterminé. Leur taille varient entre 0,60m en diamètre à 1,20m par 0,80m. Le matériel est quasi-inexistant: un pied d'amphore, un fragment d'outil en fer, quelques tessons de céramique, quelques graines carbonisés d'orge, petit pois, noisetier et framboisier. La fonction de ces structures reste inconnue mais pourrait être contemporaine de la nécropole (au vu du mobilier présent) et liée à son utilisation.

A la dernière période, sur cette voie, une construction est édifée: elle consiste en une levée de terre (conservée sur 0,60m de haut par 8,00m de large et 12,00m de long). Son orientation reprend celle de la voie. Elle portes sur les côtés, deux larges cordons de graviers et de remblais. Au sommet de cette levée, les empreintes de deux grosses sablières sont apparues. Elles sont interrompues en deux endroits par des trous de poteaux 0,50m de diamètre et d'une profondeur de 0,60m. Cette construction est comparable avec la voie surélevée trouvée sur le site de Bâle Münster-Hügel (FURGER-GUNTI, 1982). Cet édifice, par la présence des graviers roulants mêlés à des cendres et des os incinérés, montre qu'elle a été utilisée pour le pratique funéraire de crémation bien qu'en stratigraphie, cet état ne soit pas fiable à la nécropole. Il peut ce pends s'agir de zone de bûcher des incinérations de l'époque de Tibère.

#### **Commentaire sur le mobilier funéraire**

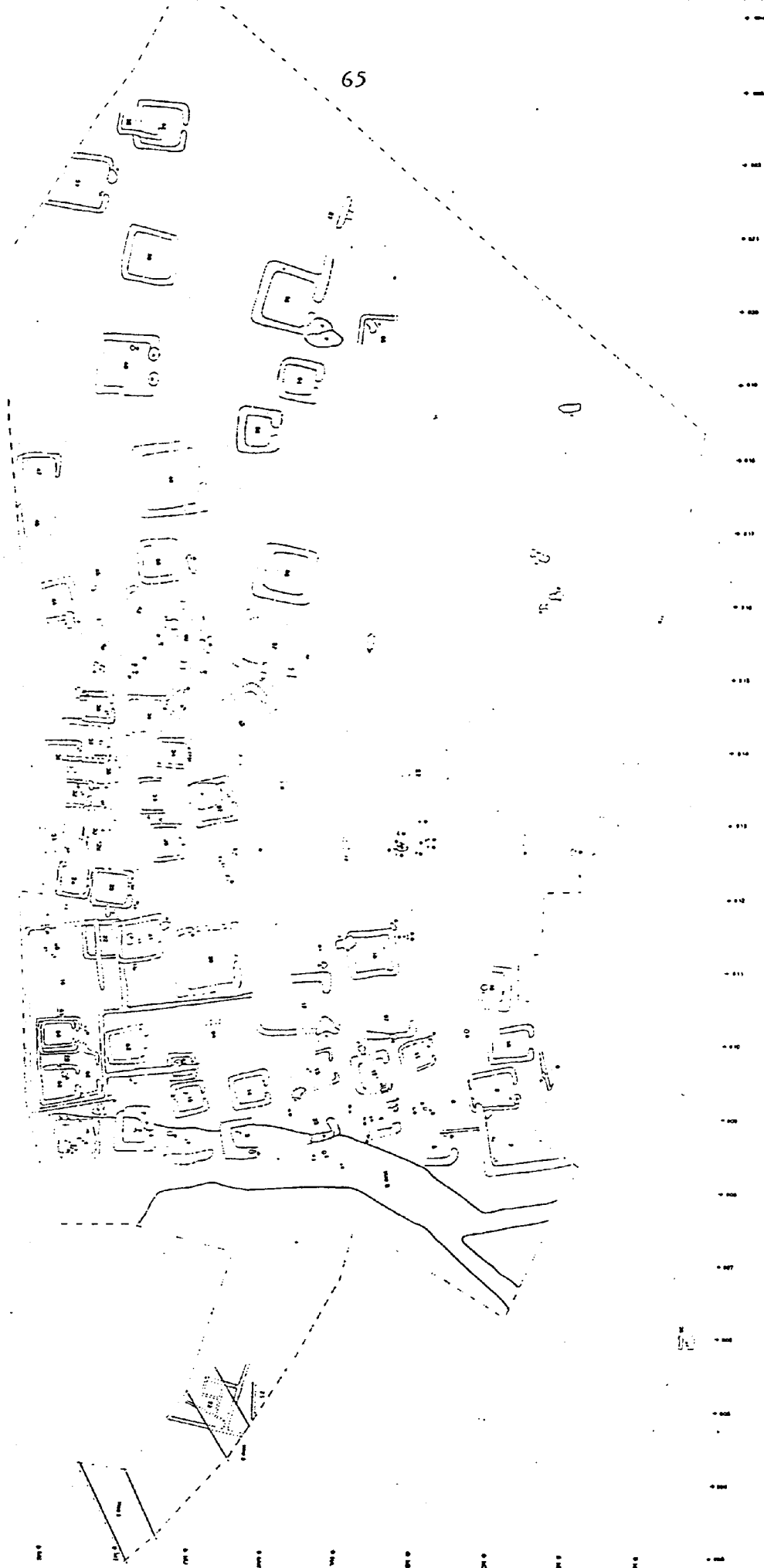
L'étude préliminaire du mobilier métallique nous indique que malgré la superficie importante de beaucoup de structures nous sommes en présence d'un cimetière réservé à une population de plusieurs catégories sociales distinctes. Les outils recueillis et en particulier une anse en bronze à palmette, appartenant à une chope en bois, permettent d'avancer l'hypothèse qu'une petite proportion des artisans de la Côte Chaudron (voir fig. 2) sont enterrés dans cette nécropole. En effet, deux anses du même type mais inconnu sur les autres sites d'oppida se retrouvent dans la fouille de la Porte du Rebut, dans les niveaux, attribués au rempart de type "Fécamp ou Belge" et dans les fouilles de J-G. Bulliot en 1868 à la Côte Chaudron " maison C.C.18 " (BULLIOT, 1899). En revanche, le sexe est représenté par la (faible) présence des armes, des forces et des troussees de toilettes pour les tombes d'homme et par des clés et des éléments de coffrages, des bracelets et des perles en verre pour les tombes de femme. La globalité du matériel céramique forme un ensemble homogène et cohérent au vue des faciès connus dans les habitats de Bibracte. Ce faciès peut être mis en parallèle avec des niveaux supérieurs de la Pâtur du Couvent et de la Maison 1 du Parc aux Chevaux. Les catégories techniques, les formes et les décors représentés à la nécropole se retrouvent dans les ensembles mobiliers issus de plusieurs caves de la Pâtur du Couvent et sont également illustrées dans les états 3 à 5 de la maison PC1. Il existe par ailleurs une césure nette avec le matériel des niveaux précoces de l'oppidum (fosses 1618 - 1660 de la Pâtur du Couvent, état 1 de la maison PC1, couche rouge du Rempart de la Porte du Rebut). Dans l'état des données actuelles, on peut proposer que le faciès de la nécropole s'inscrivent globalement dans la 2ème moitié du 1er siècle avant notre ère. Un certain nombre d'enclos présentent un mobilier typiquement tibèreen que l'on peut placer dans les premiers ou deuxièmes décennies après le changement de notre ère. En revanche, l'enclos 49, se distingue de cette série par des éléments caractéristiques des années -50/-40 av. J.-C. Notre impression, basée sur l'ensemble des fibules: l'existence encore de fibules de Nauheim, de fibule filiforme atypique, et de fibule de bronze à

l'ailette naissante, nous fait proposer pour cette partie de la nécropole, une utilisation de - 60 à - 20 .

Il semble que les céramiques présentes sur la nécropole sont tout attestés sur l'oppidum et vice-versa, pour le période concerné; mais la proportion des vases de présentation (estimé à 70%) de vases à utilitaire (estimé à 30%) est quasiment inversée par rapport à l'habitat où la vaisselle utilitaire se situe en moyenne autour de 60%. Le céramique recueilli à Feurs est strictement de la vaisselle de présentation et toutes les formes sont plus au moins représentées à l'habitat de Roanne (GUICHARD & VAGINAY, 1993). A la nécropole de la Croix du Rebut et à Feurs, la vaisselle de présentation se trouve privilégiées. Cette sélection peut-être rapprochée de celle qu'on observe en contexte sanctuaire où l'utilisation des vases est comparable, Mirebeau-sur-Bèze (BARRAL & GUILLAUMET, 1990), où les vases de présentation représentent 59% et les vaisselle d'utilisation représente 41%. Il est plus surprenant de constater que cette vaisselle utilitaire occupe encore une place assez importante dans le même type de contexte (rituel/cultuel) et à la même période dans une région proche (La Forez). De ce point de vue, la nécropole pourrait être rapproché de celle de Vignoles (en cours de publication) et de sanctuaire du Mirebeau. Pour cette vaisselle culinaire, une égale proportion des formes semble d'être utilisés comme des éléments rituels invariablement associés avec la crémation (vases à cuire, à préparer, ou à conserver les aliments). Egalement, une proportion de ces vases est détournée de leur fonction primaire pour une utilisation particulière comme vases à offrande ou urne funéraire. On peut aussi remarquer l'utilisation prolongée des vases: emploi de pied comme coupelle ou couvercle de vase et quelques graffitis gravés sur des tessons.

#### Bibliographie

- BARRAL, Ph. & J.-P. GUILLAUMET**, 1990. Mirebeau-sur-Bèze. In: *Il était une fois la Côte-d'Or: Vingt ans de recherche archéologique, catalogue d'exposition, Dijon*. Paris: Errance, pp.65-69.
- BULLIOT, J.-G.**, 1899. *Fouilles du Mont-Beuvray (ancienne Bibracte) de 1867 à 1895*. Autun: Déjussieu.
- FURGER-GUNTI, A.**, 1982. Der bei Basel und ähnliche keltische Schatzfunde. *Zeitschrift für schweizerische Archäologie und kunstscheschichte*, No.39, 1982, pp.71-128.
- GUICHARD, V. & M. VAGINAY**, 1993. Les mobiliers funéraires en Gaule aux IIème et Ier siècles avant J.-C. Réflexions méthodologiques. In: *Les Celtes en Normandie*. Revue Archéologique de l'Ouest, supplément 6, 1993, pp.231-243.



Plan général de la nécropole de la Cité du Refuge : années 1900-1904

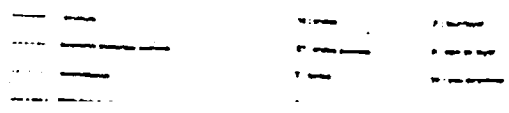


figure 1

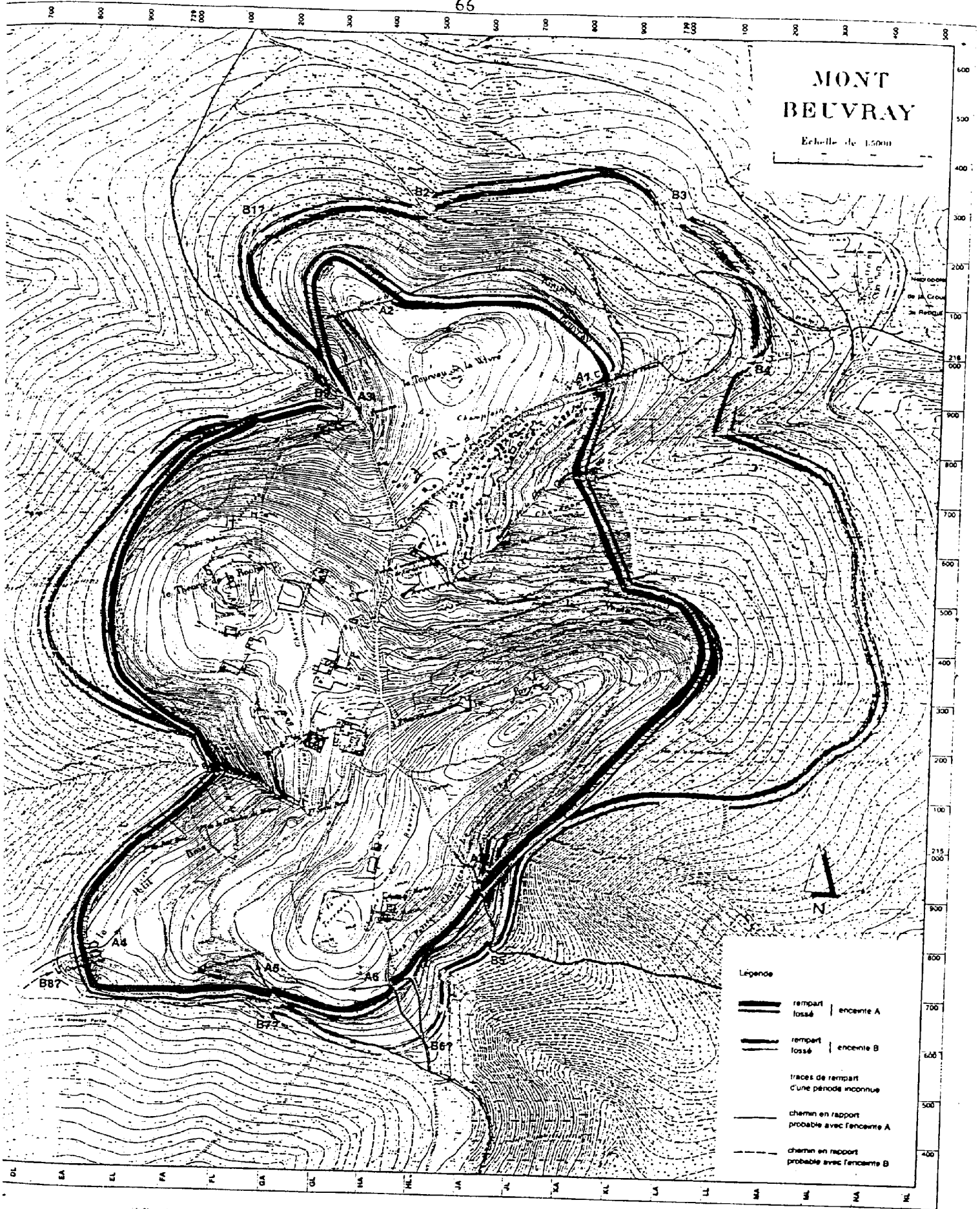


figure 2

## Le Dünsberg et la fin des oppida en Hesse (Allemagne)

Le texte présente quelques réflexions sur le Dünsberg et la fin de la culture laténienne en Hesse issues de ma thèse, qui est en cours à l'université de Marburg. Il s'agit en gros de la zone située entre le Rhin, le Main et la Werra, dont le centre forme le bassin de la Hesse. Le point fort de l'étude porte sur le Dünsberg, un site dominant qui contrôle la rivière Lahn et le bassin de Giessen (fig.1). Avec sa superficie de 90 ha c'est la deuxième fortification au nord du Main et un des oppida les plus septentrionaux tels que W. Dehn les a défini.

La documentation du Dünsberg ainsi que celle des autres fortifications se compose des fouilles anciennes (la "Ringwallforschung" avant la deuxième guerre mondiale) et des récoltes des prospecteurs. Seulement une partie du matériel a été publiée, il n'y a pas de travaux de synthèse plus récents. De fouilles nouvelles n'ont été conduites qu'à l'Altenburg près de Niedenstein et à l'Amöneburg. Les fouilles anciennes du Dünsberg effectuées entre 1906 et 1912 ont concerné au premier plan les remparts. Sans observations stratigraphiques ou structures d'habitat l'interprétation du site est limitée à l'analyse typo-chronologique. La répartition d'objets en métal, dont la provenance est en partie connue, caractérise certaines zones de concentration à l'intérieur et à l'extérieur des remparts.

En 1977 G. Jacobi soulignait déjà une particularité du Dünsberg. Il montrait la présence de quelques fibules du type dit "geschweifte Fibeln" (fibules dont l'arc forme une double courbure), qui sont caractéristiques de la phase LT D2 ("phase de la geschweifte Fibel"). Ces fibules en dehors du Dünsberg ne sont pas attestées sur les oppida à l'est du Rhin. A la fin de LT D1 il semble que les oppida sont abandonnés à l'instar de l'oppidum de Manching, qui fait office de référence pour la phase LT D1. Geschweifte Fibeln et fibules à coquilles sont absentes jusqu'à présent aussi à la Heidetränke près de Frankfurt (fig.2), le plus important oppidum en Hesse. Dans le pays des Trévires ces formes correspondent à l'horizon 5 d'après A. Haffner (LT D2), ce qui confirme une interprétation chronologique. A l'est du Rhin les sites abandonnés et la forte réduction de la documentation archéologique en LT D2 indiquent de profonds changements.

César mentionne dans sa "Guerre des Gaules" des conflits et des mouvements de populations au milieu du premier siècle av. J.-C. Le "rex Germanorum" Ariovist se trouve déjà en Gaule, d'autres Germains s'apprêtent à franchir le Rhin chez les Trévires. D'après César les *Ubi* - un peuple probablement peu éloigné du Dünsberg - n'ont pas été encore chassés de leur territoire, mais sont tributaires des Germains. On a donc aussi pour le Dünsberg discuté une rupture et une population germanique en LT D2.

Pour caractériser cette phase au Dünsberg je veux brièvement aborder les monnaies celtiques (fig.3). Deux types n'apparaissent qu'au Dünsberg, mais pas à la Heidetränke, qui a fourni beaucoup plus de monnaies (environ 250). Pour les "Regenbogenschüsselchen" à triskèle en métal commun (*type de Bochum*) en sont très probablement responsables de raisons chronologiques. Cette monnaie figure régulièrement dans les camps romains les plus anciens du Rhin inférieur et semble donc circuler jusqu'à la dernière décennie av. J.-C. La répartition rattache le Rhin inférieur - p.e. 166 pièces du sanctuaire batavien à Empel - à certaines régions à l'est du Rhin, où à l'époque augustéenne apparaissent d'importantes

l'époque augustéenne apparaissent d'importantes tribus germaniques (fig.4). Aussi pour la monnaie en argent "*au personnage dansant*" (dIT 9396) il y a d'indications d'une datation à la deuxième moitié du premier siècle av. J.-C. Le plus grand nombre de cette pièce provient du Dünsberg (42 exemplaires), les rapports vont à la Gaule Belgique et au Rhin inférieur. La circulation continue de monnaies celtiques au Dünsberg me semble signaler la persistance de traditions de l'ancienne population indigène de la montagne moyenne.

Aussi quelques variantes des "geschweifte Fibeln" du Dünsberg peuvent encore être associées à la phase des camps romains. Les formes courantes de la "frühe Kaiserzeit" (époque de l'empire romain) du début de notre ère sont contre cela complètement absentes (Almgren 19, Almgren 22, Augenfibeln).

Pour l'occupation tardive du Dünsberg quelques vestiges d'équipement militaire romain sont d'un intérêt particulier, entre autres une glaive, quelques pilums et plus de 50 balles de fronde en plomb. De trouvailles d'armes de toute sorte et de harnachement se concentrent à l'extérieur de l'oppidum au sud de la porte 4. La présence d'une épée latènienne complète ou de plusieurs mors sont difficilement interprétables comme vestiges d'habitat. Quelques armes portent de marques d'utilisation. Surtout les nombreuses balles de fronde éparpillées font penser à un lieu de bataille. Il faut quand-même être prudent d'interpréter toutes ces trouvailles comme un ensemble et les associer à un seul événement. D'autres sites fortifiés, dont le Altenburg près de Niedenstein, ont livré des dépôts comparables avec des armes et du harnachement latènien. La concentration devant la porte 4 ainsi reste en l'absence de données stratigraphiques ambiguë.

D'après les données historiques une présence militaire au Dünsberg serait bien vraisemblable dans le contexte des campagnes augustéennes en Germanie. A 10 km au sud du Dünsberg un camp romain de cette époque a été récemment découvert (Waldgirmes).

En conclusion on peut constater deux ruptures pendant le premier siècle av. J.-C. La première à la transition de LT D1 à LT D2 et la seconde à l'époque des campagnes augustéennes. Le Dünsberg présente une certaine continuité, même si ses nettes relations avec le sud (LT D1) sont remplacées par des relations privilégiés avec le nord-ouest.

#### Bibliographie:

W. Dehn, Der Dünsberg und seine Wallanlagen. Bonner Jahrb. 158, 1958, 64ff.

G. Jacobi, Die Metallfunde vom Dünsberg (Wiesbaden 1977).

K. Peschel, Anfänge germanischer Besiedlung im Mittelgebirgsraum (Berlin 1978).

Ch. Schlott, Zum Ende des spälatènezeitlichen Oppidums auf dem Dünsberg (Magisterarbeit Frankfurt 1984).

Jens Schulze-Forster  
Vorgeschichtliches Seminar  
Biegenstr.11  
D-35037 Marburg

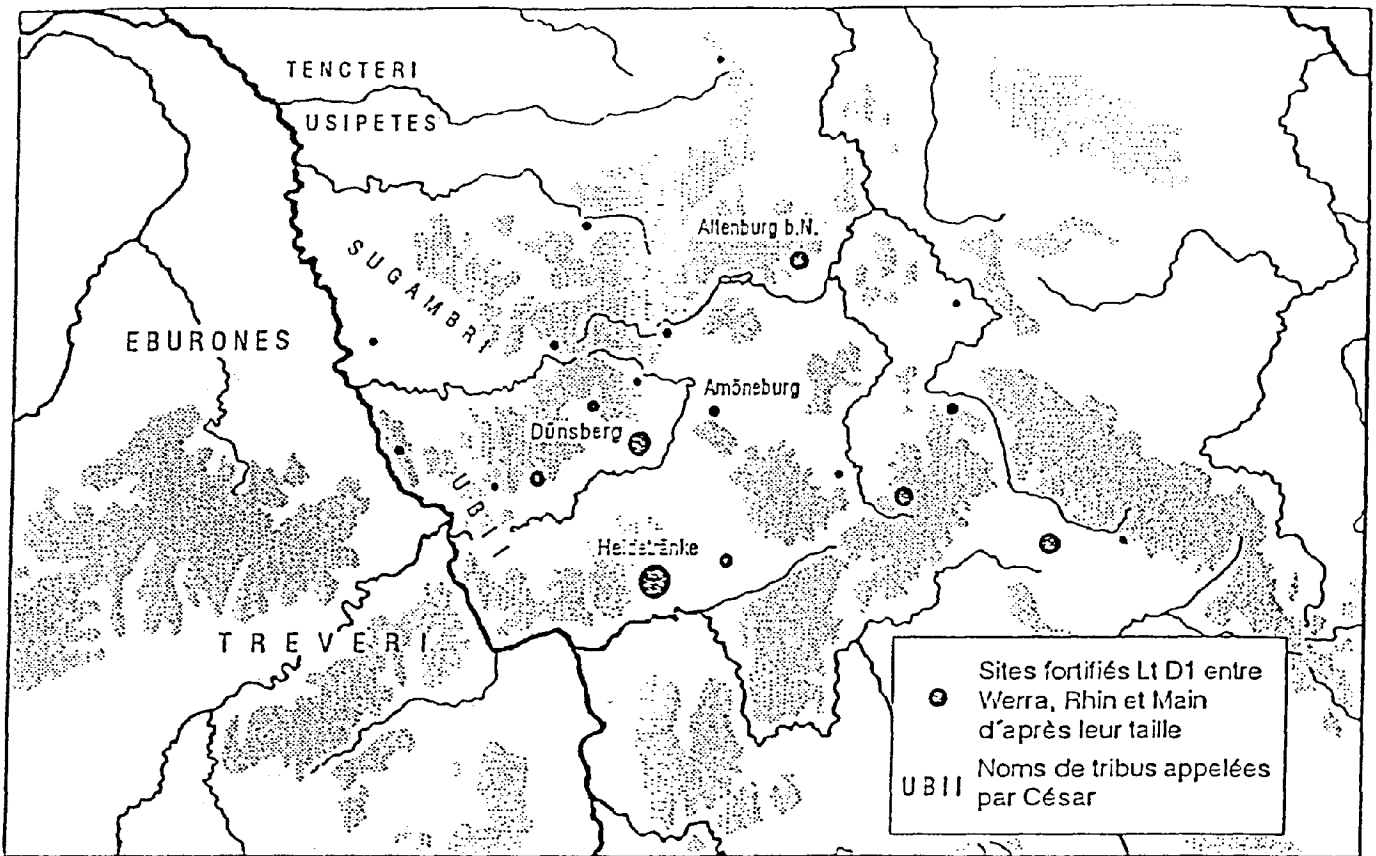


Fig.1 Les sites fortifiés entre le Rhin, le Main et la Werra en LT D1

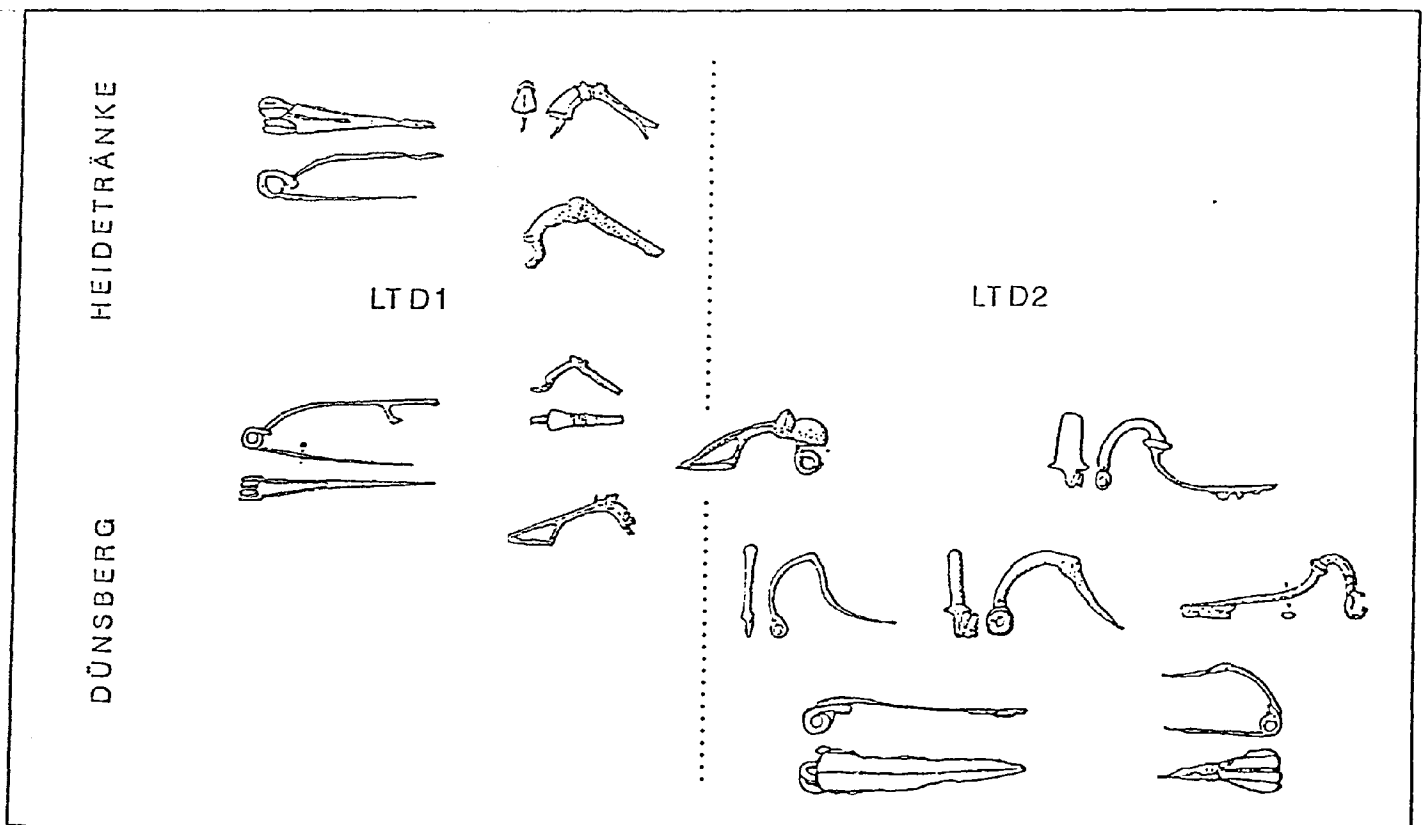


Fig.2 Tableau chronologique des formes principales de fibules (schématisé)

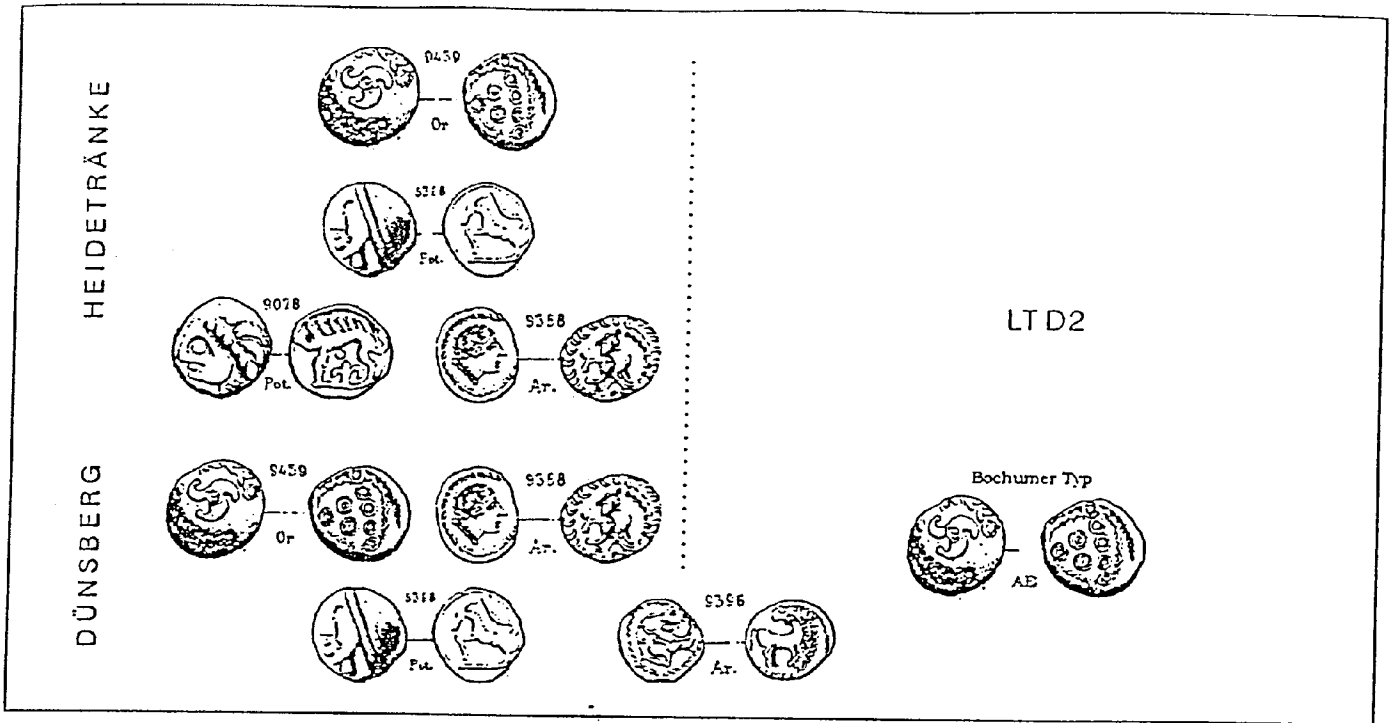


Fig.3 Tableau chronologique des formes principales de monnaies (schématisé)

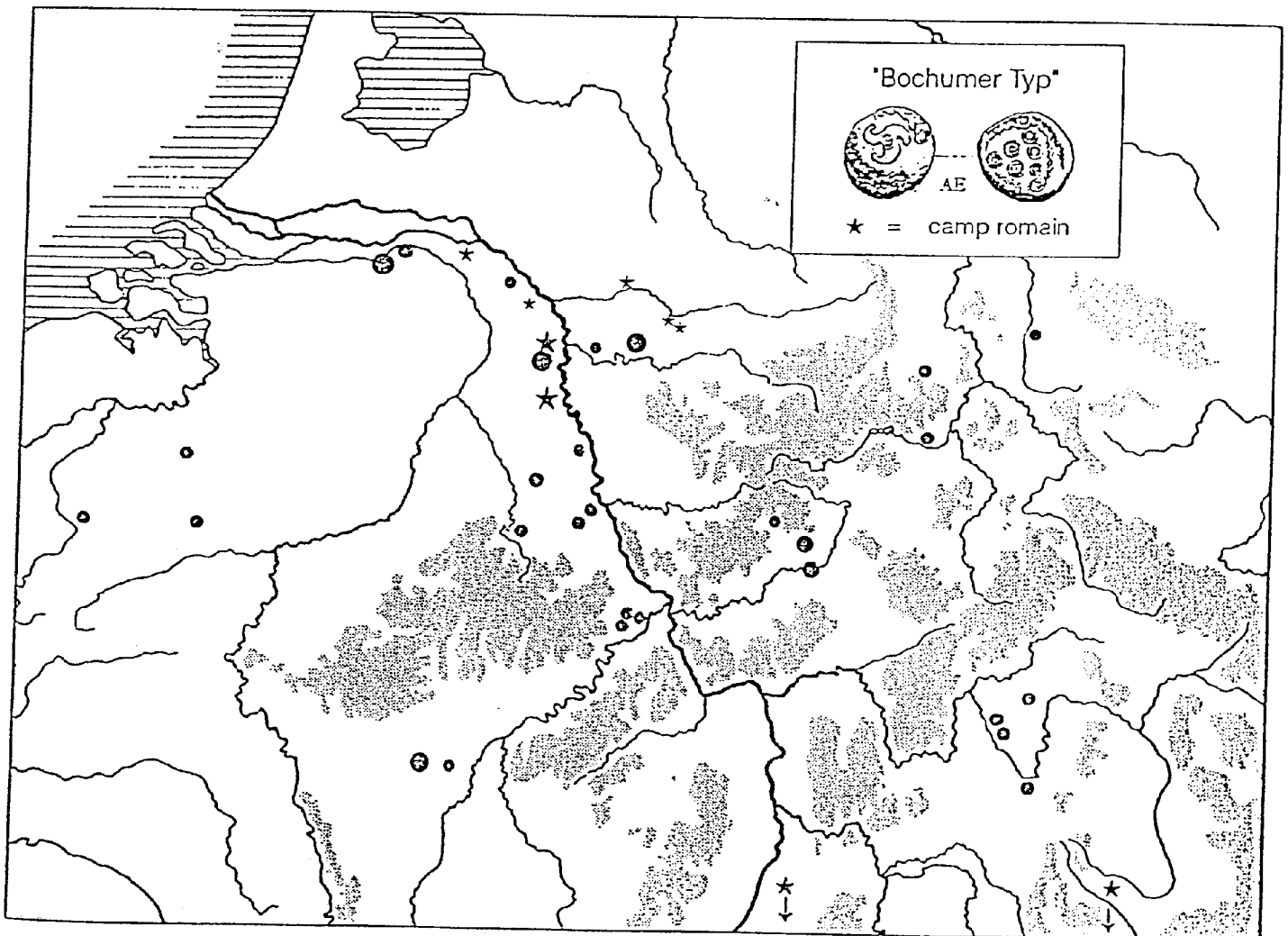


Fig.4 Carte de diffusion du "type de Bochum"



## L'HABITAT DE KERVEN - TEIGNOUSE A INGUINIEL ( MORBIHAN )

Daniel TANGUY

La fouille programmée du site de Kerven -Teignouse à INGUINIEL (Morbihan) a débuté en 1992. L'objectif principal de la recherche était de connaître l'environnement d'une stèle funéraire découverte en 1953, lors de travaux de défrichement.

Les incertitudes liées à l'emplacement exact du lieu de la découverte nous ont conduit à opérer de manière extensive. Actuellement, la fouille s'étend sur une surface de 4000 m<sup>2</sup> et en fait, les données dont nous disposons laissent penser que le site s'étend sur plateau bien limité par deux petits cours d'eau, sur une surface voisine de quatre hectares.

Pour le moment, aucune trace du site funéraire n'est apparue, par contre les recherches mettent en évidence un habitat dont l'utilisation s'est échelonnée de la fin du premier âge du fer aux premiers temps de la Conquête.

Jusqu'à la fin du IV<sup>ème</sup> siècle, l'habitat s'est développé selon un schéma assez classique associant des enclos limités par des fossés peu profonds et des structures souterraines. Le premier souterrain, mixte, associe deux salles et une galerie boisée, il est lié à un système d'enclos daté du début de la Tène.

Le second souterrain, composé de cinq salles a livré une importante quantité de céramiques ornées datées de la fin de la Tène ancienne.

Durant cette période, plusieurs enclos successifs s'implantent dans un espace assez restreint, autant que l'on puisse en juger actuellement. L'abondant mobilier découvert en 1992 et 1993 a fait l'objet d'une maîtrise à l'université Paris 1 soutenue en novembre 1994 par A.F. CHEREL, sous la direction d' O. BUCHSENSCHUTZ.

Au cours du III<sup>ème</sup> siècle, un espace fortifié plus vaste se met en place, protégé par deux fossés dont un est associé à un rempart aujourd'hui disparu. L'aspect défensif est renforcé par l'existence d'une entrée fortifiée supposant le franchissement par une passerelle d'un fossé large de six mètres et profond de trois mètres.

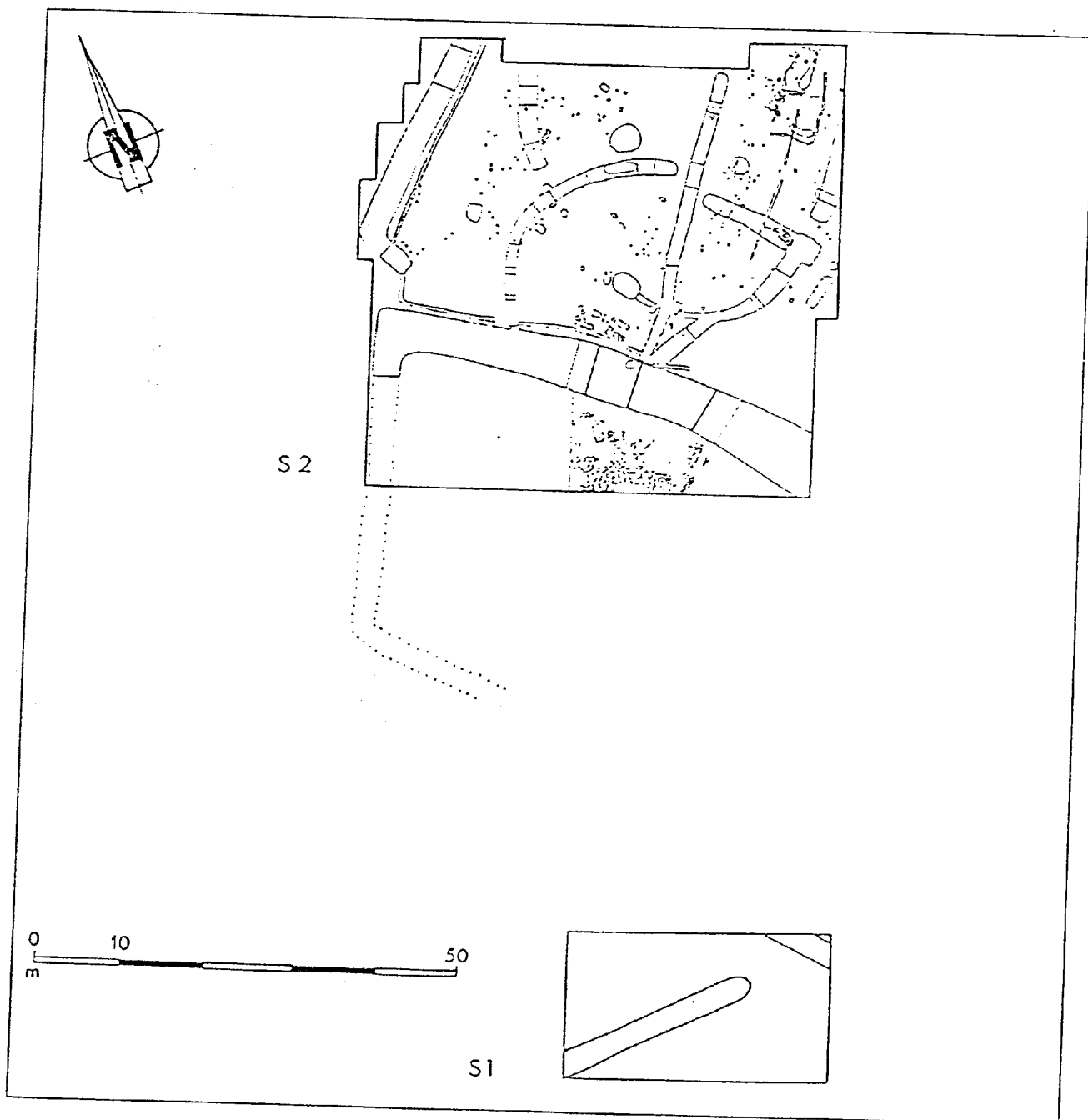
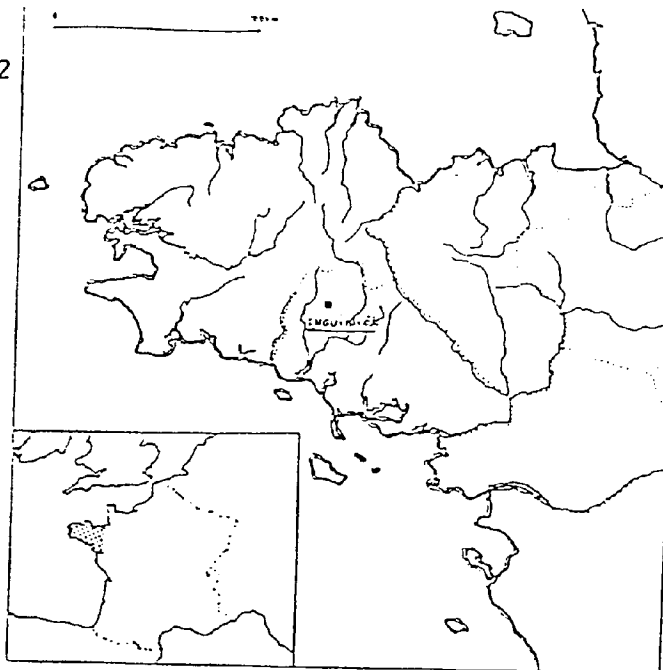
La durée d'utilisation de site fortifié est relativement courte et dès le second siècle av. J.C., les fossés sont comblés et les limites n'ont plus ce caractère défensif. L'habitat se réorganise; Une construction longue de 12m et large de 5m composée de deux pièces séparées par une cloison date du second ou du début du premier siècle avant notre Ere. Il s'agit d'un bâtiment sur parois porteuses constituées à la base de sablières basses placées dans un sillon de 25 à 30cm de largeur et calées dans certains endroits par un blocage de pierres.

L'intérêt principal de ce site réside dans la pérennité de l'utilisation des lieux pendant au moins cinq siècles. Evidemment, la fouille ne concerne qu'une faible partie de l'ensemble, néanmoins les changements dans l'organisation du site apparaissent assez clairement. Il est bien intéressant de voir que la mise en place du site fortifié mis en valeur à INGUINIEL correspond aussi à ce que l'on connaît sur le site de PAULE fouillé par Y. MENEZ et distant de 40kms. Reste à savoir si les mutations enregistrées sont dues aux mêmes causes et surtout quelles sont ces causes.

Il peut s'agir de phénomènes liés à l'existence propre du site en fonction d'un contexte local mais aussi d'une mutation plus brutale liée à l'arrivée d'une nouvelle population.

La fouille de ce site, si elle ne résoudra pas toutes ces questions, a déjà le mérite de les poser.

Localisation du site.



Kerven-Teignouse, INGUINIEL (Morbihan). Plan général de la fouille - année 1994 -

**La céramique de l'Age du Fer du site de Kerven-Teignouse (Inguinél). Etude du secteur 2.  
(A.-F. Cherel)**

L'objectif de l'étude céramique sur le secteur 2 était double : mieux comprendre l'évolution chronologique du site et renforcer nos connaissances sur la céramique armoricaine de l'Age du Fer.

L'élaboration de la typologie générale repose sur l'étude d'ensembles clos fiables, c'est-à-dire les chambres 1 et 2 du souterrain 148 et la fosse 150. Les autres ensembles sont venus compléter la typologie, confortée par les comparaisons régionales. Ainsi peut-on distinguer deux niveaux : l'un, qui correspond aux informations fournies par le site (typologie des "milieux homogènes" reliés par des éléments de chronologie relative), et l'autre, aux "informations restituées" par comparaison avec des contextes régionaux voire extra-régionaux. Plusieurs typologies ont donc été réalisées suivant les formes, les lèvres et les décors des céramiques. Au total, 13 grands types de formes et 12 types de lèvres ressortent de cette étude. Pour la typologie des décors, l'abondance des motifs estampés et leur variété a nécessité l'élaboration d'une typologie pour ce seul type d'ornementation. Les motifs estampés sont variés : décors d'ondulations très fréquents, style en arcs, motifs simples et motifs se développant sur les fonds des vases.

Le résultat de cette étude est la distinction de quatre phases céramiques :

- une occupation ancienne représentée par de rares tessons datés de l'Age du Bronze ou du début de l'Age du Fer, ornés d'impressions digitées ;
- une première phase céramique comprise entre les VI<sup>ème</sup> et V<sup>ème</sup> siècles av. J.-C. Sur un total de dix formes constituant cette phase, les écuelles regroupent à elles seules huit exemplaires. Outre ce type, il faut noter la présence de formes telles que le gobelet tronconique ou un vase "situle" orné de motifs estampés. Les poteries sont carénées et présentent un méplat oblique au niveau de la lèvre. Les premiers décors estampés apparaissent à la fin du V<sup>ème</sup> siècle av. J.-C. sur des lèvres à méplat oblique, sous la forme de décors en arcs. Croix de Saint-André, ocelles doubles et arceaux forment le répertoire de cette première phase ;
- une deuxième phase céramique datée de la fin du IV<sup>ème</sup> siècle av. J.-C. et représentée par 16 exemplaires. Il s'agit de la phase la mieux définie car les vases proviennent généralement du souterrain 148 (comblement). Les profils sont plus arrondis et le corpus des formes s'agrandit. La présence d'une large cannelure labiale interne et l'abondance des motifs estampés sont des traits caractéristiques. Les écuelles à large cannelure dérivent du type précédent et représentent la moitié des vases de ce répertoire. Elles sont graphitées ou lustrées et généralement ornées de motifs estampés au niveau de la cannelure interne, du col, ou de l'épaule. Deux nouvelles formes apparaissent : une jatte à haut col remarquablement ornée de motifs estampés et enduite à l'hématite dans sa partie inférieure, et les grands pots bruts modelés. Outre les motifs estampés, parfois inédits et originaux, qui peuvent se combiner sur un même vase sous forme de frises, les autres décors rencontrés sont les suivants : incisions, décor "au repoussé", impressions, cordons, stries ;
- une troisième phase datée de la première moitié du II<sup>ème</sup> jusqu'au début du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., constituée par 23 formes. Elle est bien définie par le matériel de la fosse 150. L'acquisition et la maîtrise par les artisans du tour rapide est l'élément caractéristique majeur de cette phase. De nouvelles formes et de nouveaux décors sont ainsi rendus possibles. Les écuelles (très abondantes), de même qu'un nouveau type de jatte à haut col rappellent les formes précédentes, mais les profils sont ici plus souples et généralement une fine cannelure interne orne la lèvre. Les vases sont

graphités ou lustrés. Seule l'utilisation du tour est clairement attestée pour les pots bruts, parfois munis d'anses, compte tenu de leur importante capacité. L'exécution de décors complexes à base de stries ou de cannelures plus ou moins serrées et l'ornementation lustrée (croisillons, chevrons, décors rayonnants...) sont caractéristiques de la phase. Le décor estampé est abandonné, hormis pour un seul vase.

- la quatrième phase correspond à la période gallo-romaine et n'est représentée que par quelques rares tessons de surface.

L'étude du mobilier vient conforter les suppositions émises lors de la fouille au sujet de l'évolution du secteur. Certains vases enrichissent le corpus connu de nouvelles formes et décors, surtout pour les vases ornés de la fin du IV<sup>ème</sup> siècle av. J.-C. En outre, le III<sup>ème</sup> siècle marque un hiatus puisque aucune céramique de cette phase n'a été exhumée. Ce moment correspond d'ailleurs à la création de la fortification. Enfin, la poursuite de travaux de ce type devrait aboutir, à terme, à parfaire une chronologie à l'échelle régionale.

## SOMMAIRE

- Le mot du président

et, par ordre alphabétique d'auteurs,  
communications de la journée A.F.E.A.F. du 4 février 1995 :

- R. ADAM L'oppidum de Sembert à Clamecy (Nièvre)	1
- J.-P. BAIGL, J. GOMEZ de SOTO Fosse du premier âge du Fer et atelier de potier de La Tène à Barbezieux (Charente)	3
- G. BLANCQUAERT Cottevrard "La plaine de la Bucaille" (Seine Maritime)	7
- R. BOUDET Dernière année de recherche sur l'oppidum de l'Ermitage à Agen (Lot-et-Garonne)	9
-C. BRETON Les torques du Ve siècle en Champagne : esquisse d'une techno-typologie	12
- O. BUCHSENSCHUTZ, S. FICHTL Le mur païen du Mont-Sainte-Odile (Bas-Rhin), une fortification énigmatique	14
- P. BUZZI La nécropole protohistorique de Mondelange "Schemerten" (Moselle)	17
- C. CHAIGNEAU, T. HAMON Occupation du Bronze final IIIB et gallo-romaine précoce à Déols "Le Montet" (Indre)	20
- P. GALLIOU, B. CUNLIFFE Le Yaudet en Ploulec'h (Côtes d'Armor)	26
- S. GAUDEFROY L'habitat protohistorique de Longueil-Sainte-Marie "L'Orméon" (Oise)	29
- J.-P. GEOFFROY, V. THOQUENNE Fouille d'une ferme de tradition gauloise à Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais)	32
- J.-P. LE BIHAN Le village de transition Bronze final - Premier âge du Fer de Mez-Notariou à Ouessant (Finistère)	38
- P. MAGUER Les enceintes fortifiées de l'âge du Fer dans le Finistère	41
- F. MALRAIN, D. MARECHAL L'établissement rural de Pont-Sainte-Maxence "Le Jonquoire" (Oise)	43
- F. MEYLAN Un an de diagnostic au Mont-Beuvray	46
- C. MOULHERAT L'utilisation du textile sur les épées du Hallstatt ancien en Europe tempérée	50
- O. NILLESSE La ferme des Genêts (Vendée)	53
- C. PEUCHET-GEILENBRÜGGE, F. NAIZET, H. MORZADEC Nacqueville "La Batterie Basse" (Manche)	57

- E. PINARD Résultats et nouvelles perspectives des études paléanthropologiques des ensembles funéraires des âges du Fer pour le Nord-Est de la France	60
- D. QUINN La nécropole de la Croix de Rebout : premières perspectives	62
J. SCHULZE-FORSTER Le Dünsberg et la fin des oppida en Hesse (Allemagne)	67
- D. TANGUY L'habitat de Kerven-Teignouse à Inguiniel (Morbihan) avec une contribution de A.-F. CHEREL La céramique de l'âge du Fer du site de Kerven-Teignouse (Inguiniel). Etude du secteur 2.	71

ASSOCIATION FRANCAISE POUR L'ETUDE DE L'AGE DU FER

siège :  
Musée des Antiquités Nationales  
BP 30  
F -78103 SAINT-GERMAIN EN LAYE

téléphone : 34 51 53 65  
télécopie : 34 51 73 93